


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET SOCIAL

- Médiation Écoles-Familles
- ALSES
- Mistral Gagnant
- DAEET
- Atout Parent
- MAJYC
- SPOT

Edito

L'année 2024-2025 confirme une réalité déjà bien identifiée par nos équipes : **le décrochage scolaire et social ne relève jamais d'une cause unique**. Il s'inscrit dans des parcours marqués par des **fragilités multiples** – vulnérabilités psychiques, difficultés familiales, isolement, perte de repères – **qui exigent des réponses globales, coordonnées et ajustées au plus près des situations**.

À travers l'ensemble des dispositifs mobilisés – Médiation Écoles-Familles, ALSES, Mistral Gagnant, DAEET, Atout Parent, MAJ'YC, SPOT – **notre action repose sur une conviction forte : prévenir le décrochage suppose de créer du lien**. Lien entre l'école et les parents, lien entre les professionnels, lien entre les jeunes et leur environnement.

Les 384 familles accompagnées par les Médiateurs Ecoles-Familles, les 570 collégiens accompagnés par les ALSES, les 27 élèves accueillis à Mistral Gagnant et 88 collégiens au Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement, les 54 familles accompagnées individuellement et 197 ayant participé aux ateliers collectifs d'Atout Parent, les 194 jeunes de 16 à 21 ans accompagnés par MAJYC et les 97 mineurs et jeunes majeurs accompagnés par le Spot, témoignent de cette dynamique de mobilisation collective.

Face à l'augmentation des situations d'**absentéisme et de déscolarisation**, et à la prégnance des enjeux de **santé mentale**, nos équipes ont poursuivi un travail exigeant d'**innovation et d'adaptation**.

Chaque accompagnement s'inscrit dans une **logique « sur mesure »**, fondée sur la **coopération avec les familles** et sur un **partenariat territorial solide**.

Ce rapport d'activité rend compte de cet engagement quotidien. Il met en lumière la **complémentarité de nos actions**, la **transversalité entre services** et la capacité collective à proposer des réponses cohérentes, durables et humaines face à des situations souvent complexes

Francine BLAS,
Responsable des dispositifs de prévention du décrochage scolaire et social

Sommaire

Édito.....	02
01. Médiateurs Écoles-Familles.....	04
02. A.L.S.E.S. (Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire).....	12
03. Accueil de Jour Mistral Gagnant.....	18
04. D.A.E.E.T. (Dispositif d'Accueil des Élèves Exclus Temporairement).....	26
05. Atout Parent.....	32
06. MAJ'YC (Mon Avenir J'Y Crois).....	40
07. Le SPOT.....	48
Conclusion.....	67

01. MÉDIATEURS ÉCOLES-FAMILLES

1. Présentation du dispositif

Créer du lien, accompagner, orienter, développer des projets et renforcer la communication entre parents et enseignants pour prévenir le décrochage scolaire : c'est dans cet esprit qu'itinéraires déploie son dispositif de médiation Écoles-Familles, présent **au sein des écoles primaires** et **auprès des familles**.

Les médiateurs Écoles-Familles, recrutés sur des postes **Adultes-Relais**, sont **issus des quartiers prioritaires** et interviennent au plus près des besoins des habitants.

Les missions des médiateurs Écoles-Familles

- **renforcer l'implication des parents** dans la vie de l'école et dans la scolarité de leurs enfants ;
- **améliorer la communication** entre les familles et les équipes enseignantes ;
- **aider les parents à dépasser leurs difficultés** en les orientant vers les professionnels et les ressources adaptés à leurs besoins.

La répartition des postes

Sur l'année scolaire 2024-2025, la répartition des **14 postes** conventionnés est la suivante : :

- 3 postes sur Faubourg de Béthune pour les écoles Béranger, Chénier-Séverine et Samain-Trulin ;
- 1 poste sur Fives, rattaché à l'école Lakanal ;
- 2 postes de Médiation Écoles-Familles conventionnés sur Hellemmes et affectés aux groupes scolaires Jean Jaurès et Jean Rostand ;
- 4 postes détachés sur Lille Sud et affectés aux groupes scolaires Nadaud-Briand-Buisson, Wagner, Painlevé et à l'école Turgot ;
- 2 postes sur Moulins affectés aux groupes scolaires Arago-Victor Hugo et Kergomard-Launay ;
- 2 postes sur le quartier de Wazemmes pour les groupes scolaires Ampère André et Quinet-Rollin/Decroly.

En raison des mouvements sur les postes de Médiation Écoles-Familles, seuls **11 postes ont été pourvus en continu** sur l'année 2024-2025, dont une personne détachée pendant une grande partie de l'année scolaire pour suivre une formation qualifiante.

Un rôle central dans le tissu social du quartier

Par leur accompagnement individuel, la mise en place de projets collectifs et leur présence quotidienne au sein de la communauté scolaire, les médiateurs facilitent l'accès aux droits, soutiennent les parcours d'apprentissage et jouent un rôle clé dans la prévention éducative.

Leur présence régulière dans les établissements et leur collaboration étroite avec les équipes éducatives comme avec les partenaires de terrain permettent d'instaurer un climat de confiance et d'apporter des réponses adaptées aux besoins propres à chaque quartier.

2. Chiffres clés 2024-2025



14

postes conventionnés
dont 2 nouveaux recrutements en 2024.



384

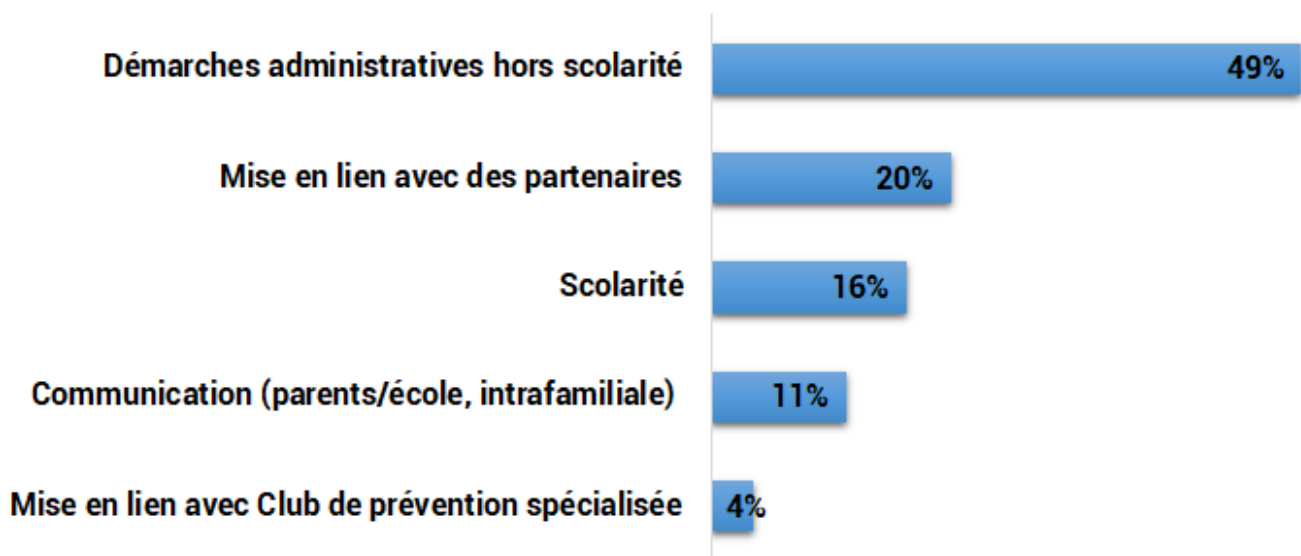
familles accompagnées
tous secteurs confondus, soit 11,3% de plus que l'année dernière



37,5%

de familles orientées par l'école

Les thématiques les plus travaillées :



Exemples d'accompagnements pour des démarches administratives

- **Logement** : aide à la constitution de dossiers de mutation ou de demande de logement social ; rédaction de courriers pour signaler des conditions de logement insalubres ; accompagnement dans les démarches auprès de la CAF¹, de la mairie ou du bailleur social.
- **Financier** : appui pour remplir les dossiers d'aides sociales, de régularisation de dettes (eau, électricité), ou d'ouverture de droits (CAF, RSA², etc.).
- **Santé** : accompagnement pour la prise de rendez-vous médicaux ; orientation vers les ophtalmologues, les dentistes, les orthophonistes, le CMP³ ; aide à l'obtention de la Complémentaire santé solidaire ; sensibilisation à la prévention.
- **Juridique** : orientation vers des permanences juridiques ou des associations spécialisées (problèmes de garde, violences intrafamiliales, régularisation de situation administrative, etc.).
- **Loisirs, culture, vacances** : information sur les dispositifs d'aide aux vacances (VACAF, séjours jeunes) ; aide à l'inscription aux centres de loisirs ou aux activités culturelles proposées par la ville ou les associations locales.

1- Caisse d'Allocations Familiales

2- Revenu de Solidarité Active

3- Centre Médico Psychologique



NOTES DE SITUATION

Accompagnement éducatif et social d'une famille par Angèle Mulowa, médiatrice Écoles-Familles au groupe scolaire Samain-Trulin

La famille est accompagnée depuis trois ans, suite à une orientation de la directrice de l'école. Elle se compose de deux parents et de trois enfants scolarisés en CM1, en grande section de maternelle, ainsi que d'un enfant de 18 mois.

Situation des enfants et suivi éducatif

L'aînée présente des difficultés d'apprentissage et bénéficie d'un suivi en orthophonie. Sa sœur cadette a débuté un accompagnement orthophonique au cours de l'année. À la suite d'un bilan psychologique réalisé dans le cadre scolaire, un rendez-vous ORL a également été obtenu pour l'aînée au CHR.

Dans une logique de complémentarité éducative, l'accompagnement s'est renforcé depuis octobre 2024 par une articulation avec le Programme de Réussite Éducative (PRE). Ce partenariat permet aux enfants de participer à des activités favorisant leur socialisation et leur intégration, notamment des ateliers de cirque et de théâtre.

Accompagnement des parents et démarches administratives

Le père est reçu régulièrement pour un accompagnement global dans ses démarches administratives (CAF, CPAM, France Travail, mairie de quartier, missions d'intérim). Après avoir suivi des cours de français, il a gagné en autonomie dans l'expression orale et occupe actuellement un contrat à durée déterminée d'insertion.

La mère est en attente d'une place en crèche pour le plus jeune enfant, condition indispensable à son inscription à une formation de français proposée par le Centre social du Faubourg de Béthune.

Insertion, logement et ouverture vers l'environnement

En parallèle des démarches courantes, le père a sollicité un appui pour un projet de création de micro-entreprise. Un lien a été établi avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille afin de l'orienter dans ses démarches.

La famille est par ailleurs en attente d'un relogement vers un logement plus adapté à la composition familiale, depuis la naissance du dernier enfant.

L'accompagnement vise également à favoriser l'ouverture de la famille sur son environnement social et territorial. À ce titre, elle est régulièrement mobilisée pour participer aux actions collectives du Club de prévention ainsi qu'aux temps festifs organisés sur le quartier.

Perspectives

L'accompagnement se poursuit dans une logique de soutien global et de continuité éducative. Il inclut la participation aux réunions parents-enseignants, le suivi des démarches en cours et l'inscription de la famille dans les actions collectives proposées, en lien avec les partenaires du territoire.

Accompagnement administratif et socio-éducatif d'une famille par Zorah Dai, médiatrice Écoles-Familles au groupe scolaire Richard Wagner

J'ai accompagné une famille rencontrant des difficultés pour la souscription à une assurance scolaire et pour la constitution d'un dossier de demande de titre de séjour.

Afin de faciliter ces démarches, je l'ai aidée à compléter le formulaire d'assurance scolaire et je l'ai orientée et accompagnée vers l'association La Cimade, spécialisée dans l'accompagnement et la défense des personnes étrangères, pour la demande de titre de séjour.

Par ailleurs, j'ai inscrit l'un des membres de la famille à des cours de français auprès de l'association La Clé, afin de favoriser son apprentissage linguistique et son insertion.



NOTES DE SITUATION

Intervention éducative et soutien psychologique auprès d'une famille par Ibrahim Hassan Ismail, médiateur Écoles-Familles au groupe scolaire Jean Rostand

Contexte et signalement

En début d'année scolaire, la famille C a sollicité mon intervention concernant leur fille, scolarisée en CM2. Selon leurs propos, l'enfant aurait été présumément victime d'attouchements de la part d'une camarade de classe. Bien qu'aucune preuve formelle n'ait pu être établie, cette situation a eu un impact émotionnel marqué : l'enfant s'est progressivement repliée sur elle-même et a rompu la communication avec ses parents.

Actions mises en œuvre

Face à l'inquiétude de la mère et à la fragilité de l'enfant, j'ai contacté le Centre Médico-Psychologique (CMP) pour une prise en charge rapide. Les premières séances ont permis une amélioration notable : l'enfant a commencé à s'exprimer et à retrouver une stabilité émotionnelle.

Accompagnement complémentaire

En parallèle, j'ai accompagné la mère dans l'inscription de sa fille aux Vacances Apprenantes, afin de favoriser sa reconstruction dans un cadre bienveillant et stimulant. Le séjour s'est avéré très positif. Constatant les bénéfices pour sa fille, la mère a manifesté le souhait de renouveler cette expérience pour ses trois autres enfants.

Perspectives

Un suivi régulier sera maintenu avec la famille et le CMP, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement psychologique et de soutenir la résilience de l'enfant.

Suivi pédagogique et orientation orthophonique – Famille et enfants par Ali Dursun Yalcin, médiateur Écoles-Familles à l'école Lakanal

Contexte initial

Un enseignant de CM1 a signalé des difficultés persistantes en lecture et en orthographe chez un élève. À la suite de ce constat, une orientation vers un orthophoniste a été recommandée.

Actions menées

J'ai pris contact avec la mère de l'élève pour lui transmettre cette recommandation. Lors de notre échange, elle a évoqué des difficultés familiales passées, notamment des placements et des situations complexes ayant marqué la famille. Un climat de confiance s'est progressivement établi, permettant un accompagnement plus global et personnalisé.

Accompagnement réalisé

Cet été, j'ai pu proposer et organiser le départ des enfants en colonies « Vacances apprenantes », afin de leur offrir un cadre stimulant et bienveillant. Par ailleurs, j'ai identifié des difficultés de comportement chez l'un des grands frères, scolarisé au collège. J'ai donc orienté la famille vers ma collègue ALSSES en poste dans l'établissement, afin qu'un suivi adapté soit mis en place.

Perspectives

Un suivi régulier sera maintenu avec la famille, en collaboration avec les différents acteurs (enseignants, orthophoniste, ALSSES), pour assurer une prise en charge cohérente et durable.



NOTE DE SITUATION

Accompagnement d'une famille monoparentale par Jessica Midavaine, médiatrice Écoles-Familles aux écoles Chénier/Séverine et Béranger

Contexte initial

Depuis 2022, j'accompagne une famille monoparentale composée d'une mère et de quatre enfants. Deux enfants sont nés en Guinée et deux en France. Madame est arrivée en France afin de permettre la prise en charge médicale de l'un de ses enfants, ce qui l'a contrainte à laisser son fils aîné en Guinée dans un premier temps.

Au moment de l'accompagnement, les enfants présents en France étaient déjà scolarisés dans le quartier : un à l'école maternelle, deux à l'école primaire, tandis que la plus jeune était accueillie à la garderie associative.

Début 2025, Madame m'informe avoir engagé, avec l'appui de son avocate, des démarches afin de faire venir son fils resté en Guinée. Celui-ci est arrivé en France en mars 2025, nécessitant la mise en place de plusieurs démarches administratives et d'intégration.

Accompagnement proposé

À la suite de l'arrivée de l'enfant, j'ai accompagné Madame dans différentes démarches visant à faciliter son installation et son intégration.

Un travail a d'abord été réalisé autour de la scolarisation, avec l'inscription de l'enfant à l'école, la mise à jour du Dossier Familial Unique (DFU) en mairie, ainsi que l'organisation de rencontres avec la directrice et l'enseignante de l'établissement.

Parallèlement, des démarches ont été engagées dans le domaine de la santé, notamment auprès de Médecins Solidarité Lille, afin de procéder à la mise à jour des vaccinations.

Plusieurs démarches administratives ont également été réalisées afin de régulariser sa situation et son rattachement au foyer :

- demande de Document de Circulation pour Étranger Mineur (DCEM) ;
- rattachement au foyer auprès de la CAF et de la Sécurité sociale ;
- mise à jour du dossier de demande de logement social.

Certaines procédures se sont révélées complexes et ont nécessité plusieurs relances, mais la majorité des démarches engagées ont pu être finalisées.

Évolution de la situation et perspectives

L'arrivée de l'enfant a permis la réunification familiale et son intégration progressive dans le quotidien de la famille, notamment par le biais de la scolarisation et de la prise en charge de ses démarches administratives et de santé.

La poursuite de l'accompagnement devrait désormais s'orienter vers le projet d'insertion professionnelle de Madame. Cette perspective sera facilitée par la scolarisation prochaine de sa plus jeune enfant, qui intégrera l'école maternelle en septembre 2025 (inscription déjà effectuée).

Un travail pourra ainsi être engagé avec Madame afin d'identifier des opportunités d'emploi ou de formation en lien avec ses compétences, ses souhaits et son projet de vie.



NOTE DE SITUATION

Accompagnement global d'une famille orientée par l'Éducation nationale par Manon Blin, médiatrice Écoles-Familles au groupe scolaire Rollon-Decroly

Contexte

Dès la rentrée scolaire, j'ai rencontré une famille orientée par un enseignant de maternelle. La famille, originaire de Roumanie, est composée de six enfants : deux sont scolarisés au collège Lévi-Strauss, deux en école élémentaire (CE1 et CM1) à l'école Quinet Rollin, et deux en maternelle (petite et moyenne section) à l'école Ovide Decroly. La famille est arrivée dans le quartier de Wazemmes en mai 2024 et dispose d'une adresse de domiciliation à Villeneuve-d'Ascq.

Accompagnement administratif et scolaire

Lors de la première rencontre, j'ai accompagné la famille dans le remplissage des fiches de renseignements scolaires. J'ai constaté l'absence des carnets de vaccination de plusieurs enfants, détruits lors d'un incendie survenu lorsque la famille vivait en caravane. Des rendez-vous ont été pris à la PMI pour les deux plus jeunes enfants afin de faire un point sur la situation vaccinale. Un suivi avait déjà été engagé à Villeneuve-d'Ascq. J'ai pris contact avec les équipes enseignantes afin d'assurer le suivi scolaire des enfants. Pour l'enfant scolarisé en CE1, un aménagement pédagogique a été mis en place : scolarisation le matin avec les CP et l'après-midi avec les CE1.

Accompagnement en santé

Les enseignantes ont signalé une grande fatigue, des endormissements en classe et des absences fréquentes pour raison de santé concernant l'enfant en CE1. Après échange avec la mère, il est apparu que l'enfant souffrait d'asthme. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) a été constitué afin de permettre l'utilisation de la Ventoline à l'école. Cette démarche a été rendue complexe par l'absence de médecin traitant. Un médecin a néanmoins pu être identifié pour compléter le dossier et orienter la famille vers l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul pour la réalisation de bilans ORL et ophtalmologique.

Accompagnement linguistique et éducatif

Pour l'enfant scolarisé en CM1, l'enseignante a alerté sur des difficultés de compréhension liées à la non-maîtrise de la langue française. Une orientation vers une UPE2A a été envisagée. Toutefois, cette solution s'est révélée difficile à mettre en œuvre en raison des contraintes de transport et de l'organisation familiale, la famille devant accompagner quotidiennement les plus jeunes enfants dans différents établissements scolaires.

Accompagnement à l'insertion professionnelle

En lien avec mes collègues éducateurs du Club de prévention, j'ai accompagné la mère dans une démarche d'insertion professionnelle. Sa candidature a été retenue dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) auprès du service « Plateau technique – Ateliers et Chantiers d'Insertion » de l'association Itinéraires, en tant qu'agent d'entretien.

Accompagnement lié au logement

En fin d'année scolaire, la famille a reçu un avis d'expulsion du logement qu'elle occupait. Elle a été orientée vers les services compétents, notamment le service DTV de la Sauvegarde du Nord. La famille a ensuite intégré le dispositif MOUS, avec un accompagnement assuré par l'association SOLIHA.

Accompagnement social et accès aux droits

J'ai accompagné la famille dans l'inscription aux Restos du Cœur afin de bénéficier de colis alimentaires. J'ai également aidé la mère à inscrire ses enfants à la garderie, afin de lui permettre d'effectuer ses démarches administratives dans de meilleures conditions.

Perspectives et évolution de la situation

Le lien avec la famille est aujourd'hui solide. Elle se montre mobilisée dans les démarches engagées et n'hésite pas à solliciter l'équipe en cas de besoin. Elle participe également aux activités proposées par l'équipe. La poursuite de l'accompagnement vise à soutenir la stabilisation du parcours scolaire des enfants, le suivi de la situation de logement et la consolidation de l'insertion professionnelle de la mère.

3. Les actions menées

Les médiateurs Écoles-Familles mènent régulièrement des actions collectives avec les jeunes et les parents des écoles, ou participent à des événements dans les quartiers.

Ces temps collectifs sont l'occasion de mieux se faire connaître des familles et de susciter des demandes d'accompagnements.

Quelques exemples :

► Cafés Parents

Moments de convivialité organisés par les médiateurs Écoles-Familles, les cafés parents permettent d'échanger avec les parents d'élèves sur des thématiques qui les concernent : la parentalité, la scolarité, le harcèlement scolaire, les écrans, la laïcité, etc.

Un lien est fait avec le **dispositif Atout Parent**, porté par Amélie CHRISTIAENS, éducatrice spécialisée référente.

Ces temps aux parents de s'exprimer sur leur réalité, d'échanger entre elles sur leurs inquiétudes liées à l'école, au quartier et à leur rôle de parents.



► Vacances apprenantes

Les médiateurs Écoles-Familles participent activement à ce dispositif, financé par les Cités Éducatives, qui consiste à offrir des vacances à des enfants qui ne partent jamais, tout en leur offrant un cadre privilégié pour les apprentissages.

Les médiateurs repèrent en amont les élèves susceptibles de bénéficier de cette action, et aident les familles à préparer le départ, en leur apportant des informations, en les aidant à remplir les dossiers d'inscription et en les rassurant.



► Passerelles CM2/6e

Ce projet vise à accompagner des élèves repérés en difficulté scolaire pour faciliter leur passage de l'élémentaire au collège.

Certains élèves ont par exemple été orientés vers un projet théâtre, initié par les éducateurs du Club de prévention. Cette activité permet aux jeunes de sortir de leur quartier, de bénéficier d'une activité extrascolaire, de s'exprimer et de développer leur confiance en eux. Leur forte implication dans le projet favorise également la création d'un lien de confiance avec les éducateurs, ce qui permet de repérer d'éventuels comportements préoccupants et de mettre en place un accompagnement éducatif adapté.



4. La formation des Médiateurs Ecoles-Familles

Au cours de l'année 2024/2025, **deux médiatrices** ont engagé un **parcours qualifiant** en vue de leur reconversion professionnelle :

- Madame ABDOUN a bénéficié d'un détachement complet de son poste de médiatrice écoles familles à Arago/Victor Hugo de novembre 2024 à juillet 2025 et du financement de la formation au titre professionnel de **Conseillère en Insertion Professionnelle** dispensée par l'AFPA, titre qu'elle a obtenu.
- Madame MPANDJO a engagé en novembre 2024 un parcours de **formation de Thérapeute Familial et Conjugal** dispensée par l'IFORT et financé également sur le plan de formation de l'association.

Par ailleurs, les médiateurs écoles familles sont mobilisés sur les actions de formation d'**adaptation au poste de travail**, en l'occurrence, les modules de formation dispensés par **France Médiation**.

Au total, cette année, **sept médiateurs-rices** ont bénéficié de ces modules :

- module sur le positionnement du médiateur pour 1 personne
- module portant sur les techniques de communication pour 3 personnes
- module sur la gestion de conflits pour 1 personne
- module sur l'accueil du public pour 2 personnes
- module portant sur l'identification des problématiques rencontrées pour 3 personnes.

De plus, la quasi-totalité des médiateurs Écoles-Familles sont amenés à mettre en place et animer, seul ou avec le soutien de collègues ou de partenaires, des « **cafés parents** ». Aussi, comme l'équipe de Médiateurs Écoles-Familles évolue en fonction des départs et des recrutements, nous avons de nouveau mobilisé cette année **l'association LAISSE TON EMPREINTE** pour mener la **formation sur l'animation des groupes de parents**. **Six médiateurs Écoles-Familles** en ont bénéficié.

Enfin, les médiateurs Écoles-Familles ont réalisé la **formation aux Premiers Secours (PSC1)** durant l'année scolaire 2024-2025.

Ceci témoigne, une fois de plus, de l'engagement de l'association dans la **montée en compétences** des Médiateurs Écoles-Familles sous convention adulte-relais.

02. A.L.S.E.S

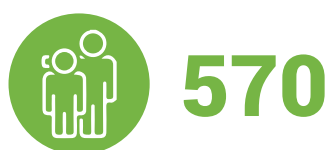
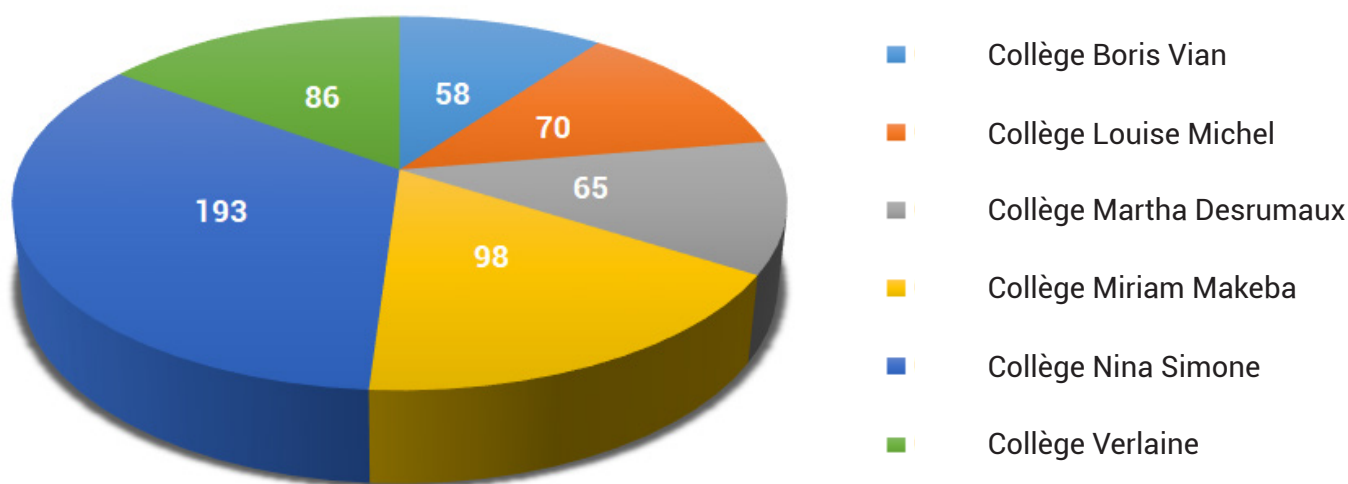
(Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire)

L'Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire est un éducateur de Prévention spécialisée implanté dans un quartier. Il fait le lien entre l'intérieur et l'extérieur du collège.

L'A.L.S.E.S. favorise ainsi les relations entre les trois espaces de vie des jeunes : le collège, le quartier et la famille. Il apporte au collège sa connaissance du quartier, sa compétence d'éducateur spécialisé et son réseau partenarial.

L'association Itinéraires compte **6 ALSSES**, répartis dans 6 collèges.

1. Nombre d'élèves accompagnés



élèves accompagnés
par les 6 A.L.S.E.S.



garçons



filles

En 2024-2025, le nombre d'accompagnements a **progressé de 8 %**, soit **43 élèves supplémentaires** par rapport à 2023-2024. Cette hausse concerne principalement les collèges Boris Vian, Nina Simone et Paul Verlaine. À l'inverse, les collèges Louise Michel et Miriam Makeba enregistrent une légère diminution, respectivement de 8,5 % et 10 %. Pour ce dernier, cette baisse s'explique notamment par l'arrêt de certains projets collectifs.

La dynamique observée l'année dernière se confirme, avec une répartition équilibrée des accompagnements selon les niveaux : une **majorité d'élèves suivis en 4^e et 3^e : 55%** (contre 60 % en 2023-2024), reflétant une demande particulièrement marquée en 4^e. **Les 6^e et 5^e gagnent en proportion**, représentant désormais **45%** des accompagnements (contre 40% l'an passé).

Comme l'an dernier, **le public masculin reste le plus représenté** parmi les jeunes accompagnés.

Le collège Boris Vian présente une répartition quasi équilibrée entre filles et garçons.

Le collège Martha Desrumaux enregistre également cette année, une légère majorité féminine (30 filles contre 28 garçons).

2. Origine des accompagnements



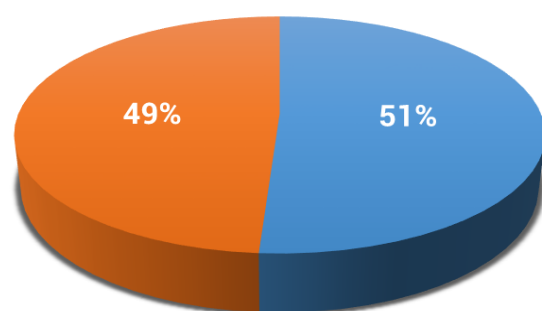
Le personnel scolaire est le principal relais d'orientation vers les ALSSES : il identifie les besoins, repère les situations sensibles et dirige les élèves vers l'accompagnement adapté.

Les temps informels, comme les récréations ou les pauses, favorisent la rencontre et l'instauration d'un climat de confiance, renforçant le lien entre les élèves et les ALSSES.

Par ailleurs, les démarches spontanées des élèves, de leurs pairs ou des familles représentent 32% des orientations. Elles s'expriment lors de réunions parents-professeurs, cafés-parents, actions de rue ou autres temps d'échange, traduisant la reconnaissance croissante des ALSSES comme partenaires éducatifs et sociaux.

Enfin, les orientations internes (3,5%) illustrent une intervention plus précoce des professionnels afin de prévenir l'installation durable des difficultés.

3. Antériorité des accompagnements



■ Démarrés antérieurement ■ Démarrés sur la période
 ■ Démarrés sur la période ■ Démarrés antérieurement

Comme l'an dernier, plus de la moitié des élèves accompagnés en 2024-2025 (296 jeunes) étaient déjà suivis, ce qui souligne la continuité du lien établi.

Les collèges Collège Martha Desrumaux (62 %) et Collège Paul Verlaine (82 %) comptent une majorité d'élèves déjà accompagnés. À l'inverse, Collège Boris Vian et Collège Louise Michel se distinguent par 69 % de nouveaux élèves chacun. Les collèges Collège Miriam Makeba et Collège Nina Simone présentent une répartition plus équilibrée.

Ces données illustrent la capacité des ALSSES à conjuguer suivi durable et accueil de nouveaux publics.

4. Accompagnements croisés avec le Club

Nombre de jeunes orientés par les ALSSES vers les équipes éducatives de quartiers :



Tous les élèves n'ont pas vocation à être accompagnés par une équipe de prévention spécialisée : pour la majorité d'entre eux, les difficultés rencontrées relèvent davantage des aléas et des difficultés quotidiennes de la vie adolescente.

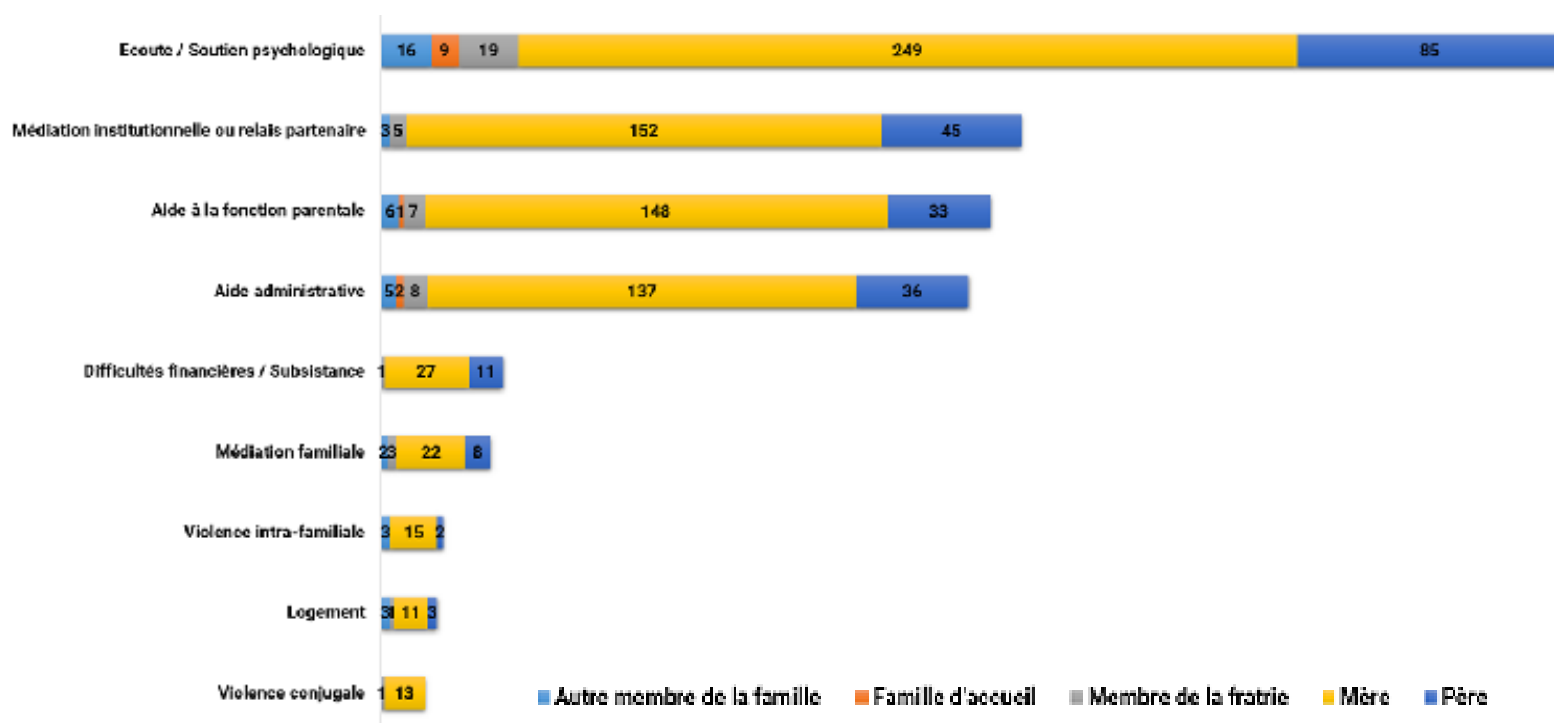
Dans ce cas, venir voir l'ALSSES permet déjà d'apporter une écoute, un soutien ponctuel et une réponse adaptée, sans nécessairement engager un suivi éducatif plus lourd. Cependant, pour certains jeunes confrontés à des situations plus complexes, la mise en place de passerelles entre l'ALSSES et les équipes de quartier devient essentielle.

Ainsi, **237 élèves sur 570, soit 42 %**, ont bénéficié d'une poursuite de leur accompagnement par une équipe éducative du Club de prévention. Ce chiffre montre qu'une part significative des collégiens a besoin d'un suivi renforcé, mais il confirme aussi que ce dispositif doit rester ciblé sur les élèves les plus vulnérables.

L'action des ALSSES prend alors tout son sens : ils assurent le lien entre l'école et le quartier, facilitent la mise en relation des familles avec les professionnels de prévention et rendent possible un suivi cohérent, continu et global. Leur connaissance fine du territoire, leur partenariat étroit avec les structures locales et leur travail en synergie avec leurs collègues éducateurs de quartier garantissent la pertinence et l'efficacité de ces accompagnements. Construire ces passerelles n'est pas une démarche généralisée mais bien une **réponse ajustée**, qui permet d'apporter à chaque élève le niveau de soutien dont il a besoin, ni plus, ni moins.



5. Objectifs travaillés avec les familles et l'entourage



Comme l'an dernier, **les mères restent les premières interlocutrices des ALSSES**. Elles expriment un besoin fort d'écoute et de soutien dans leur rôle parental. L'ALSSES représente une véritable personne-ressource : présent au sein du collège, au courant du quotidien scolaire, il offre aux parents un point d'appui accessible, y compris dans le quartier, pour aborder des sujets sensibles tels que la réussite scolaire de leur enfant, les inquiétudes liées à l'adolescence ou encore des situations d'incompréhension.

Le rôle de l'ALSSES ne se limite pas à un accompagnement ponctuel : il représente souvent le **dernier relais pour maintenir un lien entre l'établissement et des familles parfois en rupture avec l'institution scolaire**. Son action vise à favoriser un climat de confiance, condition indispensable pour que chaque élève puisse suivre sa scolarité dans les meilleures conditions, en étant protégé autant que possible des tensions entre adultes.

Les **solutions mises en place grâce aux différents services d'itinéraires** : relais vers les équipes éducatives du Club, accueil de jour Mistral Gagnant, Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement, renforcent l'efficacité de cet accompagnement. Dans cette dynamique, le dispositif **Atout Parent joue un rôle majeur** : il offre aux familles un espace d'expression, d'écoute et de dialogue leur permettant de mieux comprendre les enjeux scolaires et de se réapproprier leur rôle éducatif. Ce dispositif complète l'action de l'ALSSES : il ne se limite pas à répondre à une difficulté immédiate, mais favorise une **démarche de prévention et de coéducation**. En soutenant les parents dans leur mission éducative et en les aidant à trouver leur place au sein du parcours scolaire de leur enfant, Atout Parent participe à la création d'un environnement plus serein et favorable à la réussite de chaque élève.



6. Témoignages



M. Brahim KHITER, Principal du collège Louise MICHEL

« Je souhaite saluer le **rôle fondamental** que joue **Mme Fatima HALITIM**, en sa qualité d'Agent de Liaison Sociale en Environnement Scolaire, au sein du collège Louise Michel (collège en éducation prioritaire renforcé).

Chaque jour, Mme HALITIM est pleinement engagée sur le terrain, **au plus près des élèves, des familles, de l'équipe éducative et des partenaires** (structures spécialisées, centres sociaux, associations, Association des Parents d'Elèves du collège, etc.). Elle **participe volontiers aux diverses instances du collège** (cellule de veille sécurité, CESCE¹, formation en établissement, cafés parents, rencontres avec les parents, etc.). Elle **crée alors du lien**, écoute avec attention, comprend les situations parfois complexes, et agit toujours avec **bienveillance et discernement**.

Ce qui la rend véritablement indispensable, c'est sa **capacité à rétablir un dialogue** (et/ou une liaison) là où il a pu se rompre, et à accompagner les élèves **sans jugement**, tout au long de leur parcours scolaire. Il s'agit d'élèves en voie de décrochage, d'élèves décrochés, d'élèves au parcours complexe, d'élèves fragiles, d'élèves à besoin particuliers, d'élèves allophones, etc. Toujours en liaison avec les familles, les partenaires et la communauté scolaire. Elle travaille ainsi en parfaite **synergie avec l'ensemble des personnels** et en particulier avec les infirmières scolaires, les CPE², l'assistante sociale et la psychologue scolaire. Tous reconnaissent et saluent son professionnalisme, ainsi que sa capacité à s'intégrer avec fluidité et efficacité dans les échanges.

Mme HALITIM ne se limite pas à intervenir dans les situations de crise : elle **agit en amont**, dans une logique de **prévention**, d'écoute et de présence humaine continue. Elle participe à **fluidifier les communications** (internes /externes) et/ou à s'engager pleinement dans la réalisation des projets éducatifs avec les nombreux partenaires du collège dans le cadre du réseau et/ou de la Cité éducative (Vacances apprenantes, sorties, voyages, accompagnement et visites d'établissements, recherche de stages, accueil de jour, actions citoyennes au collège, etc.).

Grâce à elle, de nombreux élèves et leurs familles trouvent un **repère**, une oreille attentive, un soutien rassurant.

Son engagement quotidien est donc précieux et son rôle, incontestablement, constitue un pilier essentiel à la **sécurisation des parcours des élèves** et au bon fonctionnement de notre établissement. »

M. Quentin HAUW, Principal du collège Miriam MAKEBA

« L'action de l'ALSES s'inscrit pleinement dans la prévention du décrochage et s'appuie sur un **travail étroit entre le collège, le quartier et les familles**. Sa présence au sein de l'établissement permet une connaissance fine des élèves et de leur situation.

Identifiée comme partenaire de proximité, l'ALSES propose une écoute rassurante pour les familles et les élèves, participe aux actions de prévention et joue un **rôle de relais** auprès des parents. Elle est associée aux dispositifs d'intégration, ce qui **facilite l'identification rapide des situations nécessitant un soutien**.

Sa participation aux instances internes de prévention et son lien avec le Club de prévention spécialisée permettent de mettre en place des passerelles adaptées (DAEET, Mistral Gagnant, accueils de jour).

L'ALSES constitue une **réelle plus-value** : elle crée un climat de confiance avec les familles, favorise leur accès aux dispositifs du quartier et assure une continuité d'action, y compris en dehors du temps scolaire. Son intervention est complémentaire de celle du service médico-social du collège. »



Mme Audrey MONTHAYE, CPE¹ au collège Nina SIMONE

« Au sein du Collège Nina Simone, ma collaboration avec l'Actrice de l'ALSSES Fouzia DJOUADI se révèle être un **véritable atout pour l'accompagnement des élèves et le bon fonctionnement de l'établissement.**

Cette **complémentarité** permet avant tout de **gagner un temps précieux dans la gestion quotidienne.** Grâce à un échange régulier et efficace, les informations circulent rapidement, ce qui **facilite la communication avec les familles** et permet une **prise en charge réactive des situations.**

Lorsqu'une difficulté surgit, que ce soit sur le plan éducatif, comportemental ou social, cette coordination et ce travail en étroite collaboration assure un **suivi personnalisé pour chaque élève.**

L'un des aspects les plus précieux de cette collaboration est son **impact sur la relation avec les familles.** Il arrive que certaines discussions soient délicates, notamment lorsque des tensions existent entre l'établissement et une famille. La présence de l'ALSSES aux côtés de la CPE apporte un **soutien essentiel** : en instaurant un **climat de confiance**, en expliquant les démarches et en servant de relais entre les différents acteurs, elle contribue à apaiser les échanges et à trouver des solutions adaptées, notamment dans un contexte de sanction par exemple.

Au-delà de l'aspect relationnel, cette coopération permet également une **vision plus globale de l'élève.** En croisant nos regards et nos compétences, nous pouvons mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant et mettre en place des actions cohérentes, adaptées à leur parcours scolaire et personnel.

L'ALSSES joue un rôle clé dans l'accompagnement et le suivi, ce qui facilite grandement le travail des CPE et, plus largement, du personnel de l'établissement.

En définitive, l'ALSSES est un véritable « **élément clé** » dans la prise en charge des élèves. **Son rôle est indispensable au bon fonctionnement de la communauté éducative.** Grâce à cette collaboration étroite, nous nous efforçons au mieux de travailler à un objectif commun : offrir aux élèves les meilleures conditions possibles pour réussir et s'épanouir personnellement. »

Mme T., parent d'élèves du collège Martha DESRUMAUX

« J'ai rencontré Fanny, l'ALSSES du collège de mes enfants, par l'établissement, à cause de ma fille Lydia*, qui avait des difficultés à l'école. Après, elle a aussi accompagné mes deux fils, plus jeunes.

On a commencé par des sorties.

Sa présence m'a beaucoup aidée pour tout ce qui concerne l'école. Elle est venue avec moi aux rendez-vous au collège, et même à un conseil de discipline. Elle m'a conseillé pour Lydia, et après ça a continué pour les autres enfants.

Les sorties, ça nous a fait du bien. Le séjour avec le groupe de filles organisé par le Club Itinéraires, ça a vraiment aidé Lydia. Et après, Fanny a aussi continué son accompagnement avec ses frères : pour l'école, pour leur orientation, pour les sorties, pour l'inscription au foot, etc. Ça les a aidés.

Et moi aussi ça m'aide : par exemple, quand mon fils a été exclu, Fanny m'a aidée à faire un recours.

Si j'ai une inquiétude pour mes enfants, je peux l'appeler. Ça me rassure beaucoup et ça me donne aussi des idées. »

¹ - Conseillère principale d'éducation

03. MISTRAL GAGNANT

Mistral Gagnant est un Accueil de Jour à temps plein ou à temps partiel pour les jeunes de 12 à 18 ans en décrochage scolaire. C'est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS).

Nos objectifs sont de réconcilier le jeune avec l'apprentissage et de l'aider à se définir un projet. Tout accueil d'enfant est soumis à un accord entre sa famille, le Département (accueil provisoire), le collège et Mistral Gagnant.

1. Analyse du public accueilli

Typologie du public accueilli



27

élèves accueillis cette année,
dont 3 lycéens



15

garçons



12

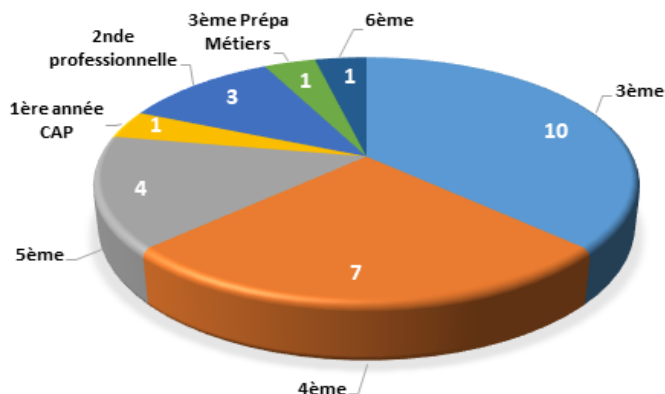
filles

Cette année 2024/2025 est marquée par une très **légère hausse des accompagnements** : 27 jeunes contre 24 l'année passée, **dont la moitié sont orientés à l'interne de l'association**. La répartition entre filles et garçons reste équilibrée. Sans être un critère de choix, cela favorise une diversité de profils et une dynamique de groupe qui permet à chaque jeune de trouver sa place au sein du collectif.

Cette diversité de profils est renforcée par la multiplicité des lieux de scolarisation : les jeunes sont **originaires de 16 collèges et 4 lycées différents, issus de secteurs bien distincts** de la métropole lilloise. Cette pluralité permet un brassage culturel important, qui favorise rencontres et ouvertures.

Elle permet aussi à l'équipe de ne pas avoir des jeunes qui se connaissent, évitant ainsi de reconstituer des groupes déjà existants à l'extérieur ou dans les établissements scolaires. Enfin, comme chaque année, l'équipe éducative a accompagné 4 lycéens dans la gestion de nouveaux enjeux liés notamment au changement d'environnement, à l'accès à une plus grande autonomie et à une approche totalement différente de la gestion des apprentissages. L'équipe éducative est particulièrement vigilante à ces enjeux avec pour principal objectif de prévenir les ruptures et sécuriser le passage vers cette nouvelle vie.

► Le niveau scolaire



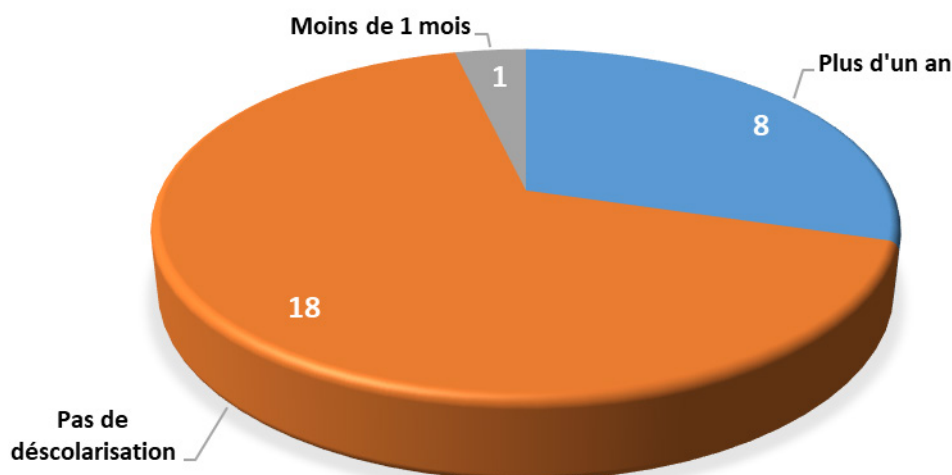
Les élèves de cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e) représentent la **majorité des accompagnements** de l'Accueil De Jour (77%), avec une part encore importante des élèves de 3^e : près de la moitié de l'effectif total des collégiens.

Cette part importante des élèves de 3^e amène l'équipe éducative et enseignante à apporter une attention particulière à ces profils : préparation du brevet, stages, orientations scolaires et définition de projets professionnels, sont autant d'étapes à travailler avec les jeunes, parfois dans des temporalités très restreintes et à ne surtout pas manquer.

Après quelques années à observer un rajeunissement du public de Mistral Gagnant, la tendance semble repartir à des niveaux d'enseignements plus élevés. Pour autant, cette

hétérogénéité des profils reste un atout pour le collectif, permettant aux plus âgés de revenir en classe sur des notions peu abordées ou oubliées, et pour les plus jeunes, de se rassurer tout en découvrant des notions du niveau supérieur. Enfin, un élève seulement est issu de la classe de 6^e et fait partie des situations qui sont orientées de manière précoce et préventive à l'Accueil De Jour, afin de ne pas laisser les difficultés s'installer de manière trop importante en tentant d'inverser rapidement la situation et en limitant le décrochage scolaire.

► La durée de déscolarisation



Si la part des enfants accueillis se maintenant en scolarité reste stable (66%), nous observons cette année une **évolution importante des situations de longue déscolarisation**. Le nombre de jeunes ayant été en situation de déscolarisation durant plus d'un an augmente significativement et représente désormais **près de 30%** de l'effectif. Cette progression témoigne de la complexification des situations rencontrées et de l'intensification des difficultés vécues par certains jeunes, comme la situation de Louise décrite ci-dessous. Parmi ces jeunes, certains connaissent même des épisodes de déscolarisation allant jusqu'à deux ans, si ce n'est plus. Au-delà de l'impact sur les apprentissages, le développement cognitif et social des jeunes, ces périodes de plus en plus longues révèlent souvent de **multiples facteurs de décrochage : harcèlement scolaire, fragilités psychologiques et psychiques, contextes familiaux en tension ou encore des environnements peu propices à la scolarité**.

Ce sont tout autant d'écueils à prendre en considération dans le parcours de ces jeunes, synonymes de souffrances de plus en plus silencieuses et qui viennent renforcer ces mécanismes d'évitement et d'isolement.

Ces trajectoires complexes amènent l'équipe éducative à déployer une analyse fine et des étayages pointus, pour proposer l'accompagnement éducatif le plus adapté et à la hauteur des enjeux à l'œuvre pour ces enfants.



NOTE DE SITUATION

Louise*, 14 ans

Scolarisée en classe de 5^e, Louise est une élève sans difficulté d'apprentissage et bien intégrée dans son établissement, où elle a toujours suivi sa scolarité. Son absentéisme, d'abord ponctuel, s'est intensifié au fil des mois : elle évoque alors des faits de harcèlement, subis rapidement après la rentrée. Cela a suscité chez elle de fortes angoisses et des absences de plus en plus importantes, jusqu'à ne plus être en capacité de se rendre au collège. Même si Louise ne présente pas de problèmes de comportement majeurs, la famille observe qu'à la maison elle s'isole de plus en plus et montre parfois des signes d'agressivité.

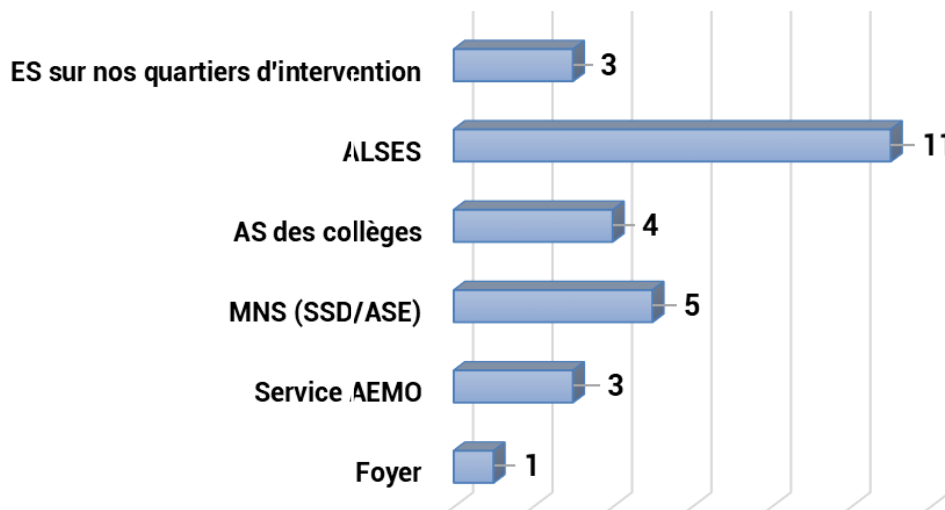
Au vu de ces difficultés, le collège a organisé plusieurs entretiens avec Louise et sa famille, allant jusqu'à proposer un aménagement de son emploi du temps. Pour autant, Louise n'a pas pu trouver les conditions d'apaisement nécessaires pour envisager une réintégration scolaire sereine. Malgré l'étayage de l'ensemble des professionnels autour d'elle et l'investissement de ses parents, attentifs et engagés dans le suivi de sa situation, elle reste en proie à une anxiété importante et son absentéisme devient total.

Face à la persistance de son isolement et à l'ancrage de plus en plus profond de son décrochage, une orientation vers Mistral Gagnant est travaillée avec la famille et Louise, avec pour objectif de lui permettre de reprendre un rythme dans un environnement sécurisé, propice au travail à mener sur les raisons de son décrochage. L'objectif final de cet accompagnement est de préparer une réintégration adaptée au sein de son collège.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

La prise en charge

► L'origine de la demande



Cette année, nous observons une **diminution des orientations venant des services du Département**, même si **la part des services de Protection de l'enfance reste stable**. Pour autant, ces demandes de prise en charge restent non négligeables et résultent souvent d'un **besoin de prise en charge et d'étayage que Mistral Gagnant peut apporter grâce à ses spécificités**. Les orientations venant des **assistantes sociales de collègue**, des **éducateurs du Club de prévention** et des **ALSES d'Itinéraires** ont quant à elles augmenté. Ces orientations sont le reflet du **travail en transversalité** qui existe au sein de l'association et qui anime les professionnels. Ce travail de collaboration offre plusieurs atouts : un travail de qualité, permis par la **prévention et le repérage précoce** et une dynamique de travail collective idéale pour les jeunes que nous accompagnons, comme le montre la situation de Samantha. Il semble important de souligner que cette dynamique de travail trouve également une résonance dans les relations entretenues avec les collègues, notamment au travers du **GAE (Groupe d'Appui Externe)**, qui favorise connaissances, échanges et réflexions dans la prise en charge des collégiens. Enfin, comme le montre la diversité des services orientant des enfants vers l'Accueil De Jour, ce travail de connaissance et de reconnaissance mutuel reste qualitatif et entretenu grâce à des relations et des **partenariats solides**.



NOTE DE SITUATION

Samantha*, 12 ans

Durant son année de 6^e, un événement familial marque profondément le parcours de Samantha. Très vite, les difficultés s'accroissent : perte de motivation, repli, baisse des résultats scolaires, absentéisme, tensions dans la relation aux adultes et problèmes de comportement. La poursuite de sa scolarité dans ce contexte est difficile.

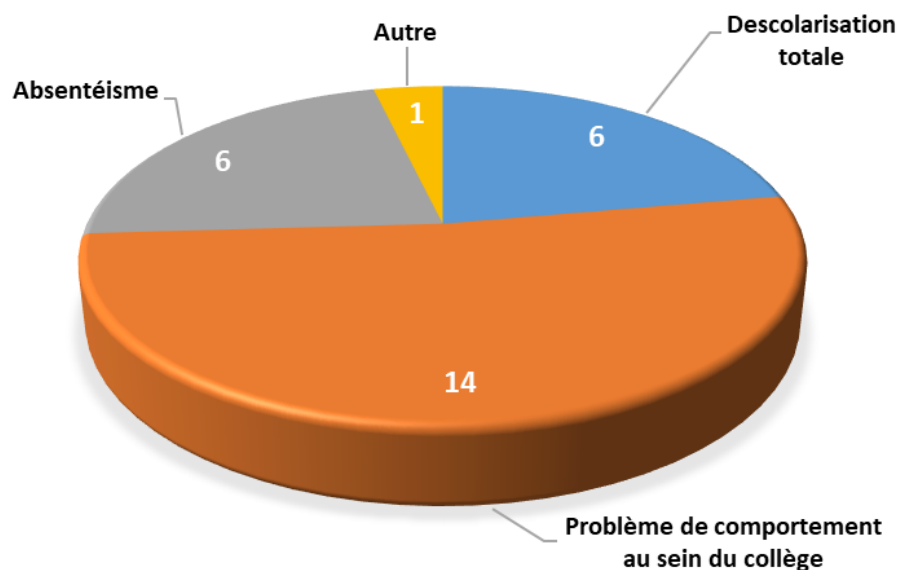
Dès lors, et grâce à l'articulation entre les professionnels, un accompagnement est mis en place avec l'ALSES et l'assistante sociale de son collègue, afin de prévenir son décrochage. En lien avec l'équipe éducative et avec sa maman, l'orientation vers un dispositif de Classe Relais s'est imposé comme une étape intermédiaire pour offrir à Samantha un espace plus contenant et bienveillant, capable de lui redonner confiance et de préparer une entrée en Accueil de Jour. Ce travail en Classe Relais lui a permis d'installer des bases solides et d'éviter la rupture totale avec l'école.

L'arrivée de Samantha à Mistral Gagnant s'inscrit donc dans cette dynamique collective. L'objectif est de travailler ses fragilités, de consolider ce qu'elle a pu construire en Classe Relais et de lui permettre de retrouver une posture d'élève, tout en travaillant sur les difficultés à la maison. Tout au long de son accompagnement, les professionnels collaborent étroitement avec sa famille, les équipes de son collège d'origine ainsi que les partenaires éducatifs déjà engagés, afin de construire autour d'elle une dynamique de coopération.

Aujourd'hui, Samantha se fait davantage confiance et, même si sa situation reste complexe, elle sait qu'elle peut compter sur la dynamique instaurée par l'ensemble des adultes et professionnels présents autour d'elle.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

► Les motifs d'admission



Les chiffres de cette année confirment la **prépondérance des problèmes de comportement au sein des établissements scolaires** comme principal motif d'admission à Mistral Gagnant. Souvent, ces difficultés sont liées à la gestion des émotions, du cadre, au rapport à l'autorité et à l'expression parfois conflictuelle ou violente, que ce soit dans les relations aux autres élèves ou aux adultes. Cela témoigne de la nécessité d'une prise en charge adaptée, visant à aider chaque jeune à se repositionner et réinvestir positivement différents aspects : les règles, la relation aux autres ou le rapport aux apprentissages. Ce travail s'effectue en abordant ce qui a mené à de telles difficultés. L'objectif étant pour les jeunes de se défaire de certaines habitudes et de se reconstruire sur des bases saines et solides, dans un espace qui leur est favorable et sécurisant, à l'image de la situation de Julien ci-dessous.

Une évolution notable apparaît du côté de **l'absentéisme** et de **la déscolarisation**, qui **représentent près de la moitié des orientations à Mistral Gagnant**. La résurgence de ces problématiques souligne combien certains enfants passent au travers des filets de l'action socio-éducative classique, nécessitant de la part de l'équipe de Mistral Gagnant un investissement important en matière d'énergie, d'innovation et d'adaptation, pour tenter de leur redonner un rythme, une confiance, de restaurer un lien à la scolarité et, pour certains, de réamorcer une sociabilisation interrompue par ce décrochage. Dans ces situations, **l'implication de la famille est un enjeu central** : il ne s'agit pas uniquement de travailler avec le jeune mais de remobiliser la famille, bien souvent démunie ou en grande difficulté.



NOTE DE SITUATION

Julien*, 14 ans

Julien intègre Mistral Gagnant en fin de 4^e, suite à une exclusion définitive par conseil de discipline de son établissement scolaire, pour des problèmes de comportement. Il présentait déjà des difficultés d'apprentissage et la situation au domicile était complexe, nécessitant un accompagnement éducatif. En situation de décrochage, le risque de rupture avec le système scolaire était imminent.

Dès son accueil, un travail étroit est mené avec sa mère, afin de l'accompagner et de poser un cadre cohérent pour son fils. L'objectif est double : préparer au mieux l'année de 3^e, tout en travaillant son projet d'orientation et sa poursuite de scolarité.

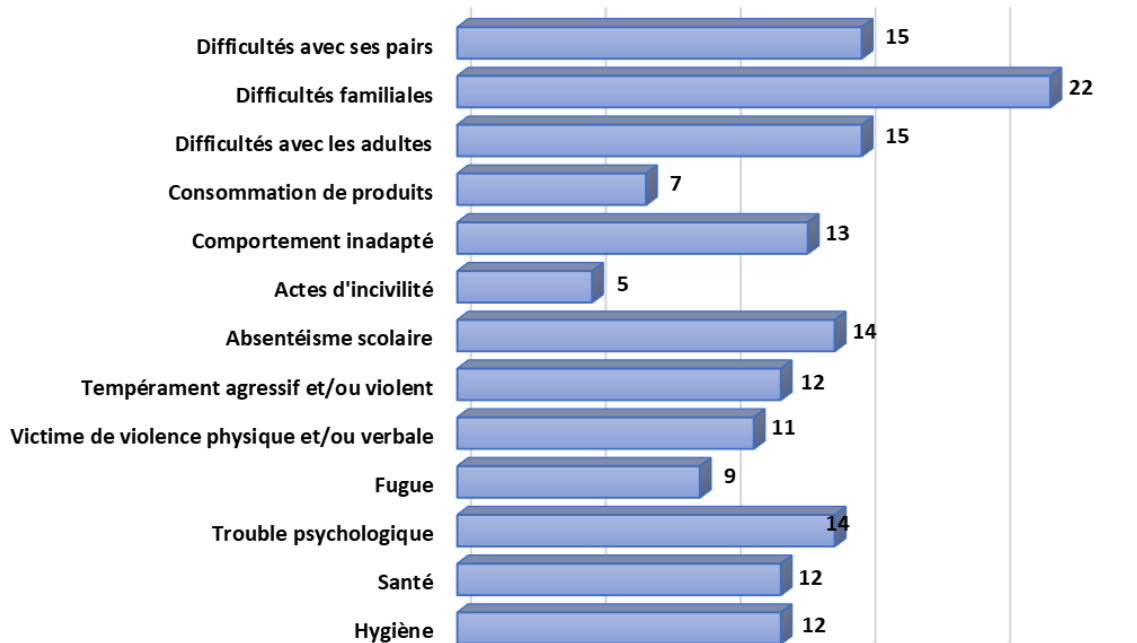
À Mistral Gagnant, Julien se saisit rapidement de l'accompagnement proposé. Contrairement à son expérience au collège, aucun problème de comportement n'est observé sur le temps de l'accueil. Il s'investit dans les activités éducatives et trouve un espace où il peut se poser et réfléchir à son avenir. Ses difficultés scolaires restent présentes, mais elles ne l'empêchent pas de progresser et de s'impliquer.

Au fil de l'année, Julien affine son projet professionnel. Attiré par la mécanique, il découvre une voie qui le motive et qui devient un véritable moteur pour son engagement. Accompagné par l'équipe éducative et soutenu par sa maman, il parvient à donner du sens à ses efforts scolaires dans la perspective de ce projet.

En fin d'année, Julien obtient son Certificat de Formation Générale (CFG) et réussit son orientation vers un lycée professionnel dans la filière qu'il souhaitait. Son passage à Mistral Gagnant lui a permis de reprendre confiance en ses capacités, de consolider son projet et d'ouvrir une nouvelle étape de son parcours dans de meilleures conditions.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

► Les difficultés travaillées pendant la prise en charge



D'année en année, les indicateurs témoignent de difficultés persistantes dans les situations des enfants que nous accompagnons : dans la **relation aux autres et aux adultes** ainsi que les **problèmes de comportement**. Cela confirme la **nature multifactorielle du décrochage scolaire**. Néanmoins, deux problématiques restent particulièrement importantes : **la santé mentale** et **les difficultés familiales**. **Pour 75% des enfants que nous accompagnons, les vulnérabilités psychiques demeurent et semblent s'amplifier**. Cela demande un travail d'élaboration, de repérage et d'étayage de ces souffrances, devenues **désormais un axe fondamental de notre prise en charge**. En parallèle, les **difficultés intra-**

familiales restent également importantes. Les fragilités à la maison, la perte de repères, l'isolement, sont autant des problèmes qui se répercutent sur les enfants. **L'accompagnement à la parentalité** est donc plus que jamais un enjeu et un levier important, ce que l'équipe s'attache à travailler au quotidien avec les familles. Face à toutes ces problématiques, l'équipe de Mistral Gagnant est engagée dans un **processus d'innovation et d'adaptation constant** et exigeant, comme l'illustre bien la situation d'Achille. Il faut jouer, inventer, s'ajuster, se réajuster et cela même si ça ne fonctionne pas ou plus, grâce à un travail de « haute couture », « sur mesure » avec les besoins de l'enfant.



NOTE DE SITUATION

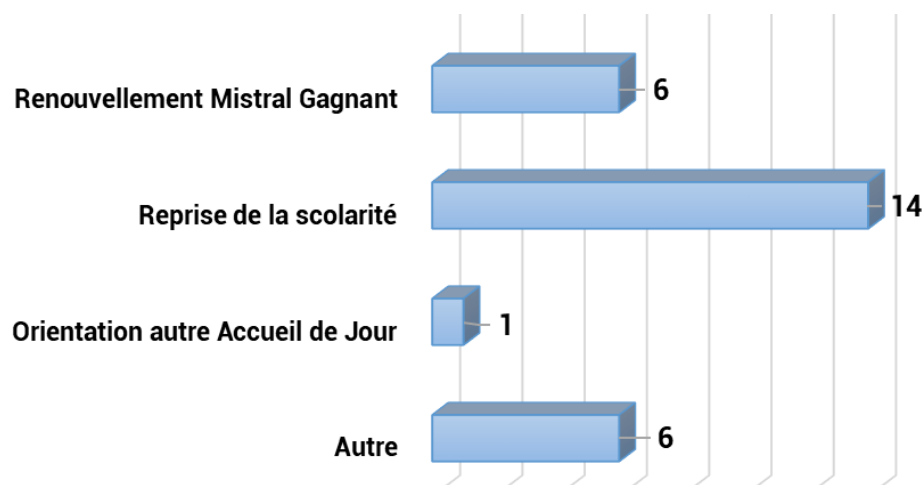
Achille*, 14 ans

Achille a 12 ans lorsqu'il est accueilli à Mistral Gagnant. Il est alors en classe de 6^e. Son arrivée est retentissante et très vite l'équipe se questionne quant à des difficultés de comportement, qui s'expriment de manière impressionnante : agitation, violences verbales et physiques, conflits avec les autres jeunes et difficultés à respecter le cadre fixé par les adultes. Ces débordements vont même jusqu'à perturber la dynamique du groupe, perturbant le travail d'accompagnement individuel auprès de certains jeunes et freinant inévitablement la mise en place d'un travail éducatif serein et constructif pour Achille.

Face à cette situation, l'équipe a dû rapidement faire preuve d'adaptation et d'innovation, en repensant totalement son accompagnement, en lien avec son éducateur du Club de prévention. L'objectif était qu'Achille puisse construire d'abord du lien avec les adultes, sans être immédiatement confronté à la pression du collectif et être ainsi valorisé en dehors des situations de conflits. Au fur et à mesure, la qualité du lien s'améliorant, une volonté commune s'est affirmée : renforcer progressivement l'intégration d'Achille dans le collectif et travailler les interactions avec ses pairs. Cependant, la persistance de ces troubles a rendu ce processus difficile, les tensions avec les autres jeunes restant vives et limitant les possibilités de coopération. Ces difficultés ont pour autant joué un rôle déterminant : elles ont conduit sa mère à se réinvestir pleinement dans la prise en charge de son fils, en renforçant sa place et son rôle auprès d'Achille. Pour autant, les difficultés demeurant encore importantes, la famille n'a pas souhaité poursuivre le travail avec Mistral Gagnant et l'équipe a dû une nouvelle fois repenser son travail pour organiser la fin de l'accompagnement d'Achille.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

► Orientation des jeunes à la sortie



La sortie de l'Accueil de Jour marque un moment déterminant dans l'accompagnement des enfants à Mistral Gagnant. Pensée et projetée bien en amont, parfois dès le démarrage, elle ne se résume pas à la fin d'une prise en charge. Il s'agit d'un véritable travail de construction avec la famille, le Département, l'Éducation Nationale, les collègues du Club de prévention et l'ensemble des partenaires. L'objectif : trouver durant notre année de prise en charge une solution adaptée au projet de chaque enfant, dans une logique de continuité et de sécurisation du parcours.

Cette année, nous pouvons noter que :

- **63% des jeunes ont pu reprendre leur scolarité**, que ce soit dans leur collège d'origine, dans un autre établissement ou en poursuite de scolarité au lycée.
- **6 jeunes poursuivront leur accompagnement à temps plein à Mistral Gagnant** pour continuer le travail engagé et préparer une intégration rapide au collège pour 4 d'entre eux.

Pour 3 jeunes, nous avons travaillé des projets différents :

- l'orientation de Simon vers un autre Accueil De Jour, illustrée par sa situation ci-dessous
- un travail de réorientation vers un établissement de soin pour une jeune avec des besoins spécifiques, dont l'étayage n'était possible qu'auprès de ce type de structure
- le relais d'une situation en transversalité avec le service MAJ'YC.

Enfin, comme chaque année, l'équipe peut être confrontée à l'impossibilité de travailler avec un enfant, une famille, souvent en raison de situations complexes très ancrées et de grandes difficultés pour se remobiliser. C'est le cas cette année pour 1 jeune avec qui il a été nécessaire d'acter une fin de prise en charge, en lien avec les services du Département.



NOTE DE SITUATION

Simon*, 15 ans

Simon arrive à Mistral Gagnant il y a un peu moins de deux ans, alors qu'il entre en classe de 4^e. Dès son accueil, l'équipe identifie deux enjeux principaux : travailler sur ses comportements débordants en cours, souvent sources de tensions avec les enseignants et ses camarades, et l'accompagner dans ses difficultés scolaires. L'objectif est de lui permettre de retrouver une scolarité plus apaisée et constructive. Un long travail est alors mené pour préparer sa réintégration au collège et l'équipe constate que Simon a besoin de temps pour accepter de retourner en classe à temps plein. Dès la rentrée de 3^e, cette réintégration est testée en lien étroit avec l'établissement, avec des réunions régulières de coordination. Très vite, il apparaît que, malgré ses efforts et sa motivation, ses difficultés scolaires freinent encore son projet et compliquent ses perspectives d'évolution au collège. En parallèle, Simon montre un réel intérêt pour les périodes de stage. Il y trouve une source de motivation nouvelle et s'investit dans la découverte du monde professionnel, où il peut exprimer ses compétences autrement que dans le cadre scolaire et révéler toutes ses qualités. Cet appétit pour l'expérience pratique devient un levier essentiel pour la suite de son accompagnement. En lien avec Simon, sa famille et le Département, l'équipe propose alors de poursuivre le travail vers un autre Accueil de Jour, davantage centré sur l'insertion professionnelle. Cette réévaluation de parcours, pensée collectivement, vise à valoriser ses points forts, à soutenir son envie de découvrir le monde du travail et à lui offrir un cadre adapté à ses besoins, en vue de la poursuite de sa scolarité en lycée professionnel. Dans une logique de continuité de parcours, ce nouvel aménagement a pour but de garantir la cohérence de son projet, tout en évitant la possibilité d'un nouveau décrochage scolaire grâce à l'étayage proposé par le nouvel Accueil De Jour.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

2. L'accompagnement scolaire

- **444 Heures Supplémentaires Effectives** octroyées chaque année à Mistral Gagnant par l'Education Nationale, pour
- **8 professeurs** mis à disposition pour enseigner aux jeunes de notre Accueil de Jour.

Ce partenariat avec l'Éducation Nationale permet de proposer aux élèves accueillis un **enseignement régulier** dans une grande partie des matières scolaires. Ils bénéficient de l'intégralité des cours et se remettent ainsi plus rapidement dans une dynamique scolaire. **Nous saluons l'investissement de l'ensemble des Principaux de collège, qui permettent aux élèves de Mistral Gagnant d'accéder aux équipements de leurs établissements.**



L'enseignement par l'équipe pédagogique

Tous les cours et la restauration se font dans les établissements où enseignent les professeurs. C'est un principe essentiel à Mistral Gagnant : replacer chaque jeune dans une posture d'élève, même s'il est pris en charge par un Accueil de Jour.

La principale difficulté pour les professeurs est de travailler avec des élèves de niveaux scolaires différents. **Chacun adapte son enseignement en fonction des connaissances des élèves et de leurs besoins.**

La relation de proximité avec les professeurs intervenant à Mistral Gagnant et les élèves favorise souvent la réconciliation avec les apprentissages scolaires.

L'accompagnement par l'équipe éducative

► L'encadrement des élèves au sein des collèges



Nous encadrons les déplacements des jeunes dans les collèges par nos éducateurs. Ainsi, en cas de difficultés ou si un jeune n'arrive plus à suivre le cours, un membre de l'équipe peut le raccompagner à l'Accueil de Jour. Cette organisation permet aux professeurs de se focaliser sur leur enseignement sans avoir à gérer les conflits pendant leurs cours. Cela permet aussi aux jeunes de **reprendre confiance en leur professeur et de ne plus le considérer comme responsable de leur échec scolaire.**

► L'accompagnement du travail personnel

L'apprentissage scolaire est consolidé par le travail mené par l'équipe éducative tout au long de la semaine. Chaque vendredi matin, les élèves bénéficient d'une heure de **travail personnel** à Mistral Gagnant, encadrée par l'équipe éducative.

Un travail spécifique est réalisé pour les élèves de 3^{ème} qui doivent présenter un dossier pour le passage du **Certificat de Formation Générale (C.F.G.)** : un membre de l'équipe éducative accompagne ces élèves tout au long de l'année, en étroite collaboration avec le professeur de Français.

► La rescolarisation partielle

Dès que l'équipe éducative, en accord avec les enseignants de Mistral Gagnant, estime qu'un élève est en capacité de reprendre l'enseignement au sein de son collège, nous demandons à l'élève de **choisir une ou deux matières**, que nous soumettons au Principal de son collège ou d'un collège « adoptant », pour que le jeune reprenne petit à petit sa scolarisation.

Grâce à une **convention de partenariat entre l'Inspection Académique et Mistral Gagnant**, des élèves en difficulté peuvent **tester un autre collège que leur collège d'origine**, durant une durée déterminée.

► L'accompagnement de lycéens

Parallèlement à ce travail auprès des collégiens, nous avons accompagné cette année **3 élèves inscrits en Lycée Professionnel**, pour **consolider leur scolarité et éviter le décrochage**. Il nous a semblé important de soutenir ces élèves dans leur nouveau parcours, par des entretiens avec leurs familles et les professionnels des établissements.

La mobilisation de solutions alternatives

La prise en charge globale des élèves à Mistral Gagnant confirme chaque année une amélioration des situations, pendant et après l'accompagnement. Ces résultats reposent sur un **travail partenarial étendu**, qui continue de se développer afin de répondre à des situations toujours plus singulières : **structures de soins, accueils séquentiels, neuropédiatres, etc.**

Nous collaborons régulièrement avec des **structures sociales et médico-sociales, des internats éducatifs, ainsi qu'avec plusieurs services d'AEMO¹**. Cette année, un travail soutenu a notamment été mené avec le **foyer Rose Pelletier** et l'**Accueil Séquentiel des Apprentis d'Auteuil d'Haubourdin**.

Nous maintenons également des liens solides avec les **CMP² (Montebello, Lomme, Fâches, Mons)** et travaillons avec différents **CSAPA³**, dont **Oxygène** et **Trapèze**.

Le partenariat avec le **CIO⁴ de Lille** est reconduit afin d'accompagner l'orientation scolaire et professionnelle, **en lien avec les psychologues de l'Éducation nationale**. Les élèves de 3^e peuvent ainsi rencontrer un conseiller, en présence de leurs parents et d'un membre de l'équipe. Ce travail est renforcé par la **multiplication des stages, rendus possibles grâce à l'engagement d'entreprises locales telles que Pizza Fissa à Loos et Dwich Yourself à Lille**.



3. Le projet pédagogique 2024-2025

Tout au long de l'année, l'équipe éducative de Mistral Gagnant propose **des ateliers en lien avec des intervenants extérieurs et en transversalité avec d'autres services de l'association Itinéraires**.

Ces ateliers sont réfléchis et pensés avant chaque début d'année et suivent une ligne conductrice qui apporte une cohérence dans notre travail et correspond au public accueilli.

- **Atelier compétences psycho-sociales avec l'association PRISME**
- **Action « 1000 acteurs pour sauver des vies » (sensibilisation au massage cardiaque)**
- **Chantiers nature**
- **Atelier « prévention des radicalisations violentes », avec la Cellule Mobile d'Itinéraires**
- **Multisports avec La Deûle et Ride On Lille**
- **Actions intergénérationnelles MAS / Résidence La Vesprée**



4. La démarche qualité

Le service Mistral Gagnant a conduit en 2024/2025 plusieurs actions pour renforcer sa démarche qualité. Ces actions ont visé à **garantir des accompagnements personnalisés et respectueux des droits des jeunes accompagnés**, tout en préparant le service à **l'évaluation externe de la Haute Autorité de Santé (HAS)**. L'évaluation externe, menée par le **cabinet AM Consultant Nord**, a mobilisé l'ensemble de l'équipe et permis la participation directe de trois jeunes accompagnés. Voici la conclusion du rapport d'évaluation par les évaluateurs : *« Mistral Gagnant présente des atouts indéniables : une approche éducative fondée sur la personnalisation des accompagnements, une inscription active dans son territoire et ses réseaux, ainsi qu'une coopération territoriale forte. Le service bénéficie des ressources de son organisme gestionnaire, l'association Itinéraires. Enfin, la culture de l'évaluation déjà développée constitue un atout pour piloter les plans d'action. L'équipe d'évaluation exprime sa confiance dans la capacité de la gouvernance à porter et faire vivre cette dynamique d'amélioration continue de la qualité. »*

1- Action éducative en milieu ouvert

2- Centres médico-psychologiques

3- Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

4- Centre d'information et d'orientation

D.A.E.E.T.

Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement

1. Présentation

Créé en 2013, le **Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement** concerne les **collégiens exclus** de leur établissement pour une période de 5 jours, principalement pour des problèmes de comportement. Il est le fruit d'un travail partenarial mené par l'Éducation Nationale et l'association Itinéraires en matière de prévention du décrochage scolaire précoce. Le Dispositif a également été construit pour tenter d'apporter une réponse à l'augmentation du nombre de Conseils de discipline, la présence dans la rue des élèves exclus du collège et les difficultés des parents à prendre en charge leurs enfants pendant ces temps d'exclusion.

OBJECTIF :

Faire de l'exclusion un temps propice à la réflexion, en proposant une prise en charge éducative :

- Travailler sur le savoir-être, le savoir dire et le vivre ensemble.
- Maintenir une continuité dans le travail scolaire.
- Valoriser les compétences des jeunes.
- Créer et tisser du lien avec les jeunes et leur famille.
- Accompagner les parents pour les conforter dans leur rôle éducatif.
- Recréer du lien Famille - Institution scolaire.
- Proposer à l'issue du suivi un accompagnement éducatif par les équipes du Club de prévention.

Cela grâce à des **activités pédagogiques** animées par des **professeurs des collèges partenaires** et un **intervenant théâtre** qui travaille sur la **gestion des émotions** et l'**identification des raisons de l'exclusion**.

Ce travail se fait aussi **avec les parents**, afin de les conforter dans leur rôle éducatif et de créer ou de recréer du lien entre la famille et l'institution scolaire.

FONCTIONNEMENT :

► A la suite de l'exclusion prononcée par la Direction du collège, un rendez-vous est proposé à la famille, en présence de l'élève, par l'éducatrice référente Mme VAILLANT, afin de présenter le Dispositif et ses règles de fonctionnement.

► Les élèves sont accueillis au siège d'Itinéraires durant les 5 jours de leur exclusion et pris en charge par **Mme VAILLANT**, qui collabore avec les A.L.S.E.S., les équipes éducatives d'Itinéraires des différents quartiers, les professeurs des collèges partenaires et l'intervenant théâtre.

► A l'issue de la semaine dans le Dispositif, un bilan est réalisé avec l'ensemble du groupe, puis en individuel avec la famille. Un accompagnement éducatif est proposé au jeune et à sa famille par un-e éducateur-trice du Club de prévention.

- Le pilotage opérationnel du Dispositif se fait dans les différentes instances :
- point avec l'équipe de professeurs et d'intervenants toutes les 6 semaines,
 - bilan du DAEET présenté lors d'un Groupes d'Appui Externe (réunissant Itinéraires et les Principaux des collèges concernés).

2. Chiffres clés 2023-2024



88

collégiens accueillis,
dont **23 filles** et **65 garçons**



88,6%

de ces élèves ont évité
l'exclusion définitive



11

collèges partenaires

On constate une diminution du nombre d'élèves accueillis, en recul de **- 9%** par rapport à l'année précédente, mais le total demeure néanmoins en cohérence avec la moyenne observée sur les quatre dernières années, qui s'établit à 86 jeunes. Si **les garçons restent majoritaires** parmi les publics accompagnés, **la proportion de filles connaît une progression**, avec une hausse de **+ 8%** par rapport à l'année précédente.

Raisons principales des orientations

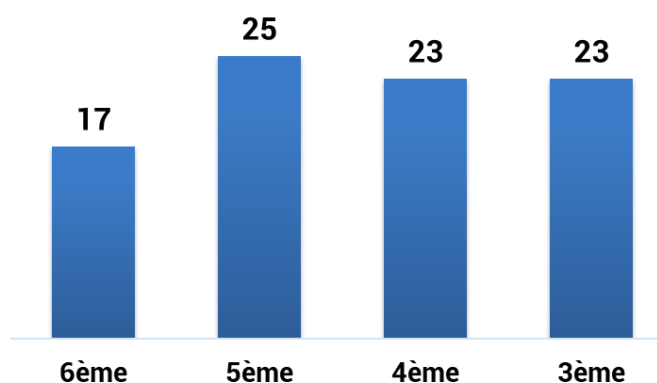
- Irrespect et insultes envers les adultes, contestation de l'autorité. Propos diffamatoires et outrageant à l'encontre des professeurs.
- Violence physique envers des pairs.
- Violence verbale envers des pairs
- Manquement au règlement intérieur
- Harcèlement et cyber harcèlement
- Propos racistes
- Remarques et gestes sexistes
- Refus de travailler



CHIFFRES CLÉS PARCOURS

- ▶ Sur l'ensemble des collèges, **7** ont dû mettre à exécution le Conseil de Discipline : **11** élèves ont été **convoqués**, **10** ont été **exclus définitivement** et **1** a reçu une **exclusion avec sursis**.
- ▶ **41** élèves ont montré une **amélioration de leur comportement** après leur réintégration au sein du collège.
- ▶ Le passage par le DAEET a contribué à l'**apaisement du climat dans la classe** pour **48%** des élèves.
- ▶ **10** élèves de cette année avaient déjà été accueillis par le DAEET, dont **7** en 2023-2024.

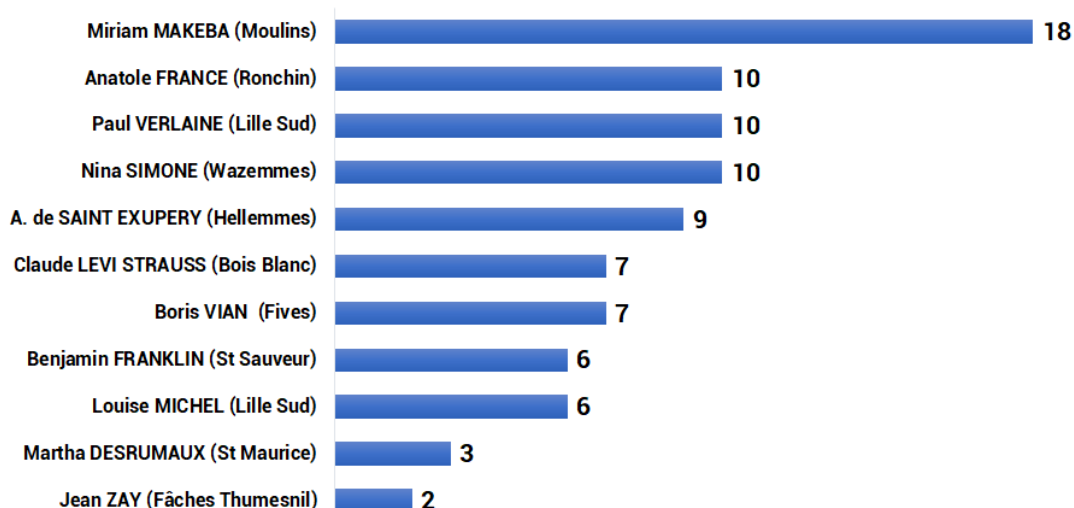
Répartition par niveau



Contrairement à l'année précédente, les élèves de 6^e et 5^e représentent une proportion légèrement inférieure des orientations, avec **48%** contre **54%** l'an dernier.

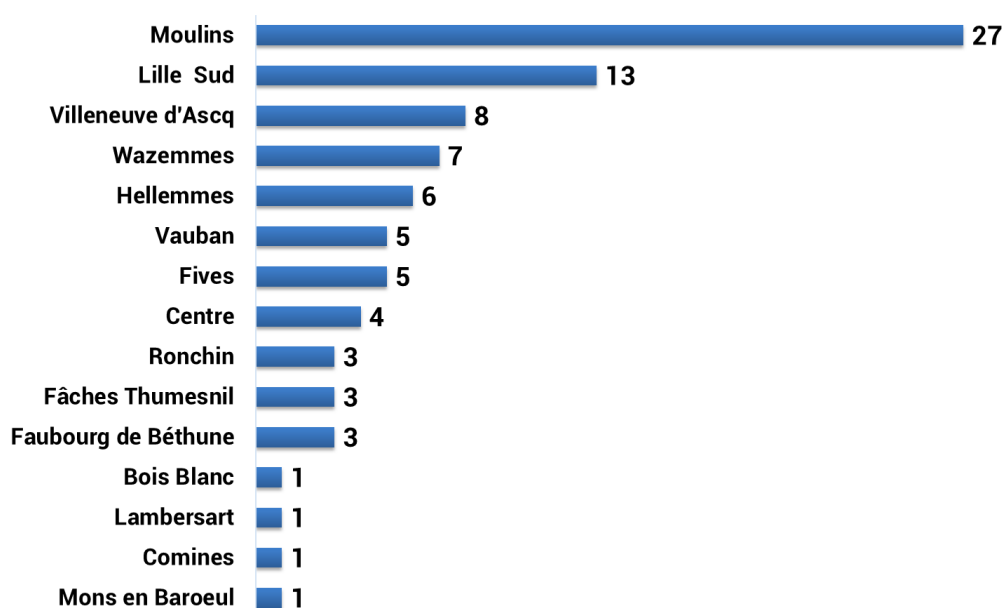
En revanche, les élèves de 4^e et 3^e constituent désormais **52%** des orientations, contre **46%** l'année précédente.

Répartition par collège



Les collèges dotés d'un ALSES d'Itinéraires sont à l'origine de **61%** des orientations. Ce taux atteint **69%** lorsque l'on inclut également les ALSES du FCP (club de prévention de Marcq-en-Barœul).

Répartition par quartier d'habitation



69% des élèves accueillis sont originaires des quartiers et des villes où l'association Itinéraires intervient, ce qui démontre la pertinence de son implantation territoriale et sa capacité à répondre aux besoins locaux.

3. Projet pédagogique

Objectifs

- Être capable de remettre en cause son comportement
- Comprendre la notion de responsabilité éco-citoyenne
- Maintenir les apprentissages scolaires
- Créer du lien avec les familles pour proposer un accompagnement éducatif

Ateliers

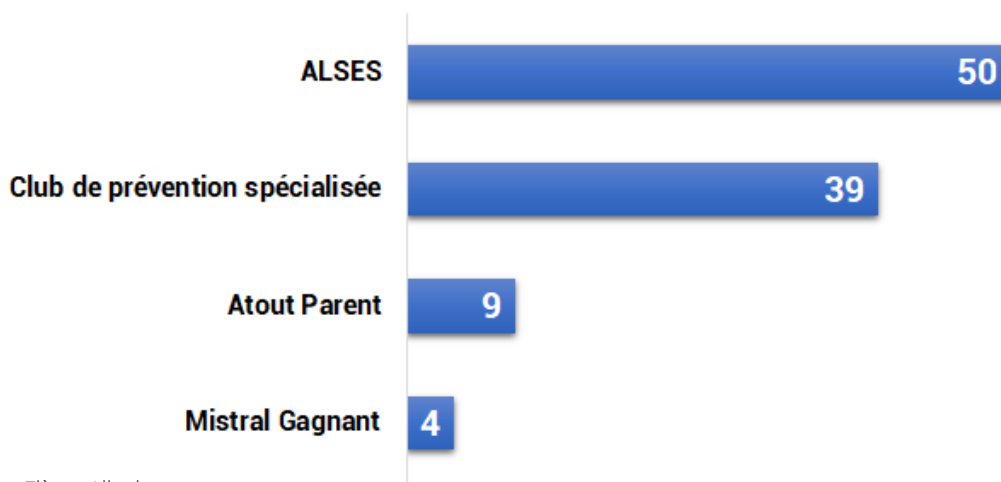
- **Atelier ÉCRITURE** - animé par **Guillaume KRZEPISZ**, professeur en UP2A¹ au collège Franklin
- **Atelier PHYSIQUE CHIMIE** - animé par **Kathaleen MIKOLAJCZAK**, professeure au collège Makeba
- **Atelier THÉÂTRE-FORUM** - animé par **Jacob VOUTERS**, directeur de la compagnie Etc Etc Etc
- **Atelier RÉSEAUX SOCIAUX** - animé par **Boualem GUEBLI**, professeur SEGPA au collège Verlaine, et **Laurence VAILLANT**, référente du DAEET
- **Atelier MIEUX VIVRE ENSEMBLE** - animé par **Boualem GUEBLI** et **Laurence VAILLANT**
- **Atelier SPORT** - animé par **Sébastien NOTOT**, professeur d'éducation physique et sportive au collège Louise Michel
- **Atelier personnalisé DU MERCREDI** - animé par **Catherine KRZEPISZ**, professeure en UP2A¹ au collège Makeba
- **Atelier CUISINE** - en partenariat avec la **cuisine commune Chaud Bouillon**, à Fives



4. Les liens avec les autres services d'Itinéraires

Le Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement travaille en **synergie avec l'ensemble des autres services de l'association Itinéraires**, afin de construire un **accompagnement global des jeunes et de leur famille**. Tout au long de l'année, des **actions collectives** ont été **co-animées avec des collègues des équipes éducatives** d'Itinéraires. Ces actions constituent un bon support à la relation éducative et favorisent le lien entre les jeunes et les éducateurs. Elles permettent d'observer et de repérer les besoins éducatifs, tout en offrant un point d'entrée pour établir une relation avec les familles et les jeunes, travailler sur la dynamique de groupe et les rendre acteurs de leur parcours. Cette approche constitue également une bonne base pour initier un accompagnement individuel.

Nombre de jeunes orientés vers les professionnels d'Itinéraires :



¹ - Unité Pédagogique pour Elèves Allophones



EXEMPLES D'ACTIONS

► Les familles mises en lien avec Atout Parent

Objectif général : Permettre à **9 parents** d'accéder à un accompagnement à la parentalité avec le soutien de la collègue d'Atout Parent, afin de **renforcer les relations familiales et sociales** et de **réduire l'isolement** des parents et des enfants.

Fréquence des actions :

- Une rencontre par mois, parfois deux, avec les parents et les enfants, en présence de la collègue d'Atout Parent.
- Deux actions organisées durant les vacances scolaires et deux sorties proposées chaque semaine du mois de juillet.

Objectifs spécifiques :

- Valoriser les parents et leur rôle.
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres.
- Améliorer le climat familial et la qualité des interactions.
- Encourager l'expression des émotions, la connaissance de soi, l'expression des besoins et le développement de l'estime de soi.
- Favoriser le partage de savoirs et de compétences au sein des familles.
- Travailler sur la mobilité et l'autonomie des participants.

Impact attendu :

Renforcer les liens familiaux, soutenir l'autonomie des parents et enfants, et créer un espace d'échanges et de ressources collectives pour mieux vivre ensemble.



► « Zone d'expression adolescente », menée avec un groupe de jeunes de Moulines, en lien avec l'ALSES et un éducateur de quartier

Objectif général : Permettre aux adolescents de s'exprimer, de développer leur créativité et leur confiance, tout en renforçant leurs liens avec l'équipe éducative et leur environnement culturel.

Fréquence :

- 1 atelier par mois, et un atelier durant les vacances scolaires
- Activités : randonnées, sorties culturelles et découvertes de la nature.

Objectifs :

- Créer des espaces d'expression adaptés aux préoccupations et difficultés sociales, scolaires ou relationnelles des adolescents.
- Favoriser la découverte et la fréquentation des lieux culturels et patrimoniaux de Lille et de ses environs.
- Valoriser la parole, la créativité et l'audace des adolescents.
- Renforcer, grâce à la régularité des ateliers, le lien entre l'équipe éducative, les adolescents et leurs parents.

► Atelier cuisine avec MAJYC

Objectif général : Faciliter l'intégration des jeunes au dispositif Maj'Yc en s'appuyant sur leur expérience précédente sur le DAEET.

Fréquence : 1 atelier durant les vacances scolaires.

Objectif spécifique : Utiliser l'atelier cuisine pour renforcer le lien avec les jeunes et soutenir leur engagement au sein du dispositif Maj'Yc.



5. Création de nouveaux outils

Le livret d'accueil : un outil pour la gestion des émotions

Ce livret reste la propriété du jeune à sa sortie du DAEET, afin qu'il puisse poursuivre le travail débuté sur le DAEET.

Dans ce livret, nous trouvons tous les **exercices sur les émotions** : comment je me sens, astuces pour mieux gérer les émotions, que nous travaillons à chaque début de séquence de travail.

On y trouve aussi le bilan à un mois réalisé au collège : depuis mon retour au collège, je me sens..., quels efforts ai-je réussi à appliquer ?, quelles difficultés ai-je rencontré ?, quel nouvel objectif puis je atteindre ?

Cela permet de mieux affiner l'accompagnement éducatif.



EXEMPLES DE RÉPONSES

- ▶ À la question « **Depuis mon retour au collège, je me sens...** » :
 - **Pierre*** répond : « *Je me sens bien, car j'essaie de ne pas me faire remarquer. La semaine à Itinéraires m'a permis de réfléchir* ».
- ▶ À la question « **Quels efforts ai-je réussi à appliquer ?** » :
 - **Amar*** répond : « *Mieux gérer mes émotions, respecter au mieux le règlement du collège et respecter les autres* ».
 - **Sonia*** répond : « *Ne pas écouter les autres et me concentrer uniquement sur moi-même* ».
- ▶ À la question « **Qu'est-ce que t'a apporté Itinéraires ?** » :
 - **Emma*** répond : « *Itinéraires pour moi, c'est une aide, un dispositif qui donne des clés aux élèves pour se sentir mieux à l'école ou dans la vie de tous les jours. Ils donnent les clés, et c'est à nous d'ouvrir les portes et de fournir les efforts nécessaires pour nous en sortir. Pour moi, ce sont des éducateurs ouverts et sincères, en qui on peut avoir confiance. C'est un dispositif qui nous propose des activités et des solutions à nos problèmes* ».
 - **Yacine*** répond : « *C'est un dispositif pour aider les enfants qui font des bêtises et aussi pour calmer les émotions. Ils nous font réfléchir sur notre comportement* ».

Le calendrier en ligne

Il permet aux Principaux des collèges de **visualiser les places disponibles** afin d'organiser au mieux l'accompagnement vers le dispositif du DAEET.

Le tableau « Parcours après le DAEET »

Complété par les principaux des collèges, cet outil permet d'**affiner l'analyse du suivi des jeunes, en complément des informations fournies par les ALSSES**.

* Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité

05. ATOUT PARENT

1. Présentation

Atout Parent est une action dédiée à l'**accompagnement des parents** rencontrant des difficultés liées au bien-être ou à la scolarité de leur(s) enfant(s), telles que l'absentéisme scolaire, la déscolarisation, ou encore des problématiques psychologiques et comportementales.

Ce dispositif est porté par **Amélie Christiaens**, éducatrice spécialisée, formée à l'analyse systémique et à la thérapie familiale. Elle intervient au sein des **collèges lillois** Benjamin Franklin, Paul Verlaine, Miriam Makeba, Nina Simone, Boris Vian, Martha Desrumaux, Jean Zay, Levi Strauss et Anatole France. Son action se veut également **mobile** et **adaptée aux besoins des familles** : les rencontres peuvent ainsi avoir lieu à domicile ou dans tout autre lieu choisi par celles-ci. Amélie propose des **accompagnements individuels**, anime des **groupes de parole** et met en place des **ateliers collectifs**.

Objectifs :

- ▶ **Aller à la rencontre des familles** et leur proposer un accompagnement à la parentalité reposant sur l'**adhésion** volontaire.
- ▶ **Favoriser l'implication des familles** dans la recherche de solutions face aux difficultés rencontrées avec leur enfant.
- ▶ **Offrir des réponses personnalisées et adaptées** à la situation spécifique de chaque famille.

2. Chiffres clés 2025



54

familles accompagnées individuellement
(identique par rapport à 2024)

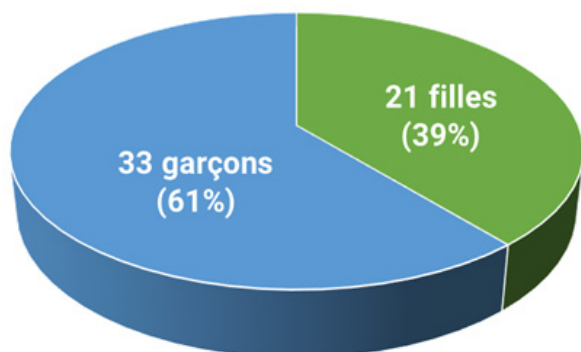


197

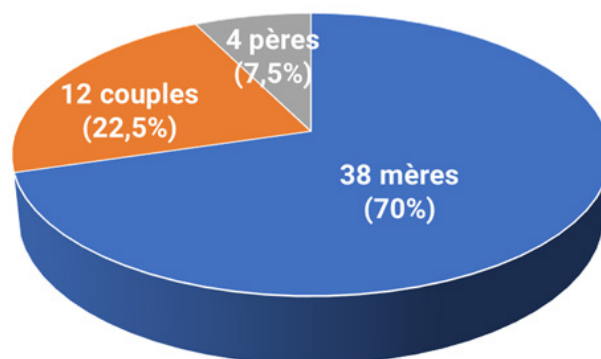
familles mobilisées dans le cadre d'ateliers collectifs
(+ 56% par rapport à 2024)

Proportion par genre

Proportion filles/garçons accompagnés



Proportion pères / mères rencontrés



▶ **61%** de garçons et **39%** de filles ont bénéficié de l'accompagnement d'Atout Parent.

▶ **50 mères** et **16 pères** ont bénéficié de l'accompagnement d'Atout Parent.

Cette action a pour objectif d'accompagner, de soutenir et d'orienter les parents lillois confrontés au décrochage scolaire de leur(s) enfant(s). En leur proposant des **repères clairs**, des **outils concrets** et un **espace d'écoute bienveillant**, elle leur permet de mieux appréhender les difficultés rencontrées et de reprendre pleinement leur place dans le parcours scolaire de leurs enfants.

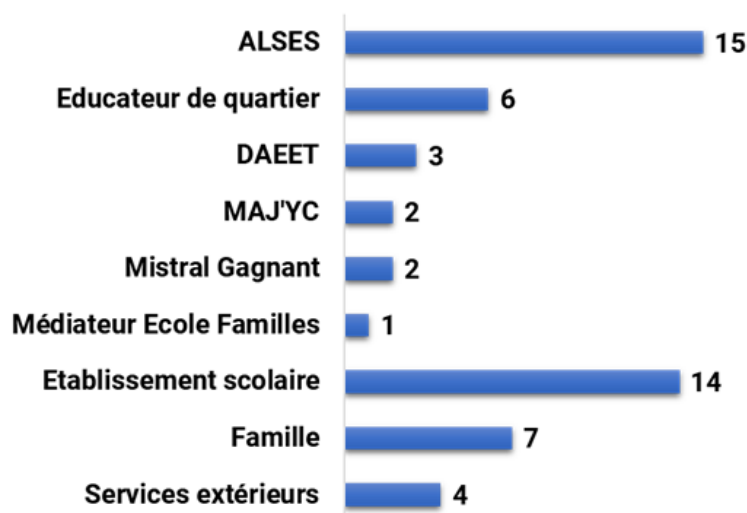
Le dispositif se caractérise par une **grande souplesse organisationnelle**, tant dans le choix des lieux que dans les horaires proposés. Cette adaptabilité **facilite l'implication des parents**, quelles que soient leurs contraintes professionnelles, familiales ou personnelles, et contribue ainsi à renforcer l'accessibilité et l'efficacité de l'action.

Les modalités d'intervention associent des **temps collectifs** et des **accompagnements individualisés**, destinés aux parents comme à l'ensemble de la famille. Les temps collectifs favorisent les échanges d'expériences et la création de solidarités entre parents, tandis que les suivis individuels offrent un accompagnement personnalisé, ajusté aux besoins spécifiques de chaque situation.

Cette approche globale participe à la prévention durable du décrochage scolaire et au renforcement du lien entre les familles et l'institution scolaire.



Origine de l'accompagnement



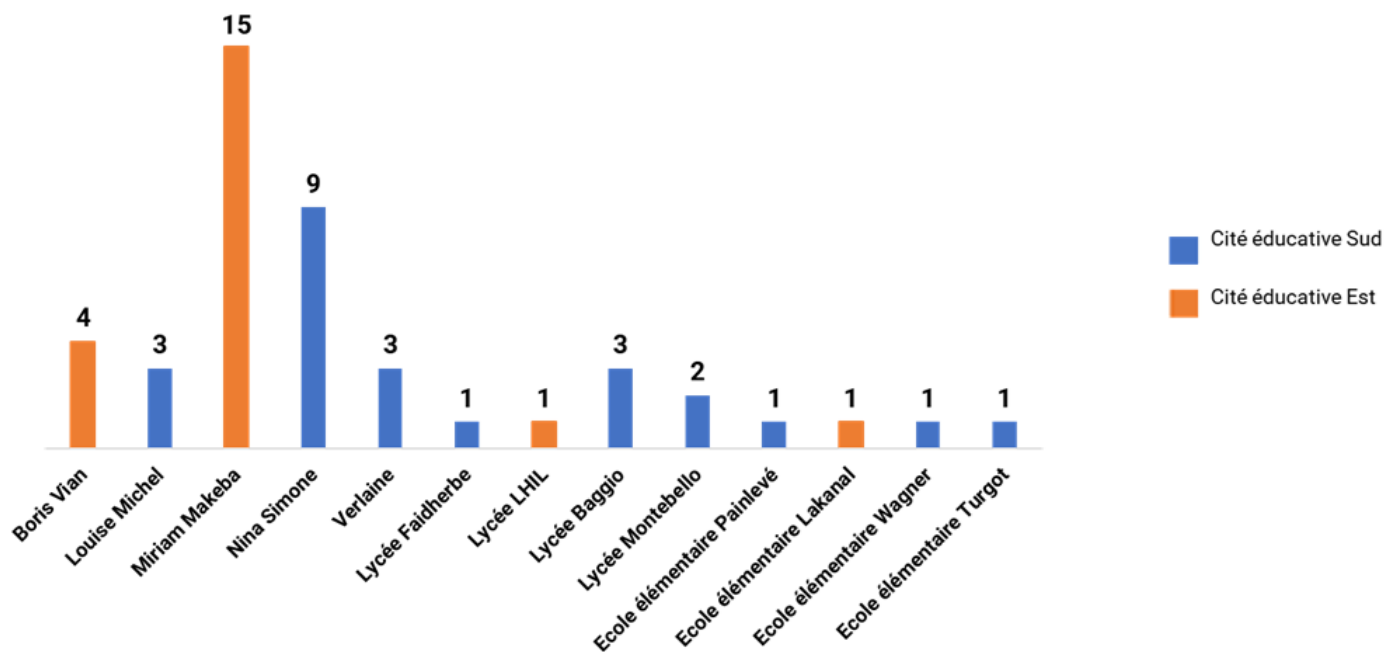
Les établissements scolaires et les ALSES restent les principaux acteurs de l'orientation vers le dispositif Atout Parent. Cette orientation s'effectue avec l'accord des familles, que s'attache à recueillir Amélie, responsable du dispositif, afin de construire un véritable partenariat.

Lorsque certaines familles ne se sentent pas prêtes à s'engager dans cette démarche, elles peuvent être orientées vers une équipe éducative de quartier, laquelle mobilisera d'autres leviers pour préserver le lien avec ces familles en situation de vulnérabilité.

Cités Educatives Lille Sud et Lille Est

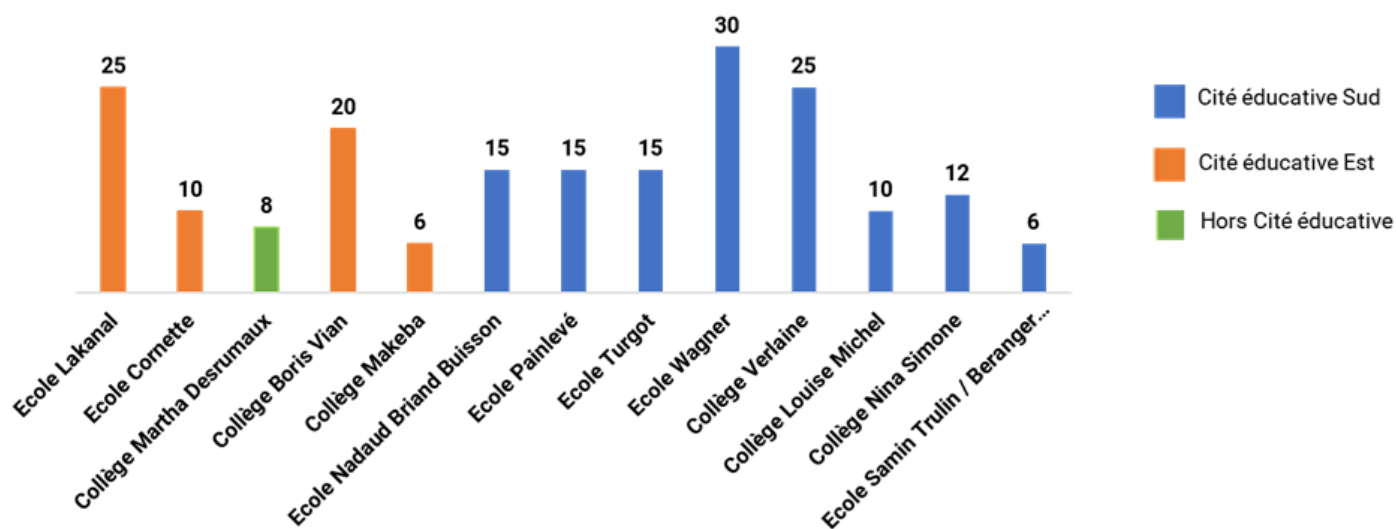
► **45 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement individuel sur les Cités éducatives

- **47%** sur la Cité éducative Est
- **53%** sur la Cité éducative Sud

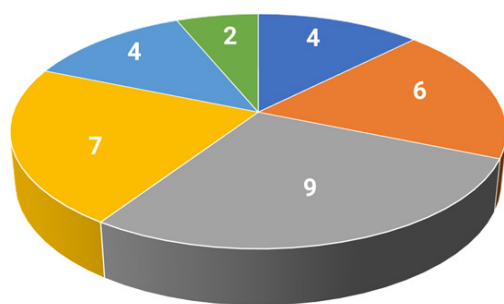


► **197 parents** ont participé aux groupes d'échanges

- **31%** sur la Cité éducative Est
- **64%** sur la Cité éducative Sud
- **5%** hors Cité éducative



Quartiers Politique de la Ville

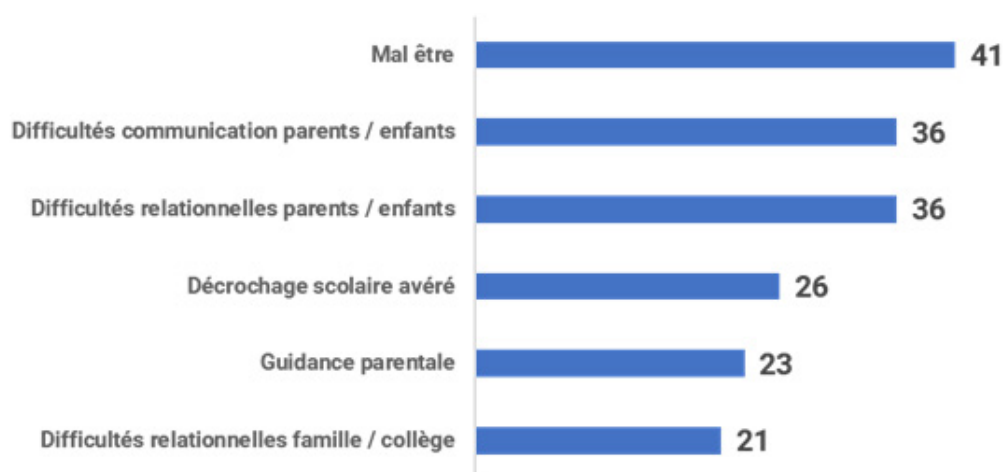


■ Fives ■ Lille Sud ■ Moulins ■ Wazemmes ■ Faubourg de Béthune ■ Centre ville

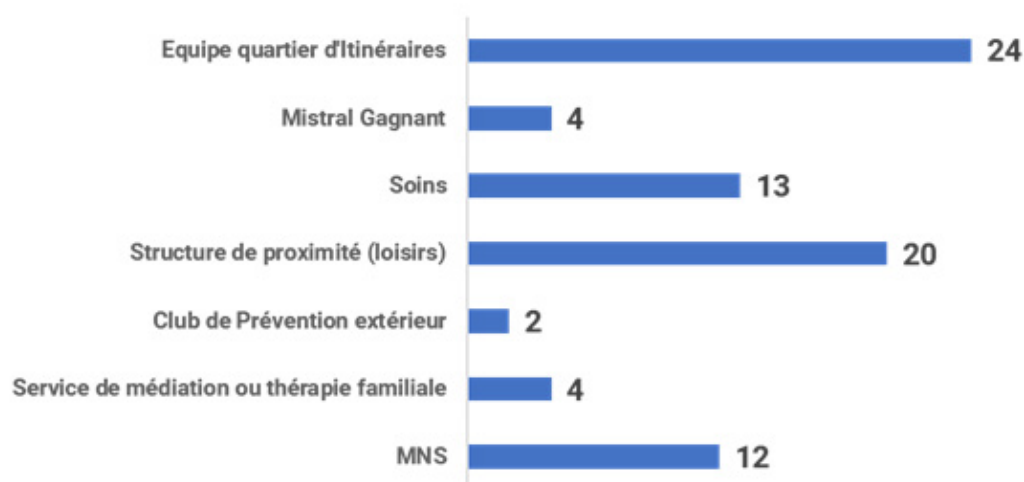
Sur les 54 familles accompagnées, **32 résident dans les quartiers prioritaires de la ville de Lille**. La représentation de l'ensemble de ces quartiers souligne que ces territoires constituent le cœur des interventions du dispositif, en cohérence avec ses objectifs de soutien aux publics les plus exposés aux fragilités sociales et éducatives. Par ailleurs, **la majorité des orientations émane des établissements scolaires intégrés aux Cités éducatives**, ce qui met en évidence le **rôle central de l'école comme acteur de repérage, de prévention et de mobilisation des familles** au sein du partenariat territorial.

Problématiques repérées

► Besoins des familles



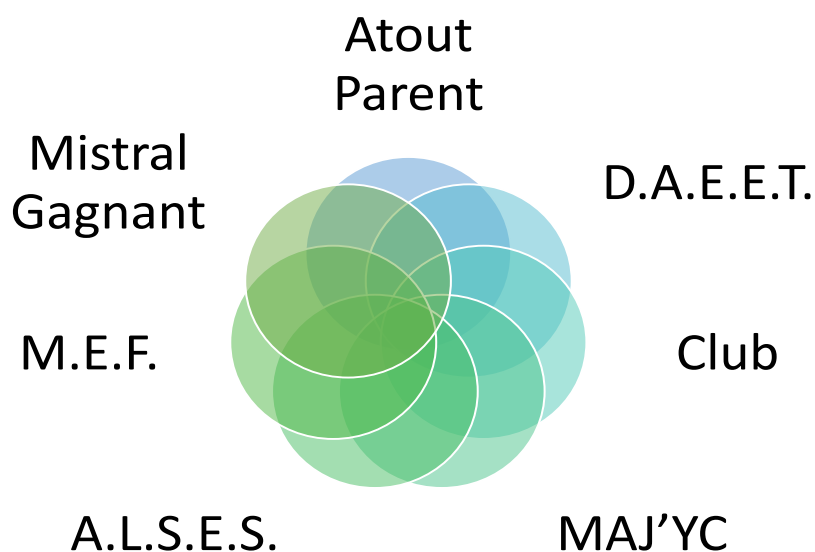
► Orientation des familles vers d'autres dispositifs



Les orientations constituent un levier central du dispositif, à la fois comme soutien aux familles et comme passerelles vers des ressources adaptées. Elles aident les parents à mobiliser des référents pour les accompagner et offrent aux enfants des espaces favorisant l'ouverture. Dans cette dynamique, **les équipes éducatives du Club de prévention spécialisée et les structures de proximité sont des appuis majeurs**, grâce à leur connaissance fine du territoire et des publics.

Le dispositif repose sur un **travail en synergie avec l'ensemble des services de l'association**. L'action d'Amélie, responsable du dispositif, s'inscrit dans une **collaboration étroite avec les équipes éducatives de quartier, les ALSES, les médiateurs Écoles-Familles, la référente du DAEET ainsi que l'équipe éducative de Mistral Gagnant**. Cette coopération favorise des liens durables, des réponses adaptées aux situations rencontrées et l'orientation des familles vers les dispositifs de droit commun, dans une **logique de continuité et de complémentarité**.

3. La transversalité avec les autres services d'Itinéraires



- Un accompagnement qui s'appuie sur notre connaissance des territoires
- Les multiples portes d'entrées vers les familles
- La large palette d'outils proposés
- La souplesse d'intervention

En 2025, Atout Parent a particulièrement mis l'accent sur le **renforcement de la transversalité entre les services de l'association Itinéraires**. Ceci afin de favoriser le **partage des compétences** et la **complémentarité des interventions**, pour offrir un accompagnement plus cohérent et global aux familles.

Ce travail en transversalité contribue à une **meilleure compréhension des situations** familiales, à l'**harmonisation des pratiques** et au développement d'**outils communs**, partagés par l'ensemble des équipes. Il renforce ainsi la cohérence des interventions et améliore la qualité de l'accompagnement proposé aux familles concernées par le décrochage scolaire.



4. Focus : le répit familial

Postulat de départ

Le décrochage scolaire ne concerne pas uniquement le jeune : il s'inscrit le plus souvent dans une **dynamique familiale globale**. Les difficultés scolaires, éducatives et relationnelles impactent l'ensemble de la famille, et inversement, le contexte familial influence fortement le parcours du jeune.

Constats

Atout Parent accompagne un nombre important de **familles monoparentales et/ou isolées**, souvent déjà connues des autres dispositifs du pôle décrochage scolaire d'Itinéraires, notamment le DAEET, (Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement), ainsi que des équipes éducatives de Club de prévention. Ces familles sont fréquemment confrontées à un **épuisement parental**, à des relations familiales dégradées et à un climat conflictuel qui fragilisent la communication parents/enfants.

Orientation 2025 : renforcer le répit familial

Face à ces constats, il a été choisi cette année de renforcer les temps de répit en famille, afin de lutter contre l'épuisement parental et de soutenir les relations familiales. Le concept de « répit familial » permet de travailler la notion de famille et les relations entre ses membres dans un autre contexte que celui du quotidien, souvent marqué par les tensions. Il s'agit d'introduire la notion de **plaisir**, de **valoriser les compétences** de chacun et de permettre aux membres de la famille de vivre des moments positifs ensemble, là où les échanges sont habituellement centrés sur les conflits et les difficultés.

Modalités de mise en œuvre

Tout au long de l'année, des activités parents/enfants ont été proposées afin de favoriser la communication, renforcer les liens familiaux et créer des souvenirs communs positifs :

- **Activités parents/enfants :**

Jeux et supports d'expression, ateliers cuisine à Chaud Bouillon, favorisant l'échange et la coopération.

- **Ateliers en famille :**

Activités de création « faire soi-même », ateliers cuisine, permettant de valoriser les savoir-faire et de renforcer la dynamique familiale.

- **Communiquer en famille :**

Ciné-débats, jeux et supports d'expression pour aborder les relations familiales dans un cadre apaisé et médiatisé.

- **Partager de bons moments et sortir du quartier :**

Sorties nature et culturelles (expositions, cueillettes, fermes, etc.) afin d'ouvrir les familles à de nouveaux environnements et de favoriser la détente et la découverte.



Objectifs de l'action

- Favoriser la **sortie du quartier** et la **rupture avec le quotidien**, en proposant des temps de dépaysement permettant aux familles de prendre du recul face aux contraintes et aux tensions du quotidien.
- Offrir des **alternatives aux écrans**, en encourageant des activités partagées favorisant l'échange, la créativité et la présence à l'autre.
- **Travailler les relations intrafamiliales** en questionnant la place et le rôle de chacun, afin de renforcer la communication, l'écoute et le respect mutuel.
- **Soutenir les familles monoparentales et rompre l'isolement**, en créant des espaces collectifs favorisant la rencontre, l'entraide et le soutien entre parents.
- **Valoriser les compétences parentales**, en reconnaissant les savoir-faire, les capacités éducatives et les ressources propres à chaque parent.
- Contribuer à l'**accès aux droits et à la mobilité**, en accompagnant les familles vers une meilleure connaissance de leurs droits et en facilitant l'accès à des ressources, services et lieux souvent éloignés de leur environnement habituel.

SÉJOUR DE RÉPIT FAMILIAL À ESQUELBECCQ, DU 2 AU 4 JUILLET 2025

Ce séjour a concerné **deux familles monoparentales isolées**, résidant sur le quartier Lille-Sud, composées de mamans et de jeunes déjà connus et accompagnés par l'association Itinéraires, mais dont les situations étaient jusqu'alors peu évolutives, voire « figées ». Il avait pour objectif de permettre une **première expérience de vacances** à ces familles qui n'étaient jamais parties et pour lesquelles l'organisation de vacances autonomes n'étaient pas envisageable. Les freins identifiés étaient liés à leur situation familiale, à des difficultés organisationnelles et financières, ainsi qu'à un manque d'information concernant leurs droits et les dispositifs existants.

Au-delà de l'aspect « vacances », le travail mené tout au long du séjour visait à ouvrir et affiner les perspectives autour de la famille, en abordant les **dimensions éducatives, sociales et sanitaires** dans un cadre différent du quotidien. Ce temps hors du domicile a favorisé l'observation des dynamiques familiales, la **reprise de confiance** et l'**émergence de nouvelles ressources**.

Déroulement et activités

Le séjour s'est déroulé à **Esquelbecq** dans un **gîte de campagne**, offrant un **environnement propice au repos, à la convivialité et aux échanges**. Les familles ont partagé des temps de vie collective et participé à différentes activités :

- Sortie culturelle au musée des automates
- Sortie à la mer à Bray-Dunes
- Médiation animale et randonnée avec l'association *La Flânerie*



Ces activités ont constitué de véritables **supports de médiation**, permettant de sortir les familles d'un fonctionnement centré sur les tensions et les difficultés du quotidien. Elles ont favorisé des interactions positives entre parents et enfants, contribuant au renforcement du lien d'attachement et à la restauration de relations parfois fragilisées.

Le cadre apaisé et inhabituel a permis aux parents d'adopter une **posture éducative différente**, davantage tournée vers l'écoute, l'accompagnement et la coopération. Pour les enfants et les jeunes, ces moments ont facilité l'expression, la communication et la reconnaissance de leur place au sein de la famille.

Apports éducatifs et perspectives d'accompagnement

Ce temps de séjour a également permis aux deux éducatrices d'**observer les dynamiques familiales et certains comportements parentaux inadaptés**. Réalisées dans un environnement sécurisé et bienveillant, ces observations ont fourni des éléments concrets pour une analyse éducative fine des postures parentales et des interactions parents/enfants.

Elles constituent un **support de travail essentiel pour la poursuite de l'accompagnement**, permettant d'aborder avec les parents, après le séjour, des axes d'amélioration de manière constructive et individualisée.

Cette approche **favorise la prise de conscience, l'ajustement des pratiques éducatives et l'évolution progressive des situations familiales**, dans une logique de soutien et de **co-construction** avec les parents.

Bilan

Le séjour a offert aux familles une véritable **parenthèse positive**, favorisant le **renforcement des liens familiaux, une communication plus fluide et moins conflictuelle**, ainsi qu'un élan à partager davantage de temps ensemble (« j'ai profité d'être vraiment avec eux »).

Afin de maintenir les bénéfices du séjour dans la durée et de valoriser ces expériences dans le cadre des accompagnements individuels, un bilan a été coconstruit avec chaque famille. Ce travail a permis d'identifier les points forts et les besoins spécifiques, et d'orienter les familles vers les services et partenaires les plus adaptés pour poursuivre le soutien éducatif et familial.

5. Perspectives et développement

Pour les parents :

- Poursuivre le **déploiement auprès des écoles ne bénéficiant pas encore de Médiateur École-Familles**, afin de renforcer le lien entre les familles et l'institution scolaire, prévenir le décrochage et favoriser une meilleure compréhension des enjeux éducatifs.
- Développer des séquences de **travail inter quartier** sur des thématiques spécifiques telles que l'adolescence, la gestion des émotions ou les relations familiales, permettant aux familles de partager leurs expériences, de s'informer et de bénéficier de pratiques éducatives adaptées à différentes situations.
- Continuer de proposer aux parents des **opportunités de formation** et de **participation à des événements dédiés**, comme les forums et temps forts, afin de valoriser leurs compétences parentales, d'élargir leurs connaissances et de favoriser l'autonomisation dans leur rôle éducatif.

Pour les familles (parents / enfants) :

- *Proposer à d'autres familles des séjours de répit familial*, afin de leur offrir des temps de pause et de détente essentiels, particulièrement pour celles confrontées à des situations d'isolement et/ou de tensions quotidiennes. Ces expériences constituent un outil d'observation et d'accompagnement aux professionnels apportant des éléments concrets sur les dynamiques familiales et servant de support pour les suivis individualisés

06. MAJ'YC

1. Présentation

MAJ'YC est un **espace de remobilisation spécifique pour les jeunes décrocheurs scolaires âgés de 16 à 21 ans** et prioritairement pour les **16 à 18 ans soumis à une obligation de formation**. En 2025, ce programme était soutenu par un **cofinancement FSE + (Fonds social européen plus)**, de la **Ville de Lille et d'Hellemmes**, et de la **Métropole Européenne de Lille (MEL)**.

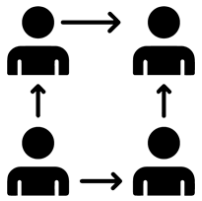
Le projet concerne une **centaine de jeunes décrocheurs scolaires NEET** (ni en emploi, ni en études, ni en formation) des **Missions Locales de Lille** et de la **Métropole Sud**.

Objectifs

- **Aller vers les jeunes les plus éloignés** et leur proposer une information, une sensibilisation à l'offre de formation.
- **Amener les jeunes à s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.**
- **Apporter des solutions adaptées** à la problématique de décrochage scolaire.

Equipe

L'équipe est composée de :



▶ **2 éducatrices spécialisées**

▶ **3 conseiller-ère-s en insertion sociale et professionnelle**, qui assurent un accompagnement auprès des jeunes en développant des partenariats avec les entreprises et les centres de formation. Leur action comprend l'organisation de visites d'entreprises, de journées portes ouvertes, de forums emploi, la mise en place de stages, ainsi que le maintien de liens étroits avec les référent-es

des Missions Locales.

Principes

- **Accueil au fil de l'eau**, en entrée et sortie permanente, afin de répondre rapidement à la demande du jeune pour qu'il ne se démobilise pas.
- **Accompagnement étape par étape**, au rythme du jeune, de son environnement et du monde professionnel.
- **Les parents ou les référents participent** activement à la démarche.
- **Ateliers pédagogiques spécifiques** proposés à partir du diagnostic établi avec le jeune et sa famille (pour les mineurs).
- **Visites à domicile** par un éducateur du dispositif pour les jeunes n'ayant pas répondu aux sollicitations de la Mission Locale ou de la Plateforme de Suivi et d'Accompagnement des Décrocheurs.

Modalités

→ L'emploi du temps de chaque jeune est **individualisé**, le jeune participe aux ateliers correspondant aux objectifs à travailler à partir du diagnostic fait avec sa famille ou son référent dès l'intégration dans le dispositif d'accompagnement.

→ Une **rencontre une fois par semaine entre le jeune et son éducateur référent** permet d'évaluer le travail réalisé et de déterminer les objectifs futurs.

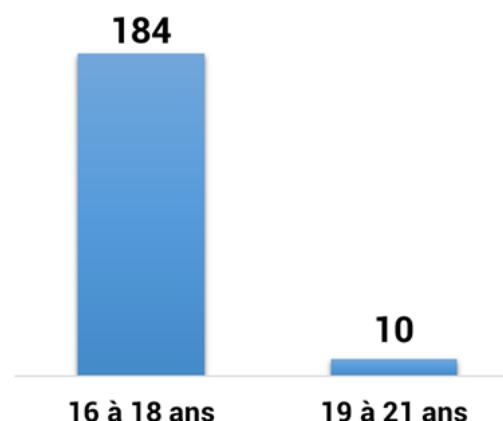
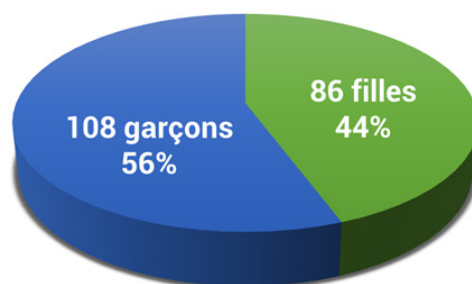
→ Il s'agit d'aider le jeune à **prendre en compte les freins de son insertion**, à les prioriser, à trouver et mettre en place des solutions adaptées.

→ Des **bilans trimestriels** sont organisés **en présence des parents et/ou du référent social** afin d'évaluer l'évolution et de déterminer de nouveaux objectifs de travail.

→ Le **travail partenarial** très étroit avec les **Missions Locales** de Lille, de Métropole Sud, et également les **organismes de formation**, permet d'apporter des offres pouvant correspondre aux publics.

2. Chiffres clés 2025


194
jeunes accompagnés
(+21% par rapport à 2024)
 dont **19** avec une reconnaissance
 MDPH¹



NOTE DE SITUATION

Louise*, 17 ans : repérage de conduites addictives et réorientation vers le soin

Dès son arrivée au sein du dispositif MAJ'YC, Louise a manifesté des **comportements à risque**, notamment des épisodes d'**alcoolisation** et des **départs précipités** lors d'ateliers. Ces incidents ont rapidement mis en évidence sa **difficulté à s'inscrire dans le cadre proposé**. L'investissement dans le dispositif apparaissait davantage comme un moyen de s'extraire ponctuellement du contexte familial que comme une réelle démarche d'insertion.

Face à ces constats, **un travail approfondi a été engagé en associant étroitement les parents**. L'objectif initial a consisté à redéfinir les axes d'accompagnement et à clarifier les attentes respectives. Plusieurs entretiens ont ainsi été organisés afin d'**identifier les freins à l'insertion**, en particulier les **problématiques de santé et d'addiction**.

Ce travail s'est avéré complexe dans la mesure où la situation était gérée exclusivement dans la sphère familiale depuis plusieurs années, sans recours à des dispositifs extérieurs. Les échanges ont permis de mettre en lumière l'**absence d'accompagnement spécialisé** et la **nécessité d'ouvrir la situation vers des partenaires de soin**.

Un travail progressif de **mise en confiance** auprès des parents a été mené afin de favoriser la reconnaissance des difficultés rencontrées et de soutenir leur implication dans une dynamique d'**accompagnement thérapeutique**. Une coordination formalisée entre la famille et les professionnels du dispositif a été mise en place afin de sécuriser le parcours de Louise.

Au fil des rendez-vous réunissant Louise et ses parents, une évolution positive a été observée. Les temps d'échanges ont favorisé une **prise de conscience progressive** et une **mobilisation accrue** autour des démarches de soin.

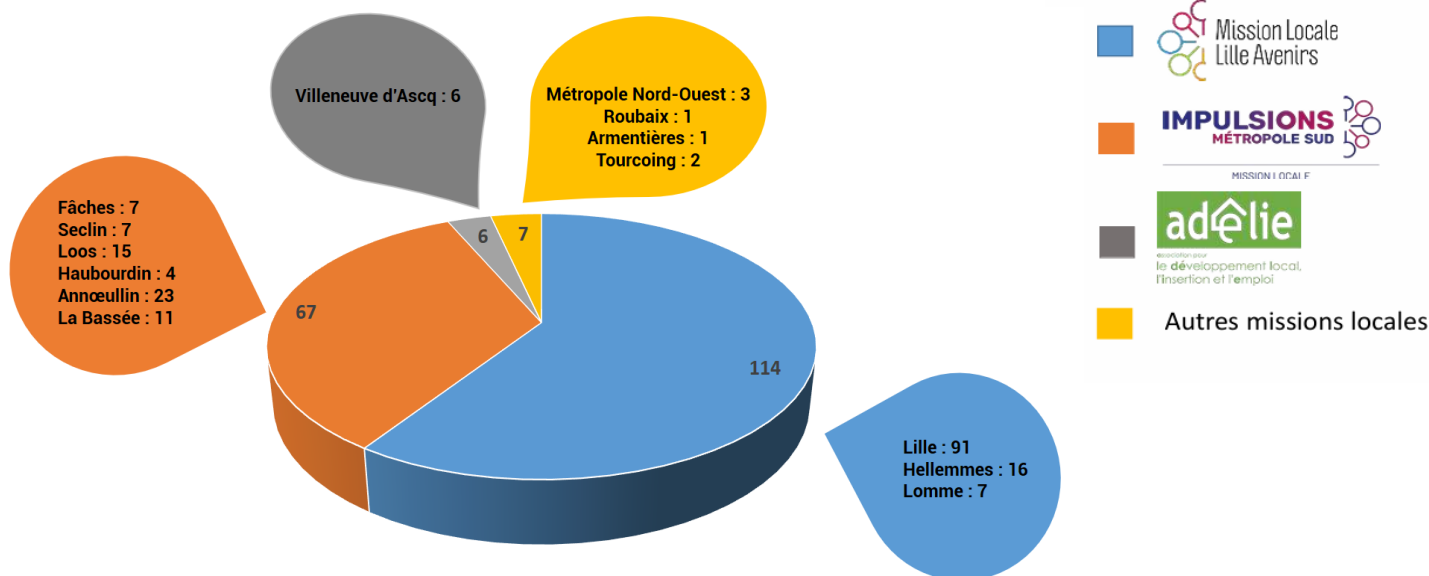
À ce jour, **un dossier d'admission a été déposé auprès d'une clinique spécialisée**. Sous réserve d'un avis favorable, une admission pourrait intervenir dans les prochains mois.

L'**accompagnement mené dans le cadre de MAJ'YC a ainsi permis d'objectiver les besoins prioritaires de Louise, de réorienter le projet vers la stabilisation de son état de santé et de mobiliser durablement son environnement familial**. Ce travail a posé les bases d'un accompagnement global, articulant insertion et prise en charge thérapeutique.

Pauline Delattre, Éducatrice spécialisée

1- Maison Départementale des Personnes Handicapées
 * Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

Missions locales de provenance



NOTE DE SITUATION

Parcours d'insertion d'un jeune primo-arrivant : engagement, autonomie et sécurisation du projet professionnel

Naël, jeune Afghane arrivé en France il y a deux ans à l'issue d'un **parcours migratoire long et éprouvant**, a exprimé dès son arrivée une **volonté affirmée d'intégration et de stabilisation**. Son parcours s'est construit dans un contexte marqué par des **freins linguistiques, administratifs et culturels importants**.

Malgré l'absence de scolarisation antérieure, il a intégré le système éducatif français, d'abord en 3^e puis en 2nde professionnelle.

Installé dans la métropole lilloise, il a poursuivi sa formation au lycée Verte-Feuille en classe de FLE (Français Langue Etrangère) jusqu'en juillet 2025, tout en intégrant le dispositif MAJ'YC. **Son engagement constant lui a permis d'obtenir le DELF A2 (diplôme de langue française de niveau élémentaire), attestant de progrès significatifs en français.**

Au sein de MAJ'YC, il a participé avec assiduité aux **ateliers de code de la route et de mobilisation professionnelle**. **Le dispositif a constitué un appui structurant dans la levée des freins à l'insertion et dans la consolidation de son projet professionnel.**

L'accès aux droits a représenté un axe central de l'accompagnement. Confronté à des démarches administratives complexes, Naël s'est néanmoins positionné comme **acteur de son parcours**, réalisant lui-même la majorité des formalités nécessaires, **avec l'appui méthodologique de l'équipe éducative**. Sur le plan familial, il occupe une place ressource auprès de ses parents et de sa fratrie, tant dans les démarches administratives que dans la contribution financière au foyer. Cette implication souligne sa maturité et son sens des responsabilités.

Un **Contrat d'Engagement Jeune Renforcé (CEJR), co-construit avec la Mission Locale**, a soutenu son autonomie, notamment par le **financement du Brevet de Sécurité Routière (BSR)**, facilitant sa **mobilité**.

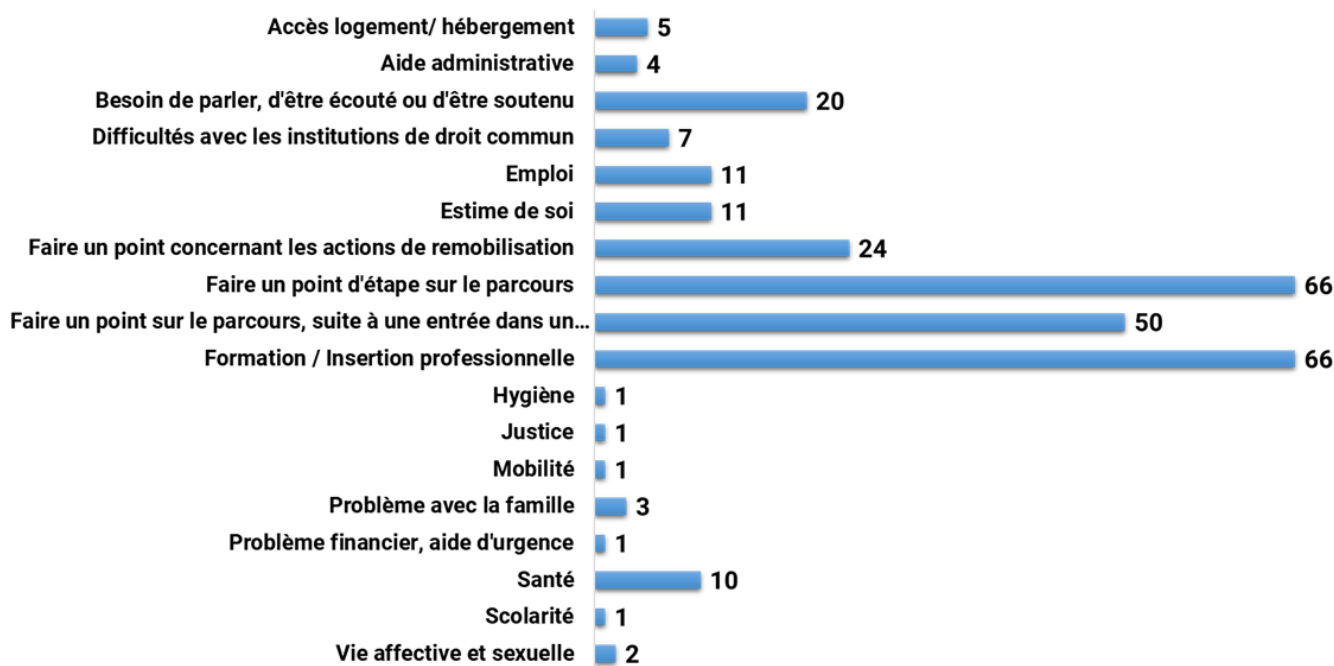
Accompagné dans son orientation, il a été **admis en CAP plomberie au lycée Duhamel** pour la rentrée 2025-2026 et a intégré la formation conformément à son projet.

L'intervention de MAJ'YC a ainsi permis de consolider un parcours d'insertion marqué par de forts enjeux migratoires, en articulant apprentissage linguistique, accès aux droits, mobilité et construction d'un projet professionnel réaliste et engagé.

Pauline Delattre, Éducatrice spécialisée

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

Problématiques travaillées avec les jeunes



Accompagner les jeunes dans la **levée des obstacles à l'insertion professionnelle** nécessite de **prendre en compte les difficultés périphériques** qu'ils peuvent rencontrer. En stabilisant leur situation personnelle, il devient plus facile pour eux de s'engager pleinement et durablement dans leur parcours professionnel. En effet, ignorer les difficultés personnelles peut conduire à des abandons précoces ou à une insertion professionnelle fragile. **Chaque jeune a une situation unique**. Une démarche intégrée, prenant en compte les **aspects sociaux, psychologiques et économiques**, permet d'adapter les solutions à leurs besoins et de **maximiser les chances de réussite**.

Un jeune confronté à des problèmes de logement, de santé ou familiaux aura plus de mal à se concentrer sur sa formation ou sa recherche d'emploi. Traiter ces freins périphériques crée un environnement propice à l'investissement dans son avenir professionnel.

Une coordination pluridisciplinaire au service d'un accompagnement global

L'équipe MAJ'YC réunit des éducateurs spécialisés et des conseillers en insertion socio-professionnelle (CISP), qui élaborent conjointement un projet personnalisé pour chaque jeune accompagné.

L'accompagnement s'articule autour de deux axes prioritaires : la levée des freins à l'insertion et la construction d'un projet professionnel réaliste et validé. Cette démarche repose sur la co-construction afin de favoriser l'adhésion du jeune et l'inscription dans un parcours adapté à ses besoins et à ses aspirations.

Les CISP mobilisent et développent un réseau partenarial local pour proposer des actions concrètes facilitant l'accès aux stages, à la formation et à l'emploi. Leur intervention est centrée sur la définition du projet professionnel et le développement des compétences nécessaires à sa mise en œuvre.

Les éducateurs spécialisés interviennent plus spécifiquement sur la situation personnelle et sociale. Ils identifient et travaillent les freins, qu'ils soient visibles (décrochage, absence de projet, méconnaissance des dispositifs) ou plus diffus (isolement, mal-être, difficultés familiales ou relationnelles).

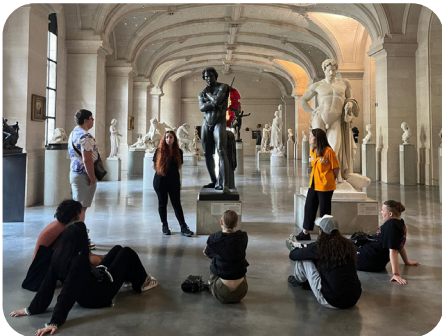
Cette coordination permet une approche globale et réactive, notamment face aux situations d'urgence ou de rupture. La complémentarité des compétences garantit un accompagnement sur mesure, articulant construction professionnelle et prise en compte de la réalité sociale. Elle constitue un levier déterminant vers l'autonomie et l'inscription dans un parcours durable.

Pauline Delattre, Éducatrice spécialisée

3. Les ateliers proposés aux jeunes

- ▶ **Atelier administratif** : inscription à France Travail, inscription à la Mission Locale, démarches liées aux droits à la santé, démarches pour le recensement, etc.
- ▶ **Atelier mobilisation professionnelle** : découverte des métiers, construction du CV et de la lettre de motivation, recherche de stage, préparation à la rencontre avec des professionnels.
- ▶ **Atelier de la Banque Alimentaire et/ou de La Croix Rouge** : travailler les notions de l'entraide et du partage, vérifier le goût de l'effort, la ponctualité et l'assiduité.
- ▶ **Atelier maîtrise des savoirs de base** : remise à niveau en lecture, en écriture et en calcul.
- ▶ **Atelier d'expression** : communiquer et exprimer son point de vue, mieux communiquer en groupe.
- ▶ **Atelier santé et nutrition** : actions de prévention, bilan de santé, sophrologie et musicothérapie.
- ▶ **Ateliers culture, théâtre et sport** : s'enrichir et s'ouvrir aux autres.
- ▶ **Atelier budget** : aborder les questions d'argent sous la forme d'un jeu.

D'autres ateliers thématiques sont proposés, en fonction des besoins des jeunes.



4. Les suites de parcours



A l'emploi : **6**



Contrat d'apprentissage : **7**

Service Civique : **8**

Génération Engagée : **4**



Formation : **6**

Reprise scolarité : **11**



Encore accompagnés par MAJ'YC : **67**



NOTES DE SITUATION

Prévenir le décrochage : un parcours de remobilisation progressive

Dans le cadre du partenariat avec le dispositif **Tout Droit Ouvert (TDO)** de l'Éducation nationale, MAJ'YC a accueilli en 2025 plusieurs **lycéens en situation de décrochage partiel**, toujours rattachés à leur établissement. **L'objectif : prévenir la rupture scolaire totale en proposant un accompagnement individualisé sur trois mois.**

Samuel*, arrivé en janvier 2025 après un arrêt des cours en classe de **Première au Lycée Baggio**, présentait une **phobie scolaire** et une **forte anxiété**. Introverti, peu à l'aise en collectif et suivi en parallèle par le **CMPP¹**, il a bénéficié d'un **accompagnement progressif, adapté à ses fragilités.**

Les entretiens individuels ont permis de faire émerger **deux pistes professionnelles : la mécanique automobile et les métiers du spectacle vivant** (éclairagiste, régisseur son). Afin de confronter ses envies à la réalité, plusieurs **immersions** ont été organisées. Un **stage à l'Opéra de Lille**, en tant qu'éclairagiste, lui a permis de **reprendre un rythme structurant** et de **retrouver confiance**. Une **immersion à l'École de Production de l'ICAM²** en mécanique automobile et productique s'est révélée concluante, aboutissant à la **validation de sa candidature en CAP³** pour la rentrée 2025.

Face aux exigences de formation dans le spectacle vivant, notamment la poursuite d'études à Paris, **Samuel a fait le choix d'intégrer l'ICAM**. Dans l'attente de la rentrée, l'accompagnement s'est poursuivi autour de la levée des freins et de la remobilisation. Il est aujourd'hui engagé en **CAP mécanique automobile**.

Ce parcours illustre l'importance d'un **accompagnement souple, articulé entre exploration, expérimentation et sécurisation des choix.**

Restaurer la confiance : un engagement vers l'international

Dès son entrée dans le dispositif, **Céline*** s'est montrée investie et assidue. Toutefois, derrière cette implication se cachait un **manque important de confiance en elle**, se traduisant par des stratégies d'évitement, notamment face à la recherche de stage par **peur de l'échec**.

L'accompagnement a consisté à **sécuriser ses prises d'initiative** : participation à des **ateliers collectifs, immersion dans une association locale, valorisation progressive de ses compétences**. La relation de confiance construite avec l'équipe a constitué un levier déterminant.

Un moment charnière de son parcours a été sa **prise de parole devant la Ministre chargée de la Ville**, lors d'un événement à la Mairie de quartier de Wazemmes. Cette expérience a marqué une évolution significative dans sa capacité à s'affirmer et à identifier ses ressources.

Le 1er octobre 2025, **Céline s'est engagée pour cinq mois en Côte d'Ivoire dans le cadre du Service Civique International de la Mission Locale de Lille**. Elle y anime des ateliers autour de l'accès à l'emploi et au numérique auprès de jeunes et de familles. Ce départ marque la fin de son accompagnement à MAJ'YC et l'**aboutissement d'un parcours structurant, fondé sur la reprise de confiance et l'ouverture au monde.**

Pauline Delattre, Éducatrice spécialisée

* Par mesure de confidentialité, les prénoms ont été modifiés.

1- Centre Médico-Psycho-Pédagogique.

2- Institut Catholique d'Arts et Métiers

3- Certificat d'Aptitude Professionnelle

Les jeunes sans solution immédiate à la sortie

Lorsque des jeunes quittent le dispositif MAJ'YC sans solution immédiate, **leur accompagnement se poursuit** grâce à l'équipe éducative du **Club de prévention spécialisée d'Itinéraires**, à un référent de la **Mission Locale** ou, pour les jeunes les plus vulnérables, à une **structure de soins adaptée**.

En 2025 : **85 jeunes** sont sortis sans avoir de solution immédiate. Parmi eux :

- **46** restent accompagnés soit par **une équipe éducative d'Itinéraires** et/ou **un référent Mission Locale**.
- **15** restent accompagnés soit par **la MNS¹, la PJJ², l'AEMO³ ou une structure d'hébergement**.
- **12** ont **déménagé**.
- **1** a été **orienté vers le soin**.



NOTES DE SITUATION

Accompagner vers la majorité : sécuriser les parcours et renforcer l'autonomie

L'accompagnement proposé par MAJ'YC s'appuie sur des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des temps de vie partagés et un travail partenarial soutenu. Il vise à sécuriser les parcours, faire émerger ou consolider un projet scolaire ou professionnel et lever progressivement les freins identifiés. **Chaque situation implique une posture ajustée, un rythme adapté et une attention constante aux besoins exprimés ou repérés.** Au-delà des objectifs opérationnels, **l'accompagnement crée un espace de parole favorisant l'expression des doutes, des émotions et des aspirations.**

Charles*, proche de la majorité et confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), également suivi par la PJJ², a eu un **accompagnement nécessitant une coordination étroite entre les professionnels**. Un lien régulier avec son référent social a permis d'**assurer la cohérence** entre les objectifs fixés dans le cadre de l'évaluation et ceux travaillés au sein du dispositif. La **mobilisation de son grand frère, identifié comme ressource**, a contribué à renforcer l'**ancrage familial**. Cet accompagnement a soutenu le **développement de compétences psychosociales : meilleure expression des besoins, engagement plus affirmé et regain de confiance dans sa capacité d'agir.**

Sophie*, elle aussi proche de la majorité et vivant au domicile maternel, a bénéficié d'un **travail coordonné avec son environnement de proximité**. L'orientation vers une éducatrice de quartier du **Club de prévention spécialisée d'Itinéraires** a permis d'assurer une continuité éducative. Face à des situations de mise en danger et à une fragilité financière marquée, une vigilance renforcée et une **coopération constante entre la famille, le Club de prévention, l'éducatrice sportive et le référent social** ont été nécessaires. La stabilisation de sa situation matérielle et la reprise d'une activité physique régulière ont constitué des points d'appui pour clarifier progressivement son projet et **retrouver un cadre sécurisant.**

Ces situations illustrent les **enjeux spécifiques liés à l'accès à la majorité**, notamment autour des questions de **formation, d'emploi et de continuité de prise en charge**. Beaucoup de jeunes rencontrés ne connaissent pas l'étendue des dispositifs existants après 18 ans, ni les démarches à effectuer. L'accompagnement consiste alors à clarifier ces possibilités, informer, orienter et sécuriser les démarches afin de favoriser la continuité du parcours.

Le travail éducatif crée un espace permettant aux jeunes d'essayer, d'expérimenter, de se tromper et de recommencer. Nous favorisons activement la valorisation de leurs compétences et qualités, éléments essentiels à la construction de leur autonomie.

Les temps collectifs participent pleinement de cette dynamique. Ils soutiennent la **socialisation, renforcent l'estime de soi** et permettent l'expérimentation dans un cadre contenant. Les **sorties estivales**, en particulier, offrent un espace différent, propice aux échanges informels et à la consolidation du lien éducatif.

Ces temps « hors cadre » favorisent l'ouverture, la découverte et l'élargissement du champ des possibles, contribuant ainsi à la construction progressive de l'autonomie.

Bénédicte Mineur, Éducatrice spécialisée

* Par mesure de confidentialité, les prénoms ont été modifiés

1- Maison Nord Solidarité

2- Protection Judiciaire de la Jeunesse

3- Action Educatrice en Milieu Ouvert

5. Les diplômes obtenus en 2025



- **4 jeunes** ont obtenu leur **Certificat de Formation Générale (CFG)**.
- **7 jeunes** ont obtenu leur **Certificat de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**.
- **1 jeune** a obtenu le **Code de la route**.
- **1 jeune** a obtenu le **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)**.

TÉMOIGNAGES

Hélène*, 17 ans – Se découvrir et prendre confiance

Quand je suis arrivée chez MAJYC, j'étais dans une période difficile. J'étais **déscolarisée**, je n'avais **pas de projet, pas d'activité** et surtout, **je manquais de confiance en moi**. J'étais plutôt timide et réservée, je ne savais pas vraiment par où commencer pour avancer dans ma vie personnelle et professionnelle.

Grâce à MAJYC, tout a commencé à changer. L'association m'a accompagnée dans mes démarches, que ce soit pour **découvrir des métiers, faire des CV, écrire des lettres de motivation, préparer des entretiens, travailler le code de la route, etc.**

J'ai aussi participé à plusieurs **ateliers** qui m'ont aidé à mieux **me connaître, à échanger avec d'autres jeunes, à créer du lien et à prendre confiance en moi**.

Il y a peu de temps, j'ai même passé un entretien pour faire un service civique, une étape que je n'aurais jamais envisagé de franchir il y a un an.

Aujourd'hui je peux dire que MAJYC m'a apporté énormément dans ma vie professionnelle comme dans ma vie personnelle. **J'ai appris des choses concrètes, utiles pour mon avenir**. J'ai fait des rencontres importantes. Et surtout, **je me sens plus capable, plus confiante, avec l'envie de continuer à avancer**. MAJYC n'est pas juste une aide ponctuelle, c'est **un vrai soutien pour les jeunes en difficulté**, une équipe qui croit en nous, même quand on doute de nous-mêmes. Merci à MAJYC de m'avoir écoutée !

Maman de Samuel*, 18 ans – Quand l'école redevient possible

Grâce à MAJYC mon fils est à nouveau scolarisé, ce qui était inespéré il y a quelque temps !

C'est un garçon qui avait beaucoup d'**angoisses**, c'était difficile pour lui de se rendre à l'école car il était **très mal à l'aise avec les élèves de sa classe** et, de façon générale, les jeunes de son âge.

Il a fait une **dépression** en Première, à 15 ans. C'est alors qu'il a été mis en lien avec MAJYC, où **il est resté un an et demi**.

Il a fait de **nombreux stages**, qui lui ont permis de **découvrir qu'il était à l'aise dans le milieu professionnel et avec les adultes**. Ça a été comme une révélation pour lui.

Aujourd'hui, il est à l'ICAM en formation mécanique auto, il s'est découvert cette passion.

Sans MAJYC, son accompagnement, la patience de l'équipe, ça n'aurait pas été possible. **Samuel est un adolescent qu'il a fallu aller chercher, sécuriser, rassurer.**

Ce qu'il a accompli est une belle réussite pour lui. Merci !

* Par mesure de confidentialité, les prénoms ont été changés.

07. LE SPOT

1. Présentation

Le service

Le Spot vise à rétablir le lien avec des **mineurs en fugue confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance** ainsi qu'avec des **jeunes en situation d'errance, jusqu'à 21 ans**, en **rupture avec les institutions** et pour lesquels les dispositifs existants se révèlent inadaptés ou insuffisants.

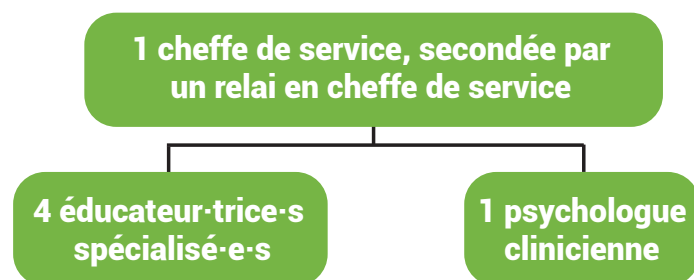
L'équipe du SPOT développe une modalité d'intervention spécifique auprès de ce public, afin de créer ou recréer une relation de confiance et de construire, avec chaque jeune, une réponse ajustée à la problématique rencontrée.

Le repérage s'appuie sur un **travail de rue**, notamment aux abords des **gares** et dans l'**hypercentre de Lille**, complété par un **travail d'investigation** à l'échelle de la métropole lilloise. Cette démarche repose sur les informations transmises par les référents sociaux et sur une **présence quotidienne de l'équipe sur les réseaux sociaux**.

Au SPOT, les jeunes bénéficient d'un **accueil inconditionnel** assuré par une **équipe formée à l'accompagnement des publics exposés aux risques d'exclusion et de marginalisation**. Le lieu leur offre la possibilité de faire une pause en journée et en fin de journée, dans un environnement sécurisant. Ils peuvent y prendre une collation, accéder à une douche, laver leur linge et déposer certains effets personnels dans des casiers sécurisés, sous la supervision des éducateurs. Une salle aménagée de transats et de plaids permet de s'isoler et de se reposer. Un vestiaire est également mis à disposition afin que chacun puisse choisir des vêtements adaptés à ses besoins.



L'équipe



Les missions et objectifs

- Reprendre contact avec des jeunes en rupture afin de réduire les dangers auxquels ils sont confrontés.
- Reconstruire de la confiance en l'adulte, recréer du lien entre les jeunes et les référents sociaux.
- Proposer un lieu sécurisé et offrir écoute, attention et disponibilité.
- Mettre en place un accompagnement éducatif.
- Aider le jeune à construire un projet d'hébergement, d'éloignement (séjour de remobilisation) et d'insertion.



Ses principes et spécificités



Une approche singulière

Le SPOT développe une modalité d'intervention spécifique pour aller à la rencontre des jeunes les plus éloignés des dispositifs classiques. Le service accompagne des **jeunes fréquemment en fugue, en errance ou en rupture avec les structures habituelles**, dont le suivi s'avère complexe, marqué par des **contacts rares, instables et parfois imprévisibles**.

Malgré ces contraintes, l'équipe parvient à **maintenir le lien en intervenant là où peu d'acteurs sont présents : dans la rue, les squats ou certains points de deal**. Cette capacité d'adaptation, de mobilité et de médiation, là où les repères institutionnels ont disparu, constitue le **caractère innovant du SPOT** et son ancrage au plus près des réalités vécues par ces jeunes.

Les interventions de terrain jouent un rôle déterminant dans le maintien du lien et dans la prévention. En partageant le quotidien du jeune, l'équipe affine sa compréhension de son environnement et de ses enjeux. Les échanges peuvent alors s'inscrire dans une **relation plus directe, délogée du cadre institutionnel** souvent perçu comme contraignant.

Cette proximité favorise l'émergence d'une **parole authentique** et ouvre un espace de réflexion autour de choix plus protecteurs et constructifs. **En investissant des espaces délaissés par d'autres**, le SPOT crée les conditions d'un accompagnement qui **permet au jeune de questionner sa situation et d'envisager des perspectives plus sécurisantes**.



Disponibilité, réactivité et polyvalence

L'équipe assure une présence étendue, **de 9h00 à 20h00 du lundi au samedi**, avec la **possibilité d'élargir cette amplitude en cas d'urgence ou d'événement exceptionnel**. La proximité avec les jeunes implique également des **interventions en soirée et le samedi**, afin de s'adapter à leurs rythmes et à leurs réalités.

Les situations sont prises en charge avec **réactivité**, dans une recherche constante de réponses adaptées et rapides.

Les problématiques abordées sont multiples : **relations familiales, liens aux pairs, santé, hébergement**. L'équipe intervient aussi dans des **situations plus atypiques**, telles qu'une aide au déménagement ou la récupération d'effets personnels dispersés au gré de l'errance.

Le périmètre d'intervention est volontairement large. Le service se déplace là où se trouve le jeune, y compris **en dehors du Département ou de la Région**, que ce soit pour établir un premier contact ou pour accompagner un retour.



Une équipe ouverte sur l'extérieur

La création d'un lien solide passe par des **modalités d'intervention souples et diversifiées**. L'équipe propose des **temps informels** tels que des promenades, des goûters, des jeux de société ou des activités comme le bowling ou le billard. Ces temps partagés permettent d'instaurer une relation de confiance dans un cadre moins formel, en dehors des espaces institutionnels traditionnels.

Cette démarche produit des effets concrets : plus le jeune se sent en confiance, plus il accepte de se livrer. Progressivement, un lien solide se construit, facilitant un travail éducatif approfondi et durable.

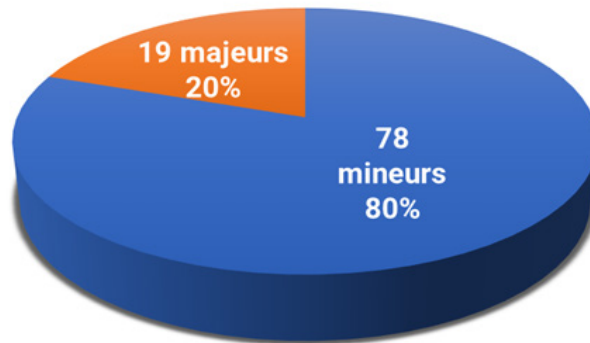
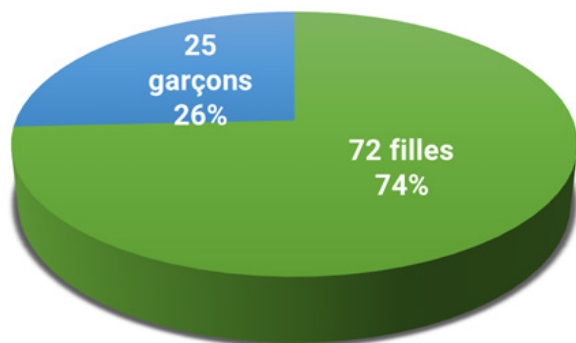
2. Chiffres clés 2025

Typologie du public accueilli



97

jeunes accompagnés,
(+ 5% par rapport à 2024)



► Parmi les **78 mineurs** (+11% par rapport à 2024), **50** (-20% par rapport à 2024) sont **orientés par l'ASE¹** et **28** (+211% par rapport à 2024) ont été rencontrés lors du **travail de rue**, par les **orientations des professionnels des MECS**, ou grâce à **l'orientation d'autres jeunes**.

► **47 jeunes déjà suivis en 2024** ont poursuivi leur accompagnement en 2025.

Parmi eux, **16** ont initié une **demande de reprise d'accompagnement**, en raison de la dégradation de leur situation, d'un nouveau parcours de fugue, ou de besoins liés à des démarches administratives, à l'insertion professionnelle, etc.

► En 2025, **50 nouvelles demandes** ont été orientées par les Pôles Enfance Famille de Lille et de Roubaix-Tourcoing, soit une **augmentation de 19%** par rapport à 2024.

Cette hausse a engendré des **difficultés au regard du budget éducatif, initialement prévu pour l'accompagnement de 40 situations**. Dès le mois de septembre, l'équipe éducative a donc été contrainte de revoir ses modalités d'intervention auprès des jeunes.

Parallèlement, **l'association a alerté le Département sur cette situation, afin d'obtenir un réajustement des moyens et ainsi éviter une dégradation de la qualité de l'accompagnement**.

En effet, entre septembre et décembre, la réorganisation mise en place a conduit à une diminution de la fréquence des rencontres. Cette baisse a inévitablement fragilisé notre capacité à maintenir un suivi de proximité, pourtant essentiel auprès des jeunes les plus vulnérables.

Répartition des jeunes orientés par la DTPAS¹

→ **57** orientés par la DTPAS de Lille.

- **42** filles
- **15** garçons

→ **31** orientés par la DTPAS de Roubaix-Tourcoing.

- **24** filles
- **7** garçons

→ **9** hors DTPAS :

- **5** filles
- **4** garçons

1- Aide Sociale à l'Enfance

2- Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Une intervention coordonnée avec l'Aide Sociale à l'Enfance

Le SPOT agit en **étroite articulation avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**. Cette collaboration vise à **garantir la continuité éducative** et à **renforcer la coordination entre les professionnels** entourant le jeune, afin de **prévenir les ruptures de parcours**.

Priorité à la sécurisation des situations de fugue

Avant tout accompagnement dans la durée, la priorité est la **mise en sécurité**. Les jeunes rencontrés présentent fréquemment des situations de grande vulnérabilité, marquées par l'errance et l'exposition à des risques multiples.

Le SPOT propose un **accueil immédiat et inconditionnel** permettant :

- **l'accès à un lieu sécurisé,**
- **la réponse aux besoins fondamentaux** (repas, hygiène, vêtements),
- **un temps de répit et de mise à distance.**

Cet accueil constitue un levier déterminant pour apaiser les tensions, réduire les risques liés à la fugue et initier une relation de confiance dans un cadre bienveillant et sans jugement.

Un accompagnement inscrit dans la durée

Une fois la situation stabilisée, un travail relationnel s'engage. Il vise à permettre au jeune de **mettre des mots** sur ses fugues, ses conduites à risque et son parcours institutionnel.

L'accompagnement s'inscrit dans le temps et a pour objectif de réinscrire progressivement le jeune dans une dynamique partenariale, en lien étroit avec son référent ASE, garant de la cohérence de son projet.



NOTE DE SITUATION

L'accompagnement de Théo* – Sécuriser, apaiser, reconstruire le lien

Théo, adolescent confié à l'ASE et placé en famille d'accueil, était en fugue depuis plus d'un mois. Sa référente, sans nouvelles, transmet au SPOT une **note sociale** retraçant son parcours.

À partir de ces éléments, une démarche proactive est engagée. Le jeune est localisé au domicile de son père, identifié comme lieu possible de repli. Lors de la rencontre, un temps d'échange permet de présenter le cadre d'intervention du SPOT et de proposer un accompagnement souple et adapté à sa situation.

Plusieurs **rencontres informelles** suivent. Elles permettent :

- l'instauration progressive d'un **climat de confiance,**
- le maintien d'une **information régulière de la référente ASE,**
- un **soutien concret au quotidien** (aide alimentaire, courses, fournitures scolaires).

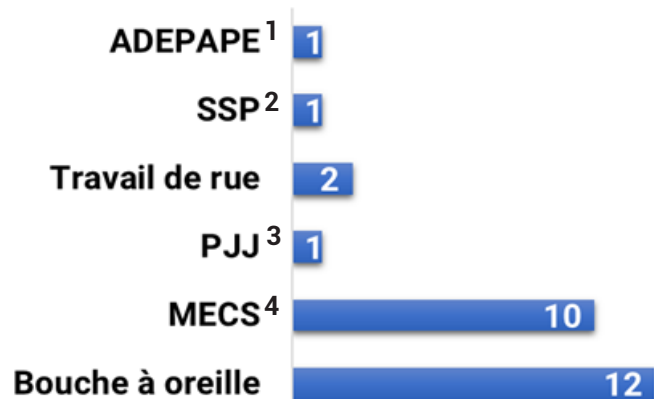
Progressivement, Théo reprend contact avec sa référente et verbalise les motifs de sa fugue, notamment son **besoin de renouer avec son père**. Il réside aujourd'hui chez ce dernier.

La situation demeure néanmoins fragile : les relations entre le père et la référente ASE sont marquées par la méfiance et des tensions récurrentes. Le SPOT intervient alors en **médiation**, afin de **soutenir la professionnelle** et de **favoriser un dialogue plus apaisé et constructif avec le parent**.

Mélanie, Éducatrice spécialisée

* Le prénom a été modifié

Répartition des mineurs venus seuls



Traditionnellement, l'accompagnement par le SPOT est initié à partir d'une note de situation transmise par le référent ASE, garantissant la formalisation de l'intervention éducative et sa cohérence avec le projet de l'enfant.

Toutefois, les modalités d'entrée en relation évoluent : **de plus en plus de jeunes se présentent spontanément au local**, souvent **orientés par leurs pairs**, ce qui témoigne de la reconnaissance du service et de la pertinence de son ancrage territorial.

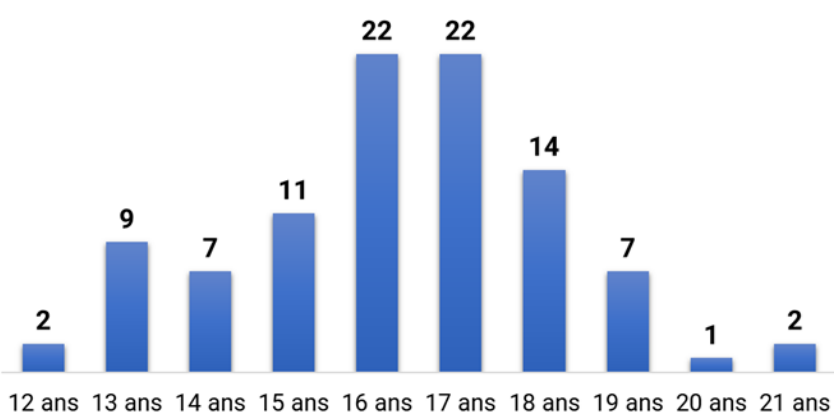
Dans une logique de prévention et de renforcement du travail en réseau, **une démarche proactive a été menée auprès des structures d'hébergement de la métropole lilloise**, notamment les MECS⁴, afin de présenter les missions du SPOT, favoriser le repérage précoce des situations à risque et **renforcer la coordination inter-institutionnelle**, en particulier en cas de fugue.

Lorsque le contact avec un jeune s'établit en dehors d'un adressage par un référent, **le référent ASE est systématiquement informé** et invité à formaliser l'accompagnement par une note de situation, **afin d'inscrire l'intervention dans un cadre partenarial clair**.

Le premier contact avec les jeunes s'effectue majoritairement via les **réseaux sociaux**, principalement **Snapchat**, pour présenter le service, proposer une première rencontre autour d'un repas et rappeler le principe de libre adhésion.

En l'absence de téléphone, la rencontre peut être initiée dans le cadre du **travail de rue**, par l'intermédiaire des professionnels de l'hébergement (MECS, ASFAM⁵) ou, lorsque le jeune est très éloigné du dispositif de protection, via son entourage familial ou amical.

Répartition par âge



En 2025, la prise en charge des jeunes âgés de **12 à 14 ans** a été **multipliée par trois**, passant de 6 jeunes (6,5%) en 2024 à **18 jeunes (18,5%)** cette année.

Les **15-17 ans** représentent **55%** des jeunes accompagnés, contre 68% l'an dernier. Cependant, la **proportion de jeunes âgés de 16 ans a fortement augmenté**, avec 22 jeunes cette année contre 13 l'an dernier, soit une **hausse de 70%**. La part des **jeunes majeurs** a légèrement **diminué**, passant de 27 % à **25%**.

Cette population plus jeune présente également des comportements à risque et se met aussi en danger. Cela souligne l'importance d'un accompagnement renforcé et adapté, notamment pour prévenir les situations de vulnérabilité et leur proposer un cadre sécurisé.

1- Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection d l'enfance

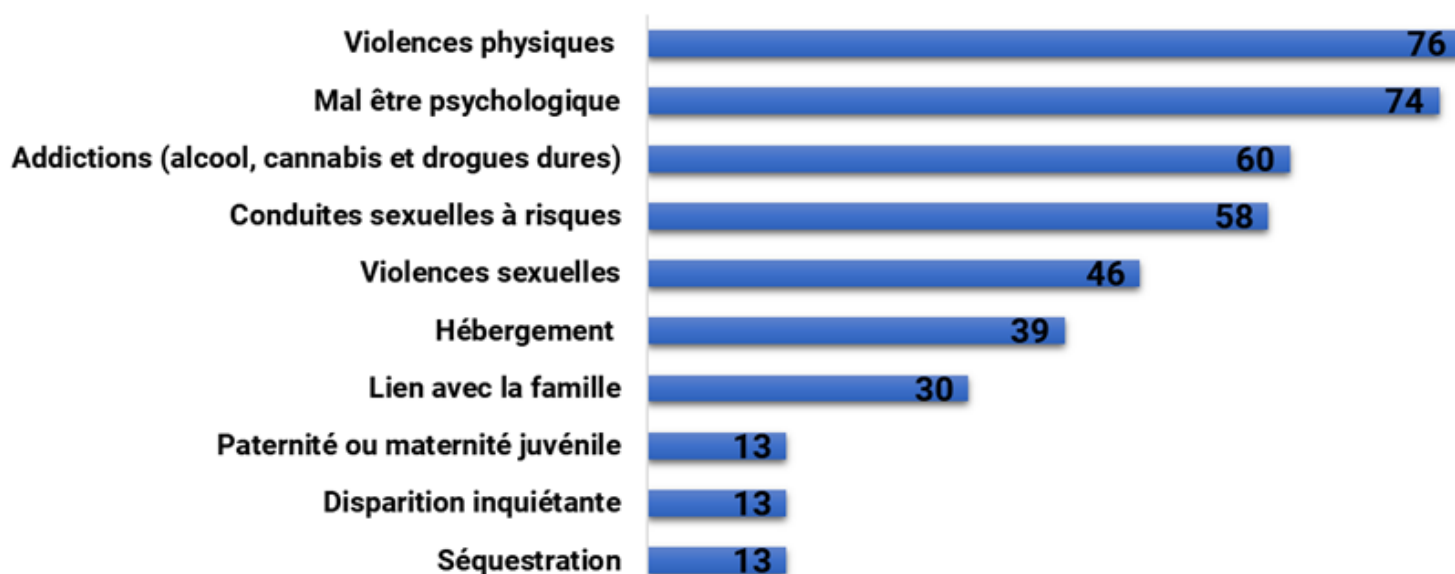
2- Service Sociale de Proximité

3- Protection Judiciaire de la Jeunesse

4- Maison d'Enfance à Caractère Social

5- Assistants familiaux

Problématiques travaillées avec les jeunes



Les jeunes pris en charge par l'équipe font face à de nombreuses difficultés et sont **exposés à des violences significatives, qui fragilisent leur développement.**

► Parmi les difficultés rencontrées, **58 jeunes** (contre 59 en 2024) sont **exposés à des conduites sexuelles à risque dont 45 mineurs.**

► **46 jeunes** (identique en 2024) ont exprimé avoir **subi des violences sexuelles**, dont **35 mineurs** (34 filles et 1 garçon).

Parmi ces victimes, **13 jeunes filles ont été séquestrées**, parmi lesquelles **6 majeures et 7 mineures.**

► **La souffrance psychologique et les addictions** sont les problématiques les plus fréquemment abordées avec les jeunes.

► Par ailleurs, **13 jeunes filles (5 majeures et 8 mineures)** ont été signalées pour une **disparition inquiétante**. Bien que le maintien du lien ait pu être parfois distendu durant ces périodes, l'équipe a su préserver une continuité relationnelle avec les jeunes. Cette persistance permet de garantir une présence éducative stable, d'assurer un suivi malgré les ruptures.

► **L'hébergement** constitue également une problématique majeure pour les jeunes, avec **39** (contre 29 en 2024) d'entre eux ayant connu une **situation de précarité ou ayant quitté leur lieu d'accueil**. Parmi eux, **29 mineurs** (contre 16 en 2024), dont **22 filles et 7 garçons**, et **10 majeurs (5 filles et 5 garçons)** ont, à un moment donné, été **sans solution d'hébergement.**





NOTE DE SITUATION

Sabine*, 17 ans – Maintenir un fil éducatif dans un parcours de grande instabilité

Contexte

Sabine est accompagnée dans le cadre d'une **Ordonnance de Placement Provisoire**. Son parcours est marqué par une **instabilité majeure** : FJT¹, **appartement en semi-autonomie**, **accueil ASFAM²**, périodes d'**errance**, **nuits à la rue ou en voiture**.

Elle présente **plusieurs facteurs de vulnérabilité** :

- situations de **mise en danger répétées** ;
- **exploitation sexuelle** évoquée ;
- consommations préoccupantes de **protoxyde d'azote** et d'**alcool** ;
- épisodes de **décompensation psychique** ;
- **procédure pénale** et **mesure PJJ³** ;
- **absence de projet professionnel** structuré.

Sabine est une **jeune femme transgenre**. Le respect de son identité constitue un point de vigilance constant dans l'accompagnement.

Intervention du SPOT

- **Maintien d'un lien régulier** (1 à 2 entretiens hebdomadaires + échanges numériques).
- **Coordination étroite avec la référente ASE⁴**.
- **Mise en relation** avec le **service Entr'actes en Mode Mineur** pour aborder les situations d'exploitation.
- Actions de **réduction des risques** et **orientations vers Cédric Agir, le CSAPA⁵ et Entr'Actes**.
- **Soutien** dans le cadre de la mesure PJJ (présence aux audiences, respect des convocations).
- **Maintien du lien durant l'hospitalisation** suite à une Ordonnance de Placement Provisoire soins.
- Espace psychologique hebdomadaire (PJJ) complété par un espace d'**échange avec la psychologue**

du SPOT.

- **Inscription à la Mission Locale** et travail autour d'un **projet de Service civique**.
- **Orientation vers la Plateforme ISP⁶** pour le soin et le bien-être.

Enjeux et effets

Dans un parcours fragmenté, le SPOT constitue un repère constant.

L'intervention vise à :

- préserver la relation de confiance,
- soutenir l'accès aux droits et aux soins,
- favoriser une reconstruction progressive,
- coordonner les acteurs institutionnels autour d'elle.

Clémence, Éducatrice spécialisée

* Le prénom a été modifié

1- Foyer Jeunes Travailleurs

2- Assistant Familial

3- Protection Judiciaire de la Jeunesse

4- Aide Sociale à l'Enfance

5- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

6- Infections Sexuellement Transmissibles

Situations de jeunes en veille¹



44 situations ont été mises à disposition¹ au cours de l'année, dont **15** suite à une décision du jeune et **26** à la suite d'un retour stable dans leur structure d'accueil ou d'une orientation vers un nouvel accueil. Ces décisions sont prises d'un commun accord avec les professionnels de la MECS² et le référent ASE³.

L'objectif principal du SPOT est de favoriser la remobilisation des jeunes en situation d'errance ou de rupture avec les institutions, en rétablissant un lien de confiance avec l'Aide Sociale à l'Enfance et en les accompagnant vers une orientation adaptée, en famille d'accueil ou en structure d'hébergement collectif.

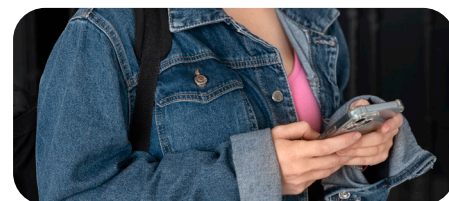
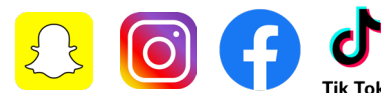
Lorsque le jeune se réinscrit dans une dynamique institutionnelle, **le SPOT maintient un accompagnement en parallèle** afin de soutenir le jeune et les partenaires, de sécuriser la transition et de prévenir de nouvelles ruptures.

L'accompagnement est évolutif et s'adapte au degré d'autonomie et de stabilisation du jeune : les rencontres, initialement fréquentes et régulières, sont progressivement espacées. Lorsque la situation est apaisée et le jeune bien intégré dans son nouveau cadre de vie, un **entretien de clôture** est proposé afin d'acter la fin de l'accompagnement régulier, tout en laissant ouverte la **possibilité d'un soutien ponctuel**. Le jeune est informé qu'il peut à tout moment reprendre contact avec l'équipe.

3. Méthodologie

Le travail sur les réseaux sociaux

Le repérage des jeunes en fugue ou en errance constitue un axe central de l'intervention. Souvent en rupture avec leur lieu de placement, leur référent ASE et leur famille, ils sont difficiles à contacter. L'équipe adapte donc ses modalités d'« aller-vers » et intervient directement sur les réseaux sociaux – **Snapchat, Instagram, Facebook et TikTok** – espaces fortement investis par les jeunes et **leviers essentiels pour établir ou maintenir le lien.**



Chaque membre de l'équipe dispose d'un compte personnel ou d'un compte collectif selon les plateformes, avec des identifiants facilement repérables pour les jeunes. Ce dispositif favorise l'accessibilité et permet aux jeunes de nous retrouver rapidement s'ils souhaitent renouer ou maintenir le contact.

L'utilisation de ce support, plus souple et informel, s'inscrit dans une logique d'**adaptation aux modes de communication des jeunes**. Elle permet de **renforcer la proximité éducative** et constitue un levier pertinent pour **prévenir les ruptures de lien et soutenir l'accompagnement à distance.**

1- «En veille» ou «à disposition» signifie que le jeune n'est plus accompagné par l'équipe du Spot, car sa situation s'est stabilisée, une solution a été trouvée, donc la décision a été prise, avec l'accord du jeune, d'arrêter l'accompagnement. L'équipe reste toutefois à la disposition du jeune en cas de besoin.

2- Maison d'Enfance à Caractère Sociale

3- Aide Sociale à l'Enfance

En moyenne, **chaque professionnel travaille 60 minutes par jour en maraude numérique**, soit pour établir un contact avec un jeune en fugue placé sous la responsabilité de l'ASE, suite à une demande d'intervention, soit pour répondre aux demandes des jeunes. Ce temps peut être prolongé lors des périodes d'astreinte téléphonique, car les jeunes prennent souvent contact avec l'équipe en fin de journée.

Il est crucial qu'un jeune puisse établir immédiatement un contact téléphonique avec un éducateur, notamment dans des situations de crise ou de rupture. Ce mode de communication permet de **maintenir un contact plus régulier et plus souple**, notamment face aux changements fréquents de numéro de téléphone.

NOTE DE SITUATION

Elyna* – Sécuriser une fugue à distance

Contexte

Accompagnée depuis novembre 2023, Elyna est **accueillie en MECS** et présente des **fugues régulières**. Le lien éducatif avec elle a connu des fluctuations, parfois distendu, parfois régulier, notamment grâce à une articulation entre rencontres en présentiel et **utilisation régulière des réseaux sociaux** comme moyen privilégié de contact et d'accompagnement à distance.

En février 2025, elle nous annonce son **départ à Marseille pour rejoindre un jeune rencontré en ligne et passer 2 semaines chez lui**.

Intervention

Un **travail** préalable, fait d'échanges avec la jeune fille, est mené **sur les risques** : isolement géographique, méconnaissance de la personne, absence de ressources financières, vulnérabilité liée à l'éloignement. Malgré cela, Elyna maintient sa décision. Elle accepte toutefois un **lien quotidien** avec l'équipe du Spot **via Snapchat**, permettant un **échange régulier** et une **présence éducative à distance**. Cette modalité a joué un rôle clé dans la **sécurisation de la fugue**, offrant à Elyna un **repère fiable** et un **accès direct à un soutien éducatif en permanence**.

Une fois arrivée à Marseille, Elyna a témoigné via ces échanges numériques des difficultés rencontrées en cohabitant avec son petit ami, sans pour autant exprimer d'insécurité. Elle a su mobiliser les contacts de l'équipe, joignable grâce à l'**astreinte organisée via les réseaux sociaux**.

Effets

La fugue est contenue.

La disponibilité, l'adaptabilité et la posture de respect de l'autonomie de la jeune, renforcées par l'usage des réseaux sociaux, ont permis de **transformer cette expérience en un moment pivot de l'accompagnement**.

Ce maintien du lien a favorisé l'émergence d'une **relation éducative plus stable et pérenne**.

Elle a exprimé que ce maintien du lien par les réseaux sociaux **lui a « permis de ne pas se sentir seule et de se sentir soutenue par des adultes »**, un ressenti jusque-là absent malgré les accompagnements précédents en MECS et par l'ASE.

Depuis, elle sollicite davantage l'équipe et s'engage plus activement dans son accompagnement.

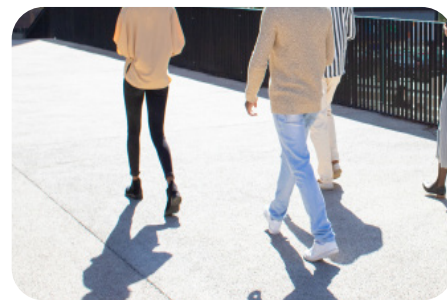
Geoffrey, Éducateur spécialisé

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

Le travail de rue

Depuis la création du service il y a maintenant plus de quatre ans, **le travail de rue constitue un levier essentiel** pour aller à la rencontre de nouveaux jeunes tout en maintenant le lien avec ceux déjà connus.

Cette **démarche d'« aller-vers »** nous permet d'intervenir directement dans les lieux de vie des jeunes, en ciblant des zones où leur présence est significative. La régularité de nos passages favorise la **création de repères : les jeunes nous identifient progressivement comme une présence familière et accessible**, ce qui facilite l'instauration d'une relation de confiance.



Être physiquement présent sur ces lieux nous permet d'aller directement vers les jeunes, d'établir un premier contact et de commencer à construire une relation de confiance. Ce **contact direct** est essentiel, car il montre aux jeunes que nous sommes là, disponibles et à leur écoute.

En rencontrant les jeunes dans leur quotidien, nous pouvons mieux comprendre leurs besoins immédiats et leurs situations souvent complexes.

Tous les membres de l'équipe participent activement au travail de rue, qui se déroule systématiquement **en binôme**, soit entre éducateurs, soit entre un éducateur et la psychologue. Le regard de cette dernière est essentiel pour l'équipe, car il permet de décoder et d'analyser les situations sous un autre angle, offrant ainsi un accompagnement à la fois global et complémentaire.

Nous organisons aussi régulièrement du travail de rue **avec nos collègues du service Entr'actes**, qui travaillent spécifiquement avec les travailleur·euse·s du sexe. Cela nous permet de **croiser nos regards**, d'enrichir nos connaissances sur les jeunes que nous rencontrons, et d'**orienter les jeunes mineurs exposés à la problématique de la prostitution** vers nos collègues, afin qu'ils leur proposent des ressources spécifiques en termes de prévention et de réduction des risques.



NOTE DE SITUATION

Marc* – La subtilité de l'aller-vers

Contexte

Jeune **placé en MECS**¹, Marc investit peu sa structure d'accueil, principalement en soirée ou la nuit, pour s'y reposer. Le reste du temps, il évolue majoritairement à l'extérieur, souvent dans des contextes à risque.

Intervention

Au fil du temps, **Marc a identifié notre structure comme un lieu ressource** en journée. **Il vient régulièrement**, parfois quotidiennement, y chercher un moment de répit, notamment lors de ses périodes de fugue.

Lors des temps de travail de rue, nous le croisons fréquemment. S'il nous repère, il peut détourner le regard, marquant ainsi, de manière non verbale, son souhait de ne pas entrer en interaction à ce moment-là. **Nous respectons ces signaux.**

En revanche, lorsqu'il est en présence d'autres jeunes connus de notre service, Marc se montre souvent plus ouvert à l'échange.

Enjeu

Ce type de relation illustre pleinement la subtilité de l'« aller-vers » : instaurer une **présence constante et repérable**, tout en **respectant le rythme, l'espace et les choix du jeune**. C'est dans cet **équilibre entre présence et non-intrusion** que se construit un lien durable.

Sörann, Éducateur spécialisé

* - Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

1- Maison d'Enfants à Caractère Social

Les permanences téléphoniques



Des permanences téléphoniques sont instaurées **du lundi au samedi jusqu'à 20h**. Elles permettent de **sécuriser les jeunes** que nous accompagnons et d'**assurer un lien constant**. Elles leur offrent un soutien immédiat **en dehors des horaires classiques de présence des services sociaux**.

L'**astreinte** est un **filet de sécurité**, notamment **pour ceux dont la situation est instable ou qui se retrouvent soudain sans solution d'hébergement**. Elle leur permet de joindre l'équipe rapidement, de partager leur situation et d'être aidés dans la recherche de réponses concrètes.

Durant ces périodes, les échanges se font souvent via les moyens de communication accessibles aux jeunes, comme les réseaux sociaux, ce qui facilite leur contact malgré leurs difficultés matérielles. Cette accessibilité est essentielle pour **maintenir un lien, éviter l'isolement et réagir rapidement face aux situations d'urgence**.

L'astreinte téléphonique ne se limite pas à une simple écoute : elle permet aussi d'**orienter les jeunes vers les services adaptés**, de les rassurer, et, si besoin, de **mobiliser les partenaires ou les dispositifs d'urgence**. Cette organisation complète la prise en charge proposée en journée, assurant une continuité indispensable à la sécurité et au bien-être des jeunes.

Cette organisation d'astreinte reste un pilier fondamental de notre accompagnement. Elle garantit aux jeunes un soutien constant, même en dehors des horaires classiques, leur offrant ainsi une présence rassurante dans des moments souvent très fragiles.

NOTE DE SITUATION

Julie* – Gestion d'une situation d'errance interrégionale en astreinte

Contexte

Lors d'une **astreinte téléphonique en soirée**, j'ai été contacté par Julie, une **mineure** que nous accompagnons depuis janvier 2025. Elle m'a indiqué avoir quitté le Nord pour se rendre à Toulon, où réside l'ensemble de sa famille, expliquant ne plus être en mesure de rester dans le Nord. Mais une fois arrivée dans le Sud, sa famille a refusé de l'accueillir. Elle se retrouvait alors **sans solution d'hébergement, en situation d'errance, très anxieuse et en grande détresse**. Ne disposant pas de forfait téléphonique, elle ne pouvait me joindre que **via le réseau social Snapchat**.

Intervention

Au regard de l'urgence de la situation, de sa minorité et de l'absence totale de solution d'hébergement, j'ai immédiatement informé la cheffe de service. À partir des éléments de géolocalisation transmis par Julie via Snapchat, j'ai pris **contact avec le commissariat de secteur** afin de solliciter une intervention en vue de sa **mise à l'abri**.

Malgré plusieurs échanges, Julie m'a indiqué ne pas avoir rencontré les forces de l'ordre, bien que plusieurs passages aient été effectués dans le secteur. Elle a ensuite exprimé son refus de se rendre d'elle-même au commissariat.

Je lui ai néanmoins fortement recommandé de s'y présenter afin de pouvoir bénéficier d'une mise à l'abri dans le cadre de la protection de l'enfance et d'éviter une aggravation de sa situation. Je lui ai également conseillé de prendre contact dès le lendemain matin avec un **assistant social de secteur** pour une prise en charge adaptée. Compte tenu de la complexité et de la gravité de la situation, l'astreinte a été exceptionnellement prolongée jusqu'à 23h00 afin de poursuivre les recherches de solutions pour Julie.

Enjeu

Garantir la mise à l'abri d'une mineure en grande détresse, malgré la distance géographique.

Nidhal, Éducateur spécialisé

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

NOTE DE SITUATION

Laura*, 13 ans – Prévenir une re-fugue en situation d'urgence

Contexte

Le lundi, à 12h40, l'équipe est contactée via le numéro d'astreinte par Laura, jeune de 13 ans hébergée en foyer, accompagnée depuis deux mois par notre service. Elle est **en situation de fugue depuis six jours, à Paris**, accompagnée d'une autre jeune issue d'un foyer différent.

Laura nous fait part de son parcours : partie initialement pour une fête d'anniversaire, elle explique ne pas avoir pu regagner Lille en raison de la présence de contrôleurs avant la montée dans le train. Contrôlée par la police, elle a été **orientée vers un foyer d'urgence parisien** dès le mercredi précédent.

Lors de cet appel, elle **se dit en insécurité** et exprime son inquiétude quant à l'incertitude de son orientation : *« je ne sais pas dans quel nouveau foyer je vais me retrouver parce que le foyer c'est cinq nuits maximum et là, ils vont nous changer de foyer »*.

Elle exprime le **souhait de rentrer rapidement**.

Intervention

Notre intervention immédiate sur l'astreinte a permis de lui offrir une **écoute contenante et rassurante**. Un échange a été engagé afin de réduire son anxiété et de **prévenir une nouvelle tentative de fugue** qui était envisagée du fait de ce moment d'incertitude.

À sa demande, **nous avons pris contact avec son référent ASE¹**, qu'elle n'arrivait pas à joindre du fait d'un temps de pause. Nous avons également échangé avec la référente ASE de l'autre jeune, appartenant à une autre MNS².

Résultat

Grâce à cette mobilisation rapide de l'équipe en astreinte, les deux jeunes filles ont été rassurées et **n'ont pas fugué à nouveau**. Elles ont été **rapatriées en train le soir même et réintégrées dans leurs structures d'accueil respectives**.

Cet épisode souligne l'importance de la disponibilité éducative dans le cadre de l'astreinte téléphonique. Ce moment où Laura a pu constater la disponibilité et la réactivité de l'équipe a été un **moment important dans son accompagnement, renforçant le lien éducatif**.

En effet, elle nous a sollicité plus régulièrement par la suite, en dehors de ces moments de fugue.

Par ailleurs, à la demande de la seconde jeune et en concertation avec sa référente ASE, un accompagnement éducatif a également été mis en place à son bénéfice par notre service.

Geoffrey, Éducateur spécialisé



* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

1- Aide Sociale à l'Enfance

2- Maison Nord Solidarité

Le travail le samedi

Le travail éducatif mené le samedi constitue un **levier important** dans l'accompagnement des mineurs en situation de fugue. En assurant une **présence éducative six jours sur sept**, il permet d'inscrire la relation dans une continuité rassurante et structurante pour des jeunes dont les parcours sont souvent marqués par la rupture et l'instabilité.

Cette journée offre un **cadre plus souple et moins contraint** que celui de la semaine, favorisant des temps d'échange propices à la création ou au renforcement du lien de confiance. Elle permet également de rejoindre des jeunes habituellement peu disponibles en semaine, tout en s'adaptant à leur rythme de vie. La **fermeture de nombreux services le week-end** renforce l'importance de notre présence, qui permet **d'assurer une veille, un soutien et un relais** auprès des jeunes susceptibles de se retrouver sans accompagnement.

NOTES DE SITUATION

Clara* – Sécuriser les « temps vides »

Contexte

Clara est **accueillie au sein d'un foyer d'urgence**, mais **ne s'y sentant pas en sécurité**, elle **décide de fuguer**. Elle reste alors plusieurs semaines sans réintégrer la structure. À la suite de cette situation, **une fin de prise en charge est prononcée par le lieu d'accueil**.

Les services sociaux identifient par la suite **plusieurs solutions d'hébergement, limitées à des accueils nocturnes**. En journée, **Clara se retrouve ainsi sans accompagnement**.

Intervention

Les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) n'intervenant pas le samedi, nous avons fait le choix de prendre le relais afin de sécuriser la situation, d'éviter qu'elle ne demeure seule dans l'espace public et de maintenir un lien de confiance.

Nous avons ainsi **partagé des temps de présence avec elle en journée, notamment le samedi**, ce qui nous a permis de concentrer notre intervention sur l'accompagnement d'une jeune en situation d'urgence.

Enjeu

Intervenir dans les interstices institutionnels afin d'éviter une aggravation de la situation.

Laura* – Le samedi comme levier éducatif

Laura est une jeune accompagnée par le service depuis plusieurs mois. L'équipe avait identifié un certain blocage chez elle, qui freinait l'évolution de l'accompagnement.

Étant donné son intérêt pour la randonnée, nous lui avons proposé une **sortie à la mer sur une journée, organisée un samedi**.

En semaine, il est en effet plus difficile de consacrer un temps long à un seul jeune en raison des contraintes organisationnelles du service et des autres accompagnements à assurer. La disponibilité offerte le samedi a permis de **prendre pleinement le temps d'échanger avec Laura** et de partager un moment de qualité.

Cette sortie a contribué à renforcer le lien de confiance avec elle. Le cadre sécurisant et le temps prolongé ont favorisé l'émergence de discussions autour de sujets jusque-là restés tabous, notamment en lien avec les traumatismes qu'elle a subis. Dans un second temps, **cela a permis d'ouvrir la réflexion et d'amorcer des propositions d'accompagnement psychologique**.

Mélanie, Éducatrice spécialisée

* Les prénoms ont été modifiés par mesure de confidentialité

L'accompagnement psychologique

La psychologue du SPOT intervient sur l'ensemble des situations et peut rencontrer les jeunes **seule ou en présence d'un membre de l'équipe**. Chaque jeune bénéficie d'au moins un entretien avec elle. Son rôle principal est d'**identifier les problématiques et les besoins immédiats** afin d'**orienter au mieux le travail des éducateurs**.

L'objectif est d'intégrer une **prise en charge globale des jeunes**, en tenant compte de leur histoire personnelle et des impacts que les maltraitements vécus dans l'enfance peuvent avoir sur leurs comportements actuels, qu'ils soient encore enfants ou déjà adolescents. Il s'agit d'offrir une **écoute inconditionnelle à leurs traumatismes**. Tous les jeunes accompagnés par le SPOT ont connu ou connaissent un **parcours au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, ce qui suppose souvent des expériences de maltraitance, d'abandon ou de séparation aux conséquences traumatiques. Ces vécus entraînent une **construction psychique plus complexe**, marquée par de profondes fragilités narcissiques qu'il convient de prendre en compte lorsqu'on aborde avec eux leurs limites ou les efforts attendus.

Ces enfances bouleversées se traduisent également par des **styles d'attachement insécures** : évitant, ambivalent ou désorganisé, qu'il est essentiel de considérer dans l'accompagnement. **Adapter la relation éducative à ces spécificités** permet d'agir sans dépasser la « fenêtre de tolérance » du jeune, tout en travaillant avec lui sur ses difficultés. **L'articulation entre éducateur et psychologue** prend toute sa pertinence. Des temps de débriefing avant et après les rencontres permettent d'ajuster en permanence l'accompagnement aux besoins du jeune.

Avant une première rencontre en présentiel, **un premier contact via les réseaux sociaux peut être envisagé**. Cette approche contribue à **modifier la représentation du psychologue, le rendant plus accessible et plus informel**.

Au SPOT, nous accompagnons principalement des jeunes présentant des **troubles du comportement, des troubles de la personnalité, des conduites à risque, des passages à l'acte auto et/ou hétéro agressifs, des troubles de l'attachement, ainsi que des traumatismes précoces et complexes**. Ces difficultés s'expriment souvent par une **mauvaise régulation émotionnelle** et la **répétition de schémas inadaptés** générant beaucoup de souffrance. **Lorsque le jeune se montre prêt**, la psychologue peut proposer une **réorientation vers d'autres structures**, comme les **Centres Medico-Psychologique (CMP)**, afin de mettre en place un suivi plus formel.

NOTE DE SITUATION

Madeleine* – Un accompagnement psychologique fil conducteur

Contexte

Madeleine est accompagnée par le SPOT depuis deux ans. Son parcours, marqué par de **nombreuses expériences traumatogènes (agressions psychologiques, physiques et sexuelles)**, a nécessité une prise en charge thérapeutique. Toutefois, **Madeleine investissait peu l'accompagnement proposé au Centre Médico-Psychologique (CMP)**.

Intervention

Le SPOT a soutenu ce suivi et a pris le relais en tant que **fil conducteur** durant les périodes où la jeune n'était plus en capacité de s'y rendre. Au fil d'un parcours empreint d'**errance**, ponctué de **fugues**, de **retours en famille** et d'**accueils en structure**, l'accompagnement psychologique proposé par le SPOT s'est progressivement consolidé, prenant un **rôle central et structurant**.

Madeleine a ensuite eu l'opportunité d'intégrer un **établissement en Belgique**. Un travail préalable de **motivation** et de **réassurance** a été mené afin de préparer son intégration. **Durant son séjour en Belgique, le service a poursuivi son accompagnement en lien étroit avec la structure d'accueil, les partenaires en France** et, bien sûr, avec la jeune, notamment lors des épisodes de fugue.

Evolution

En fin de parcours, l'accroche avec le CMP s'est progressivement distendue. En parallèle, **un projet d'accueil de jour a été travaillé**. Son intégration dans ce dispositif a fait sens pour Madeleine, répondant davantage à ses besoins et à ses envies. L'accompagnement psychologique proposé sur ce lieu s'est révélé plus adapté à son profil, tant dans le format que dans le cadre. Ce projet a pu être coconstruit avec l'équipe du SPOT afin d'offrir à Madeleine un **accompagnement personnalisé**. Mes rendez-vous avec elle ont alors pu s'espacer, tout en conservant leur fonction de fil conducteur dans l'accompagnement global. Les rencontres ont ainsi alterné entre des temps plus ponctuels et des périodes de suivi plus soutenu, dans le **respect des besoins et des espaces de la jeune**. **Je reste aujourd'hui présente pour Madeleine, à sa demande, tout en veillant à renforcer le lien et les dynamiques en cours sur son lieu d'accueil**.

Solène, Psychologue

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

Le rôle du Spot dans les «interstices»

Le travail des éducateurs spécialisés avec des mineurs fugueurs de l'Aide Sociale à l'Enfance s'inscrit dans une dynamique particulière : celle du **travail dans les interstices**. Ces **espaces, ni pleinement institutionnels, ni totalement hors cadre**, permettent d'**agir au plus près des besoins immédiats et spécifiques des jeunes en grande précarité**. Nous poursuivons un **objectif commun en protection de l'enfance**.

Dans la continuité de ce travail et **en cohérence avec les principes de la Prévention spécialisée**, l'équipe du SPOT intervient sur des **temps à horaires décalés**. Ces créneaux sont dédiés au **travail de rue**, mais également à des **rendez-vous individuels**. Cette organisation permet d'aller à la rencontre de jeunes dont les emplois du temps ne leur permettent pas d'être disponibles en journée, qu'ils travaillent, fréquentent un accueil de jour ou, plus rarement, soient encore scolarisés.

La majorité des jeunes accompagnés présentent en effet des **rythmes de vie décalés** : travail de nuit, sommeil tardif, absence de repères temporels réguliers. Adapter nos horaires revient donc à nous ajuster à leur « fuseau horaire », à leur réalité quotidienne. C'est une manière concrète d'incarner notre posture « **d'aller vers** » au cœur des pratiques de la Prévention spécialisée.

Ces horaires décalés permettent également d'**assurer une présence éducative à des moments où certains partenaires institutionnels, tels que les Maisons Nord Solidarité (MNS), sont fermés**. Cela nous offre la possibilité d'accueillir la parole des jeunes, de contenir une situation de tension ou de différer une urgence jusqu'au lendemain, moment où le référent ASE peut être mobilisé.

Cette amplitude horaire favorise la coopération avec d'autres acteurs associatifs dont les activités se déroulent en soirée, comme les associations de bénévoles. Ce travail en décalé contribue ainsi à **renforcer le maillage partenarial** et la **complémentarité des interventions sur le territoire**.



NOTE DE SITUATION

Sophie*, 17 ans – Restaurer la confiance après des violences institutionnelles

Contexte

Sophie a rompu tout lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance à la suite de violences institutionnelles vécues dans son parcours de placement. Nous avons pu établir un **premier contact avec elle via les réseaux sociaux**. Un lien de confiance s'est rapidement installé entre elle et l'équipe du SPOT. Dans un premier temps, Sophie nous a informés qu'elle vivait au domicile de la famille de son petit ami, tout en nous demandant de ne pas en informer l'ASE. L'équipe a respecté ce choix, dans une logique de création de lien et de sécurisation de la relation, en veillant à ne pas rompre le fragile équilibre instauré.

Intervention

Au fil des échanges, Sophie a identifié en l'équipe du SPOT une présence adulte de confiance, et a exprimé le **souhait d'être accompagnée dans ses démarches de soin**. Elle souffrait de douleurs abdominales importantes, pour lesquelles une **fibroscopie** était prévue l'année précédente. **Faute de soutien parental** – sa mère ne s'étant pas présentée au rendez-vous – **Sophie avait renoncé à l'examen**. Elle a récemment verbalisé avoir fait le deuil de la présence de sa mère dans sa vie, ce qui a marqué un tournant dans son engagement vers le soin.

Au fil des semaines, grâce à notre présence constante, **Sophie a progressivement accepté de renouer un lien avec sa référente ASE**. Ce repositionnement s'est fait en douceur, **dans le respect de son rythme** et de ses craintes initiales. L'équipe du SPOT a accompagné cette reprise de contact, rappelant à la jeune que la coordination avec sa référente était indispensable pour pouvoir avancer concrètement, notamment sur le plan du soin.

Cette réouverture du dialogue a permis de faciliter l'organisation des rendez-vous médicaux, en assurant les autorisations parentales nécessaires et **en structurant un cadre plus sécurisé autour de sa santé**. Ne souhaitant pas être accompagnée par sa référente ASE, **c'est l'équipe du SPOT qui a assuré l'accompagnement aux différents rendez-vous médicaux**, tout en assurant les relais nécessaires avec les services ASE.

Enjeu

Ce travail d'équilibriste a permis à Sophie de bénéficier de soins tout en respectant son rythme et ses besoins.

Clémence, Éducatrice spécialisée

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

NOTE DE SITUATION

Thibault* et Shérazade* – Intervenir dans l'urgence hivernale

Contexte

Thibault et Shérazade, **jeunes majeurs de 18 ans**, sont **en couple** et ont tous deux un **parcours avec l'ASE**. Cet hiver, ils se sont retrouvés **sans solution d'hébergement**, confrontés à une situation de rue brutale.

Intervention

Face à l'urgence et **en l'absence de réponse institutionnelle immédiate**, **l'équipe du SPOT a pris la décision d'acheter du matériel de camping et d'installer les jeunes dans un parc** situé hors du périmètre de la MEL, dans un lieu que nous avons estimé plus **sécurisé** que les zones de squats ou abris précaires.

La première nuit à la rue a été particulièrement difficile pour les deux jeunes, tant sur le plan physique qu'émotionnel. **L'équipe est restée en lien étroit avec eux tout au long de cette épreuve**, apportant un soutien moral et psychologique fort. **Dès le lendemain matin, nous les avons récupérés pour démonter le campement et les accueillir dans les locaux du SPOT**, où ils ont pu se réchauffer, se poser, et reprendre des forces.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, les deux jeunes suivis par le service étaient propriétaires de plusieurs **animaux domestiques** (deux chats et un chien). Afin de maintenir un lien de confiance et de répondre aux besoins globaux des jeunes, y compris ceux liés à leur **attachement affectif aux animaux**, l'équipe a fait le choix de **les accueillir ponctuellement au sein du local**. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'**adaptation** et de **souplesse**, éléments essentiels dans notre pratique éducative. Par ailleurs, une **orientation a été proposée vers l'association Gamelle Pleine** située à Lille, spécialisée dans l'aide alimentaire pour animaux, **afin de soutenir les jeunes dans la prise en charge de leurs compagnons**.

Après **trois jours et trois nuits passés à la rue**, **une place leur a été trouvée au sein de la structure Pro'Pause**, pour une durée de deux semaines. Cette mise à l'abri temporaire a permis un temps de répit essentiel pour envisager des perspectives plus stables.

Enjeu

Ces **accompagnements en marge des cadres classiques** illustrent la capacité du SPOT à se positionner dans les interstices du travail social : là où les jeunes ne rentrent plus ou pas encore dans les dispositifs, mais où leur besoin de soutien est pourtant réel, immédiat et souvent vital.

La **souplesse d'intervention**, la **création d'un lien de confiance** et la **présence éducative dans l'urgence** restent au cœur de notre action.

Clémence, Éducatrice spécialisée

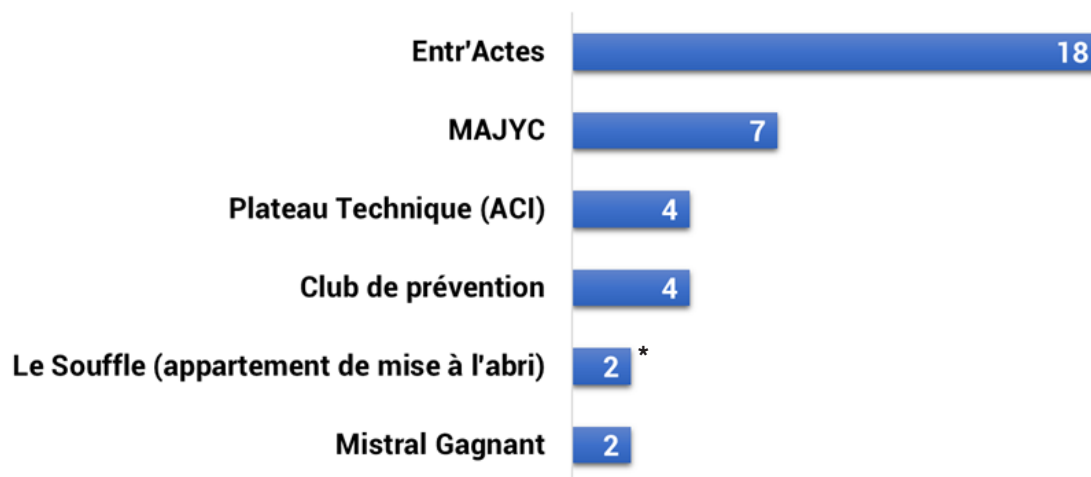


* Les prénoms ont été modifiés par mesure de confidentialité

4. Les orientations vers les partenaires

Orientation de jeunes vers d'autres services d'Itinéraires

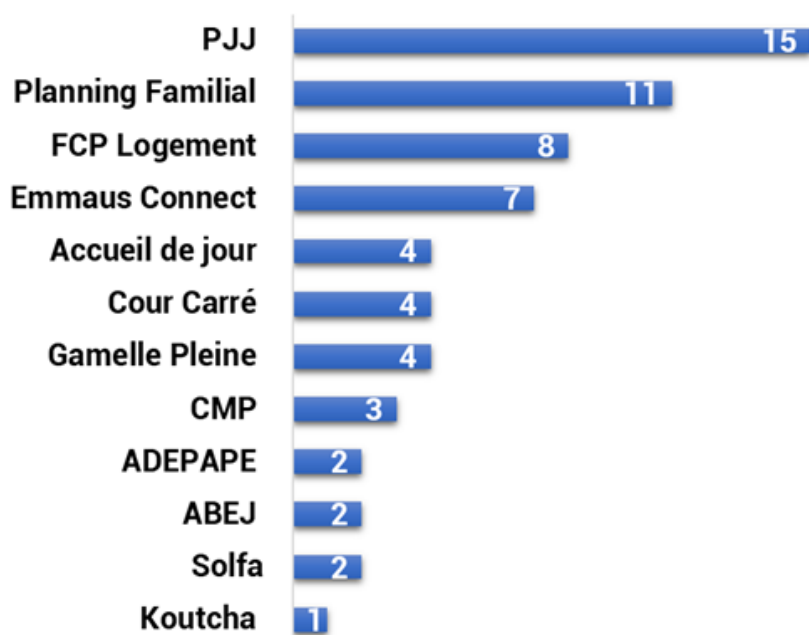
L'équipe du SPOT peut s'appuyer sur des dispositifs internes d'Itinéraires, tels que :



Le Spot et Entr'Actes collaborent étroitement sur la problématique de la prostitution juvénile, en organisant régulièrement des points de coordination pour échanger des situations les plus préoccupantes. Des rencontres, parfois informelles, peuvent être mises en place pour introduire un membre de l'équipe d'Entr'Actes auprès de jeunes suivis par le SPOT, exploités sexuellement ou dont la consommation de drogues a été confirmée. L'accès à une douche, ou la possibilité d'un échange avec l'infirmière d'Entr'Actes, constituent également une porte d'entrée vers ce service, offrant aux jeunes un accompagnement spécialisé en réduction des risques.

7 situations (contre 14 en 2024) ont été accompagnées conjointement avec Maj'Yc (Mon Avenir J'Y Crois). Cette collaboration permet à l'équipe du SPOT de prendre du recul sur la question de l'insertion, tout en maintenant un lien avec le jeune. La collaboration entre les deux équipes permet un accompagnement renforcé, ouvrant de nouvelles perspectives aux jeunes. Malgré les obstacles rencontrés dans leur parcours, ils peuvent ainsi envisager des opportunités d'insertion professionnelle.

Orientation de jeunes vers des partenaires externes



Le travail partenarial est à la fois essentiel et diversifié, car les besoins des jeunes sont multiples et variés : qu'il s'agisse de l'achat d'un téléphone (en lien avec Emmaüs Connect), de la recherche de nourriture pour un animal (avec Gammelle Pleine), d'un lieu pour de se poser et se projeter (avec Solfa), ou encore d'une domiciliation (avec Abej), etc. Tous les moyens sont mobilisés pour établir un contact, maintenir le lien et veiller à ce que le jeune reçoive une réponse à ses besoins, évitant ainsi stress ou angoisse.

Ce travail en partenariat est également déterminant pour permettre aux jeunes d'être orientés vers d'autres structures pouvant leur apporter des réponses, des aides et des solutions complémentaires à celles offertes par le SPOT.

* Depuis l'ouverture du lieu mi-novembre 2025

L'indispensable travail partenarial

Nous maintenons un **contact régulier et soutenu avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le parcours des jeunes**, notamment les **référénts ASE**, les **structures d'hébergement (MECS)** et les autres acteurs concernés.

Les situations des jeunes que nous accompagnons sont souvent instables et peuvent évoluer de manière significative, parfois de façon brutale. À chaque changement de situation, nous prenons systématiquement contact avec les référénts ASE et les foyers, ou inversement, afin de **sécuriser au mieux l'environnement du jeune** et de maintenir un lien direct avec lui.

Des synthèses partenariales sont régulièrement organisées, permettant une **réflexion collective** sur chaque situation et la **co-construction de réponses adaptées** aux besoins et aux souhaits du jeune.

Nous veillons à entretenir un **échange constant et renforcé avec les partenaires et le jeune**, dans une logique de continuité et de stabilité. L'objectif est d'être un repère fiable, en facilitant la mise en lien avec les différents acteurs (ASE, structures d'accueil, MECS, etc.), en particulier dans les situations d'urgence ou de changement brutal.

Le temps nécessaire à la stabilisation de chaque situation varie selon le parcours, l'investissement du jeune et la complexité des circonstances. Nous restons mobilisés sur la durée afin de garantir un accompagnement cohérent et ajusté.

FOCUS

Le travail partenarial avec le FCP

Dans le cadre de notre accompagnement des jeunes majeurs, le partenariat avec le **dispositif FCP Logement** s'est révélé particulièrement structurant cette année, notamment **autour des problématiques liées à l'accès au logement**.

Grâce à une collaboration étroite avec leurs équipes, **nous avons pu orienter 6 jeunes majeurs** vers des solutions proposées et coconstruites avec le FCP. Ces jeunes étaient tous confrontés à des situations d'instabilité résidentielle **à la suite de leur sortie de dispositifs de protection de l'enfance ou en rupture familiale**. Ces orientations ont permis de sécuriser des situations fragiles en facilitant un **accès au logement temporaire ou durable**.

La coordination entre nos équipes permet de mieux anticiper les besoins et d'accompagner les jeunes de manière globale, **en croisant les volets logement, insertion et santé**. Cette collaboration s'appuie sur une connaissance mutuelle des réalités de terrain et un objectif commun : sécuriser les parcours de jeunes particulièrement vulnérables. **La question du logement demeure un enjeu central dans l'accompagnement vers l'autonomie**, et notre collaboration avec le dispositif FCP Logement s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Illustration : Romain* et Jade* – De la rue à la stabilisation

Romain et Jade, âgés de **18 ans** et **sans solution d'hébergement**, ont bénéficié de notre accompagnement **durant la période hivernale**. À cette période, ils dormaient successivement dans un local à vélos puis sous une tente, dans des conditions de grande précarité. Face à cette situation, **l'équipe du SPOT a assuré une présence régulière, répondant à leurs besoins primaires** (alimentation, vêtements chauds, accès à des sanitaires) et leur apportant un **soutien moral** indispensable durant cette période éprouvante.

Parallèlement, nous les avons accompagnés dans la **constitution d'un dossier de demande auprès du Fonds de Solidarité Logement (FSL)**, démarche qui a permis l'obtention d'un logement sur le dispositif FCP Logement.

Cette mise à l'abri a constitué un véritable **tournant dans leur parcours**. Elle a permis de **stabiliser leur situation**, de **restaurer un sentiment de sécurité** et de **relancer leur projet d'insertion sociale et professionnelle**. L'accompagnement s'est ensuite poursuivi autour des **démarches administratives**, de **l'accès aux soins**, ainsi que de la **recherche d'emploi et de formation**.

Cet accompagnement global, allant au-delà de la réponse à l'urgence, a permis de prévenir une situation de grande exclusion et d'**offrir à ce jeune couple une perspective d'avenir durable**.

Nidhal, Éducateur spécialisé

* Les prénoms ont été modifiés par mesure de confidentialité

FOCUS

Ouverture du SOUFFLE, en collaboration avec La SPReNe

Le **partenariat** entre Itinéraires et l'association de protection de l'enfance **SPReNe** a permis la mise en place d'un « **logement de répit** » destiné aux mineurs placés dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative, pour lesquels aucune solution d'hébergement immédiate n'a pu être proposée par les services enfance des Directions Territoriales de Lille et de Roubaix-Tourcoing.

Ce projet, **concrétisé à la fin de l'année 2025**, répond à un **besoin urgent et spécifique de protection des jeunes en situation de vulnérabilité**. Il s'agit d'une **expérimentation soutenue par le Département pour un an**. Si le bilan est positif, nous envisageons de pérenniser l'action.

Attribué à la SPReNe, ce logement, nommé SOUFFLE, a ouvert ses portes le 17 novembre 2025 à **Marc-en-Barœul**.

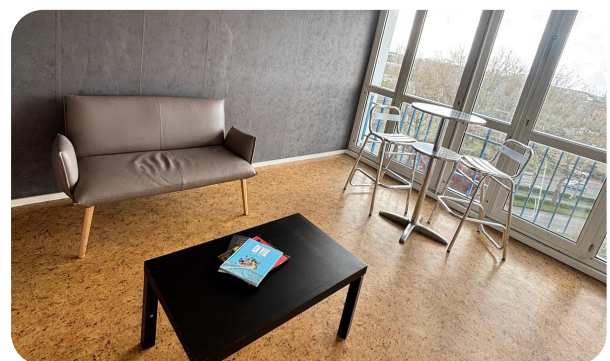
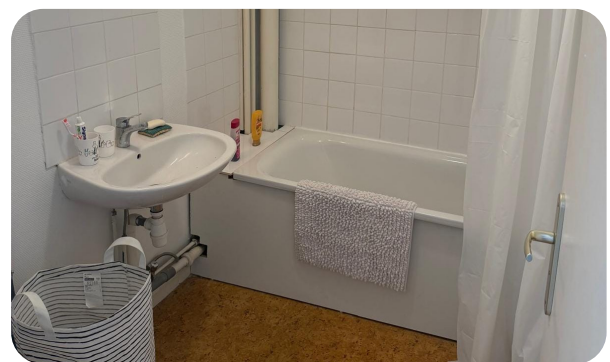
Il accueille des **jeunes orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) via le SPOT, pour une durée initiale de 72 heures, renouvelable une fois**.

L'accès à ce dispositif est conditionné à l'accord préalable des Directions Enfance-Famille de Lille et de Roubaix-Tourcoing, garantissant une **coordination rigoureuse avec les acteurs institutionnels**.

Le dispositif repose sur une **co-gestion** et un **accompagnement coordonné entre le SPOT, la SPReNe et l'ASE**. Ensemble, ils assurent un **accueil sécurisé, structuré et bienveillant**, offrant au jeune un **cadre rassurant et stable**, même dans des situations de crise. Pendant toute la durée de l'hébergement, la responsabilité légale du mineur reste à l'ASE, ce qui assure une continuité dans la prise en charge éducative et administrative.

Le premier accueil se déroule systématiquement en présence des trois parties prenantes ainsi que du jeune, afin de présenter les règles de fonctionnement du logement et de définir clairement les modalités de prise en charge. Cette étape est essentielle pour instaurer un climat de confiance et garantir le respect des besoins et des droits du jeune.

Ce dispositif constitue une réponse d'urgence, temporaire mais stratégique, qui permet de **sécuriser rapidement des jeunes en situation de grande précarité**. Bien qu'il ne se substitue pas à une solution pérenne, il joue un rôle crucial : prévenir l'exclusion, stabiliser la situation des jeunes et faciliter la mise en œuvre de solutions durables adaptées à leur parcours. En ce sens, il représente un levier essentiel dans la continuité du parcours de protection des mineurs vulnérables.



Conclusion

L'année écoulée confirme la **nécessité d'une approche globale et partenariale** pour prévenir le décrochage scolaire et social.

Les situations accompagnées révèlent des **difficultés persistantes, notamment en matière de santé mentale et de fragilités intrafamiliales**. Elles soulignent également l'**importance déterminante de l'implication parentale et du travail de co-construction avec les familles**.

Les actions menées ont permis de consolider les dynamiques engagées : **soutien à la parentalité, remobilisation scolaire progressive, développement des passerelles entre dispositifs, travail en synergie avec les établissements et les partenaires locaux**.

La **transversalité entre services** constitue aujourd'hui un levier structurant pour **garantir la cohérence des parcours et éviter les ruptures**.

Pour les années à venir, plusieurs orientations se dégagent :

- **poursuivre le déploiement des actions de médiation** afin de renforcer encore le lien entre familles et institutions scolaires ;
- **approfondir l'accompagnement des problématiques psychiques et familiales**, devenues centrales dans les parcours des jeunes ;
- **développer des temps collectifs et des espaces de répit** pour soutenir durablement les familles ;
- **maintenir une capacité d'adaptation forte**, afin de répondre à des situations toujours plus singulières.

Prévenir le décrochage, c'est accepter la complexité et refuser les réponses standardisées. C'est travailler dans la durée, ajuster nos pratiques et continuer à faire le pari de la coopération.

Les résultats observés cette année confirment que cette exigence est non seulement nécessaire, mais porteuse d'effets concrets pour les jeunes et leurs familles.

Francine BLAS,
Responsable des dispositifs de prévention du décrochage scolaire et social

Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions d'une insertion professionnelle durable

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social avec les jeunes et leur famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les travailleur·se·s du sexe et les usager·ère·s de drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner les familles et les jeunes

Contact Prévention du Décrochage Scolaire et Social :
Tél : 06.31.46.26.68 - francine.blas@itineraires.asso.fr

Siège d'Itinéraires :
8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille
Tél : 03 20 52 11 00
contact@itineraires.asso.fr
www.itineraires.asso.fr



Cofinancé par
l'Union européenne

